la Tribune

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

JEUDI
10 JANVIER
2019

SHERBROOKE | 32 PAGES | 109e ANNÉE, N° 268

latribune.ca

6 98329 19501 1

96 ¢ taxes en sus
PP40011259

POTTON DIT NON AU REGISTRE



Le conseiller Bruno Côté souhaite soulever une mobilisation pour empêcher l'enregistrement obligatoire des armes PAGE 3



PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

POULIN FAIT BIEN PARAÎTRE LES NOUVEAUX

PAGE 31



LAROCHELLE

Les tireurs d'élite du gouvernement caquiste

PAGE 6

Nations unies

Mélanie Lemay se joindra à une délégation canadienne PAGE 5

EN JANVIER,
DORMEZ SANS INTÉRÊTS !

30% de rabais sur tous nos matelas + 30 mois sans intérêts

Détails en magasin. Certaines conditions s'appliquent.

HOUDE 1935

LE FABRICANT DE MATELAS

matelashoude.com

5357233



LA TOUTE NOUVELLE
FORESTER 2019

AWD Traction intégrale symétrique

PZEV PARTIAL ZERO EMISSION VEHICLE
VÉHICULE À ÉMISSIONS QUASI NULLES

SUBARU
Confiance et évolution

Prix de détail suggéré de
29 835 $*
Transport et préparation inclus, taxes en sus

- Traction intégrale symétrique
- Moteur Boxer®
- Système EyeSight® (en option)
- X-Mode

IIHS Meilleur choix sécurité 2019[1] avec système EyeSight®[2]

SUBARU SHERBROOKE
4367, BOUL. BOURQUE, SHERBROOKE • 819 564.1600
WWW.SUBARUSHERBROOKE.COM

5359466

SOMMAIRE

affaires	15
annonces classées	19
arts et spectacles	18
décès	22
horaire télé	24
horoscope	22
loterie	18
monde	14
opinions	10
sports	26

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca
Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

Owl's Head à l'ère du numérique

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

POTTON — Plutôt conservatrice durant des décennies, la station Owl's Head plonge tête première dans l'univers des technologies de l'information et des communications en adoptant une plateforme d'achat en ligne développée par une compagnie spécialisée.



Des « portails de ski intelligents » ont été installés au pied des remontées mécaniques, à Owl's Head. Ils vérifient automatiquement la validité du droit d'accès des skieurs et planchistes aux pistes. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN



Pierre Bourdages, président-directeur général de la station Owl's Head. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, ANDRÉ VUILLEMIN

« On est parmi les premiers en Amérique du Nord à aller vers ce genre de technologie. L'idée, c'est de se positionner avantageusement dans un marché concurrentiel », lance d'entrée de jeu le président-directeur général de la station Owl's Head, Pierre Bourdages.

Le centre de ski a fait appel à l'entreprise Connect&GO pour réaliser son projet de plateforme d'achat en ligne. De grands événements internationaux ont déjà profité des services de cette compagnie, installée à Montréal.

« Le système dont profite Owl's Head s'inspire de la plateforme de monnaie virtuelle que nous avons développée pour les grands événements ainsi que de l'expérience de paiement sans friction proposée par la compagnie Uber », indique Alexandre Bourassa, directeur de produit chez Connect&GO

À l'achat d'un abonnement de saison ou d'un billet d'une journée, les skieurs et les planchistes obtiennent une carte rechargeable qui leur permet ensuite d'accéder à la plateforme numérique développée. Leur carte leur donne à la base un accès aux remontes-pentes, mais elle peut également servir pour payer certains autres services offerts à la montagne.

« Autrefois, le billet standard n'était qu'un simple code à barres permettant de valider l'accès d'un skieur. Mais, aujourd'hui, ce billet est transformé en carte à puce intelligente ouvrant la porte à une foule d'opportunités », précise un communiqué de presse.

PLUS FACILE

Pierre Bourdages soutient que le nouveau système de carte à puce implanté à Owl's Head facilitera la vie des clients. « Le côté informatique était peu présent ici et on a voulu innover. Les gens pourront continuer d'aller à la billetterie normalement, mais de nouvelles possibilités leur seront proposées en parallèle », explique le grand patron de la station de ski.

M. Bourdages croit que les gens des générations X et Y accueilleront bien le nouveau système parce que « ce sont des personnes très axées sur les technologies de l'information, de façon générale. »

Par ailleurs, le président-directeur général de la station Owl's Head note que le système en question aura des « retombées environnementales positives » étant donné que les cartes à puce sont réutilisables, contrairement aux billets de ski traditionnels.

Enfin, Pierre Bourdages mentionne que les cartes rechargeables distribuées diminueront la fraude. « Si moins de gens prennent les télésièges sans payer, on limite nos pertes. Ça aide à rentabiliser notre projet », fait-il valoir.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

FÉERIQUE, *adjectif*

Définitions – Propre au monde des fées. – D'une beauté merveilleuse, irréelle, qui tient de la féerie. *Un décor féerique.*
Étymologie – De *féerie* + *-ique* ; du latin *fata*, 'incarnation de la destinée'.
Champ lexical – conte, magie, merveilleux, lutin, imaginaire, spectacle, sorcière, folklore ; envoûtant, magnifique, onirique, scintillant, lumineuse ; illuminer, enchanter ; Noël, Clochette, Cendrillon...
Variante – *féérique* (avec une accentuation conforme à la prononciation courante).

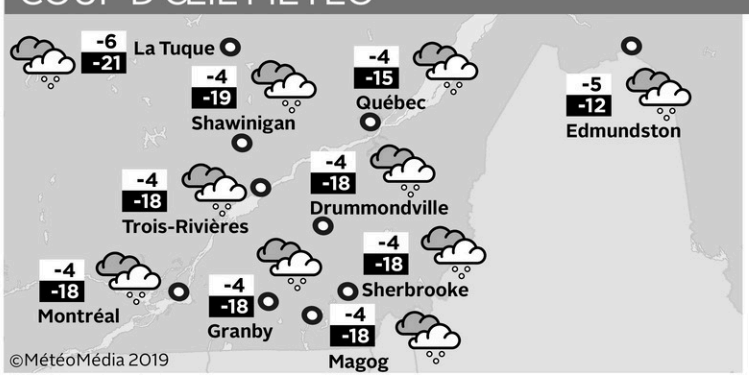


Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5342553

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -17
Min. -22
Ciel variable
Précipitations : 20 %

Samedi
Max. -17
Min. -26
Généralement ensoleillé
Précipitations : 20 %

Dimanche
Max. -16
Min. -24
Ensoleillé
Précipitations : 10 %

Lundi
Max. -12
Min. -15
Généralement ensoleillé
Précipitations : 10 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Ave neige	-5	-18
Baie-Comeau	Ave neige	-4	-8
Bromont	Ave neige	-4	-18
Coaticook	Ave neige	-5	-19
East Angus	Ave neige	-4	-17
Gatineau	Ave neige	-8	-21
Lac-Mégantic	Ave neige	-6	-18
La Malbaie	Ave neige	-4	-13
Rimouski	Ave neige	-5	-10
Saguenay	Ave neige	-6	-16
Thetford Mines	Ave neige	-6	-18
Valcourt	Ave neige	-5	-18
Victoriaville	Ave neige	-4	-17
Weedon	Ave neige	-5	-17
Windsor	Ave neige	-4	-18

LE SOLEIL

7h25 16h23
Durée du jour : 8h58

LA LUNE
Lever : 10h05 Coucher : 20h57
14 janv. 21 janv. 27 janv. 04 fév.

ALMANACH

Maximum hier	0,4°
Minimum hier	-2,0°
Normale le jour	-6,5°
Normale la nuit	-17,8°
Record max	5,0°/1983
Record min	-33,9°/1968

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	30,9 mm
Ce mois-ci l'an dernier	24,4 mm
Cette saison	30,9 mm
La saison dernière	24,4 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.
MétéoMédia

REGISTRE PROVINCIAL DES ARMES À FEU

Potton s'invite dans le débat

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

POTTON — Le canton de Potton s'invite dans le débat sur l'avenir du registre des armes à feu du gouvernement du Québec. Conscient de l'insatisfaction chez les chasseurs, le conseil municipal de l'endroit a procédé à l'adoption d'une résolution demandant à Québec de faire marche arrière.

La résolution du conseil municipal de Potton relativement à l'immatriculation des armes à feu a été adoptée à l'unanimité lundi, lors d'une assemblée publique tenue à l'hôtel de ville de la municipalité frontalière.

« On trouve que l'argent dépensé pour ce projet serait mieux utilisé si on travaillait plutôt à enrayer le marché noir ou pour faire la lutte à la maladie mentale, qui occasionne régulièrement des drames humains », affirme le maire de la municipalité, Jacques Marcoux.

Dans sa résolution, le conseil de Potton affirme notamment que le nouveau « Service d'immatriculation des armes à feu tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, tout en laissant de côté les criminels se procurant du matériel sur le marché noir ».

La résolution du Canton de Potton mentionne également que le coût du registre risque d'exploser. Un projet semblable à l'échelle canadienne a d'ailleurs connu des ratés majeurs au plan financier. Il a été mis à la déchiqueteuse par le gouvernement de Stephen Harper en 2012.

À l'origine de cette résolution, le conseiller municipal Bruno Côté espère que plusieurs autres municipalités québécoises emboîteront le pas à sa localité.

« Ce serait bien que tous les opposants se manifestent auprès de leur municipalité et que de nombreuses localités nous imitent. »

— Bruno Côté, conseiller municipal à Potton

« Il y a un sondage commandé par le groupe PolySeSouvient qui semblait démontrer que les Québécois étaient fortement favorables. Mais je ne pense pas que les gens ont été sondés de la bonne façon. En fait, ce serait bien que tous les opposants se manifestent auprès de leur municipalité et que de nombreuses localités nous imitent. Ça nous donnerait un portrait plus réaliste, je crois », déclare M. Côté.

Le conseiller municipal confie être lui-même un chasseur et un tireur sportif. Il estime que les règles s'appliquant à son groupe, au Canada, sont déjà sévères. « L'achat d'une arme ne peut pas se faire par n'importe qui. Il faut un permis et un cours de maniement est demandé à tous ceux voulant l'obtenir », résume-t-il.



Bruno Côté, conseiller municipal à Potton, estime que le « Service d'immatriculation des armes à feu tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, tout en laissant de côté les criminels se procurant du matériel sur le marché noir ». — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

UN DÉBAT MUNICIPAL?

Président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Jacques Demers a appris mercredi que Potton avait décidé de prendre position face à cet épineux dossier.

« Je vais parler de cette question lors de la prochaine rencontre de l'exécutif de la FQM. Personnellement, je ne connais pas les coûts ni les données associés à ce projet. Mais je verrai s'il y a de l'intérêt de la part des gens chez nous par rapport à ce dossier. Peut-être qu'on se positionnera nous aussi, si on sent qu'il y a un mouvement important qui se crée au sein de nos membres », explique M. Demers.

Le Service d'immatriculation des armes à feu vise principalement les carabines et les fusils de chasse. Mais la réponse des chasseurs demeure faible, puisque moins de 25 pour cent des 1,6 million d'armes d'épaule présentes sur le territoire québécois auraient jusqu'à maintenant été immatriculées.

Notons que le gouvernement du Québec a prévu une dépense de 17 M$ pour le lancement du projet, dénoncé haut et fort par le groupe baptisé Tous contre un registre québécois des armes à feu. Quant à la gestion du registre, on affirme qu'elle coûtera environ 5 M$ par année.

CLINIQUES D'HIVER

Le CIUSSS modulera les horaires

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS emboitera le pas du gouvernement dans sa volonté d'ouvrir des « cliniques d'hiver » pour désengorger les urgences.

On prévient toutefois qu'il n'est pas question d'ouvrir de nouveaux locaux pour répondre à la demande faite mardi par la ministre de la Santé, Danielle McCann.

On misera sur les ressources et équipements en place dans les cliniques existantes, explique Sylvie Vallières, conseillère-cadre aux communications.



Le CIUSSS de l'Estrie demande à la population d'éviter de se rendre aux urgences pour des maladies non urgentes. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

« On parle d'ajout de plages horaires, dit-elle à *La Tribune*. Pas d'ajout de médecins. »

« Nous prévoyons moduler les horaires pour répondre aux besoins des patients. Nous allons voir par exemple s'il est possible de retarder des rendez-vous non urgents pour que les médecins puissent prendre quelques patients de plus. »

La direction du CIUSSS a informé les équipes concernées au cours des dernières heures, ajoute Mme Vallières.

Le but est de demander aux gens d'éviter les urgences, insiste la porte-parole. « On ne va pas aux urgences pour un gros rhume », résume-t-elle.

« Nous demandons aussi aux gens de ne pas hésiter à consulter leur pharmacien. Ils peuvent offrir des services et des conseils pour aider les gens. Ils peuvent même prescrire des médicaments. »

Mardi, la ministre McCann a expliqué que plusieurs groupes de médecine familiale (GMF), des CLSC et d'autres établissements de santé allaient prolonger leurs heures d'ouverture afin d'accueillir le surplus de patients. Ces cliniques existantes doivent offrir davantage de disponibilité, de médecins, d'infirmières, a-t-elle soutenu. Elles pourront accueillir des gens présentant des problématiques mineures comme la gastro, la grippe ou autres maux pour lesquels les gens n'ont pas besoin d'aller à l'urgence.

Dans l'ensemble, l'Estrie s'en tire relativement bien depuis le début de la saison de la grippe, par rapport à d'autres régions de la province. Le taux d'occupation des urgences varie continuellement, fait remarquer Sylvie Vallières.

Mercredi avant-midi, l'urgence de l'hôpital de Fleurimont a été sous forte pression. Toutefois, des urgences d'autres hôpitaux de la région estrienne étaient moins occupées.

Celle de Granby connaît cependant un achalandage soutenu et problématique depuis plusieurs jours.

Fronde citoyenne contre le dg

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le directeur général de la Ville de Sherbrooke, Daniel Picard, a subi une fronde de la part des citoyens, en fin d'année 2018, concernant son intervention au sujet du sondage lancé par la conseillère Évelyne Beaudin. Trois citoyens l'ont interpellé lors du dernier conseil municipal, alors que la présidente du conseil, Nicole Bergeron, s'est portée à sa défense.

Rappelons que M. Picard avait déploré en point de presse qu'une élue municipale distribue un sondage aux employés de la Ville. Il rapportait alors qu'elle agissait dans l'illégalité, mais le ministère des Affaires municipales l'a contredit en décembre. Le maire avait ensuite soutenu que son dg détenait un avis juridique avant d'effectuer sa sortie publiquement.

Jusqu'à maintenant, le directeur général a refusé de dévoiler l'avis juridique en question. Une demande d'accès à l'information ne permet pas non plus d'en connaître le contenu en raison du secret professionnel.

La Tribune a appris que tous les élus avaient pu consulter l'avis juridique commandé par le directeur général. Évelyne Beaudin qualifie l'avis de faible. « Je ne peux pas partager l'avis juridique sans le consentement de la personne qui l'a commandé, mais je considère que j'ai le droit de donner mon opinion sans partager le contenu. Cet avis me paraît faible, peu convaincant, et il ne traverserait pas l'épreuve des tribunaux. La jurisprudence utilisée est basée sur des situations très différentes de la nôtre. »

Mme Beaudin croit que la décision du directeur général de ne pas rendre l'avis public laisse croire qu'il le trouve lui-même faible.

« On nous demande tout le temps un devoir de réserve, mais le dg est sorti en compagnie du maire pour réprimander une élue. On se demande si le devoir de réserve a été respecté. »

UNE CINQUANTAINE DE RÉPONSES

Évelyne Beaudin rapporte qu'une cinquantaine de personnes ont répondu à son sondage. Les résultats devraient être connus prochainement. Entretemps, au Service des communications de la Ville, on confirme qu'aucun employé n'a été sanctionné pour avoir répondu au sondage en question.

Fin décembre, Jonathan Savard, un habitué du conseil depuis quelques séances, a demandé combien avait coûté ledit avis juridique.

« J'avais demandé ici si le dg veut bien présenter ses excuses publiques, comme il a fait ses accusations en public. Sinon, je vais demander sa démission. »

— Denis Pellerin

« Nous avons à la Ville un service juridique. Les gens qui travaillent à la Ville ont à émettre leur avis dans certains dossiers… Il n'y a pas de coûts autres que le temps consacré à ce dossier-là. D'autres villes n'ont pas de services juridiques et doivent utiliser les services externes d'avocats », a expliqué Nicole Bergeron.

Denis Pellerin, un autre habitué du conseil, a demandé des excuses du directeur général, sans quoi il menace de porter plainte à la Commission municipale du Québec.



Daniel Picard, directeur général de la Ville de Sherbrooke — PHOTO ARCHIVES, LA TRIBUNE

« J'avais demandé ici si le dg veut bien présenter ses excuses publiques, comme il a fait ses accusations en public. Sinon, je vais demander sa démission. S'il ne démissionne pas et ne fait pas d'excuses publiques, je vais vous demander à vous, conseil municipal, de le sanctionner. […] S'il n'y a pas d'excuses publiques, ce qui me reste, c'est la commission municipale et vous savez que je sais comment remplir le formulaire. »

M. Pellerin accuse Daniel Picard d'avoir contrevenu à son code d'éthique.

« Ce que le directeur général a tenté de faire, et on dirait que ç'a été compris différemment par un certain nombre de personnes, c'est de tracer la ligne entre ce qu'un élu peut faire à l'égard des employés municipaux et l'administration. Comme élus, ce ne sont pas nos employés. Le sondage a été lancé publiquement avant même que n'importe quel élu en ait entendu parler. Il a cru justifier lui aussi de sortir sur la place publique pour répondre aux citoyens qui se demandent si on peut le faire, comme élu, de s'adresser directement aux employés », a répondu Mme Bergeron.

Elle a également expliqué que si sa collègue avait amené son idée lors d'une réunion entre élus, ils auraient pu décider à majorité s'il était nécessaire de donner un mandat au directeur général pour la réalisation d'un sondage.

Un autre citoyen, Pascal Cyr, pense que « si [l'] avis juridique [du directeur général] était solide, il l'aurait publié. Il ne l'aurait pas caché ».

« Je lui demande d'avoir le courage d'avouer qu'il a fait une erreur », a dit Pascal Cyr.

Coup d'envoi de la saison de motoneige

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le coup de départ est donné! La saison de motoneige est officiellement lancée en Estrie.

Les motoneigistes peuvent circuler sur les sentiers de la région à la suite des précipitations de neige des derniers jours.

Les surfaceuses sont au travail et les sentiers ont pu ouvrir peu à peu, indique Daniel Beaudette, président du Club de motoneige Harfang de l'Estrie.

« C'est très beau, impressionnant même! », lance-t-il lors d'une pause au beau milieu d'une randonnée de plusieurs kilomètres dans la région.

« Tout le monde avait hâte… moi aussi. C'est rare qu'on puisse circuler en motoneige dans la région avant les Fêtes. En dix ans, je pense que c'est arrivé juste deux fois. »

Rappelons que les sentiers sont demeurés fermés malgré les précipitations de neige et du temps froid de novembre et décembre. L'impatience était encore plus grande qu'on avait inauguré avant les Fêtes un nouveau pont névralgique et très attendu dans le secteur Brompton à Sherbrooke.



Daniel Beaudette, président du Club de motoneige Harfang de l'Estrie. – PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, RENÉ MARQUIS

Le fameux pont Bernier avait été détruit durant l'hiver 2018 en raison d'un embâcle exceptionnel sur la rivière Saint-François, ce qui obligeait les usagers à faire un grand détour pour aller d'une rive à l'autre. La saison de motoneige ne pouvait commencer en Estrie, car on attendait que le sol gèle convenablement pour donner le feu vert.

On doit prendre note toutefois que les conditions actuelles sont celles d'un début de saison. On appelle donc à la prudence, ajoute M. Beaudette. « Il faut être prudent, car on remarque à certains endroits qu'il y a de l'eau », dit-il.

« PAS TROP VITE »

« Nous demandons quand même aux motoneigistes de circuler pas trop vite. »

M. Beaudette était accompagné d'un autre motoneigiste pour sa randonnée. Réjean Gagné, un Sherbrookois demeurant dans le secteur Saint-Élie, n'avait que de bons mots pour les conditions des sentiers. « C'est de toute beauté! Ça valait la peine d'attendre. Ça roule tout seul. On a pris le temps d'arrêter pour contempler le paysage tout blanc et le silence. C'était extraordinaire. »

« Je suis né au Saguenay. Donc la neige je connais ça. »

Du côté du club VTT Arc-en-ciel de l'Estrie, on roule depuis le milieu du temps des Fêtes. Les quadistes espéraient aussi un début de saison plus hâtif, avec les conditions favorables de novembre et décembre, mais la météo a joué des tours aux adeptes, souligne Anne-Marie Leclerc, présidente du club.



La saison de motoneige est officiellement lancée dans la région. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

« Les sentiers du club VTT Arc-en-ciel de L'Estrie ne sont pas à 100 % ouverts. Il manque considérablement de la neige et c'est très glacé. Il faut être extrêmement prudent », note-t-elle.

« La surfaceuse défonce à certains endroits. La neige que nous avons reçue a fait l'effet d'un isolant et le sol n'a pas pu tout geler. »

Enfin, des sentiers du secteur Saint-Élie demeurent coupés en deux en raison d'un droit de passage refusé par un propriétaire foncier, souligne-t-on.

CONDITION DE LA FEMME

Mélanie Lemay invitée à une commission des Nations unies

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Cofondatrice du mouvement Québec contre les violences sexuelles, Mélanie Lemay a été choisie pour faire partie de la délégation canadienne qui participera à la 63e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CCFNU 63).

Mélanie Lemay a été choisie par le ministère fédéral des Femmes et de l'Égalité des genres pour assister à la première semaine de la CCFNU 63 à New York du 11 au 15 mars.

Celle qui milite contre les violences sexuelles raconte qu'elle a postulé pour devenir membre sans trop se faire d'attentes.

« Je n'avais pas trop d'attentes, car en général, on m'avait dit que c'était des gens très avancés dans leur carrière, des chercheurs qui étaient sélectionnés. Je pense que comme il y a un volet qui touche beaucoup l'activisme, c'est ce qui a fait en sorte que j'ai été retenue. Il fallait démontrer notre capacité à amener les décideurs publics à entreprendre des changements pour la condition des femmes. »



Mélanie Lemay — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

Sur le site d'ONU Femme, on peut lire que « la Commission de la condition de la femme des Nations Unies est le principal organe intergouvernemental mondial dédié exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ». On apprend également qu'il s'agit d'une « commission fonctionnelle du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). »

Les participants seront appelés à réfléchir sur des stratégies concernant l'objectif de la commission.

La jeune femme en saura un peu plus sur la suite des choses lors d'une téléconférence le 15 janvier. Elle dit avoir quelques idées en tête. « Les idées, ce n'est pas ça qui manque! »

« Cette année, il y a tout un volet sur la façon dont les institutions publiques peuvent servir de leviers de changements pour les femmes... C'est d'essayer de voir comment on peut faire bénéficier la communauté de ce qu'on est allé découvrir là-bas, peut-être des façons de faire qui viennent de l'étranger. »

UNE POLITIQUE POUR LES ÉCOLES

Parallèlement, la cofondatrice de Québec contre les violences sexuelles plaide pour que les écoles primaires et secondaires aient des politiques portant sur les violences sexuelles comme c'est le cas dans les établissements postsecondaires, entre autres pour mieux encadrer les enseignants et les professeurs qui doivent travailler avec des enfants ayant subi des violences sexuelles, de même que pour implanter un protocole clair à suivre.

Les établissements postsecondaires devaient adopter avant le 1er janvier 2019 une politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel.

« Cette année, il y a tout un volet sur la façon dont les institutions publiques peuvent servir de leviers de changements pour les femmes. »

— Mélanie Lemay

« Notre objectif, c'est d'accommoder la loi sur l'intimidation pour qu'il y ait un volet dédié à la violence sexuelle ou tout simplement de créer une nouvelle loi axée sur ce sujet-là. Il y a beaucoup d'enfants victimes de violence sexuelle, en dehors ou dans l'école. On veut s'assurer que les professionnels et les professeurs puissent être la première ligne; pas pour qu'ils deviennent des intervenants, mais qu'ils soient en mesure de voir les symptômes et de référer les enfants aux bonnes places. »

Elle pense à la création d'un réseau s'apparentant au travail fait par la Fondation Marie-Vincent. « Elle chapeaute tous les services sous le même toit (...) En même temps, elle offre des services pour les parents. »

Elle plaide aussi pour étendre les ressources d'aide aux victimes et aux agresseurs, qui ont parfois été eux-mêmes victimes d'agression. Mélanie Lemay a souvent fait valoir, dans le passé, que l'aide devait être accrue pour les hommes victimes d'abus sexuels, ceux-ci étant encore marginalisés.

Finalement, dans la foulée du débat sur un système de justice adapté aux victimes d'agression sexuelle, elle aimerait qu'un colloque ou un événement ait lieu afin de réfléchir sur cette question. « Il faut créer un espace de réflexion », souligne-t-elle en ajoutant que l'événement pourrait réunir autant des victimes que des experts de la question. Elle indique avoir rencontré la comédienne Patricia Tulasne, membre du groupe Les Courageuses dans l'affaire Gilbert Rozon.

Ex-étudiante de l'Université de Sherbrooke, Mélanie Lemay réalise une maîtrise en art-thérapie et demeure maintenant à Montréal.

DISPARITION D'ÉDITH BLAIS ET DE SON COMPAGNON

L'hypothèse du détour vers l'ouest infirmée

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le quotidien italien *Corriere della Sera* a retrouvé Robert Guilloteau, cet expatrié français chez qui la Sherbrookoise Édith Blais et son copain Luca Tacchetto ont dormi le 15 décembre dernier, à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. L'homme invalide la piste rapportée récemment selon laquelle le couple aurait pu se rendre à Banfora ou à Sindou, dans l'ouest du pays.

Dans une entrevue publiée mercredi, le Français de 64 ans affirme que le duo de voyageurs a quitté sa demeure vers 10 h 30 le 16 décembre pour aller à la mosquée de Bobo-Dioulasso.

« Ils m'ont dit qu'après leur visite à la mosquée, ils se rendraient immédiatement à Ouagadougou, la capitale », explique-t-il aux journalistes Andrea Priante et Martina Zambon.

Ils devaient se rendre au bureau de l'immigration pour des raisons de visa. Après le 16, ils n'ont plus donné signe de vie.

Dans l'entretien, M. Guilloteau affirme avoir rencontré la police locale, Interpol et des représentants de l'ambassade d'Italie. « Les seuls qui ne se sont pas encore fait entendre sont les autorités canadiennes », ajoute-t-il.

L'homme confirme la situation instable du Burkina Faso et craint que quelque chose de grave ne soit arrivé à la Sherbrookoise et à son ami italien.

Corriere della Sera rapporte que Robert Guilloteau a rencontré Mme Blais et M. Tacchetto sur la route de la Mauritanie, qui traverse le Mali et le Burkina Faso. « Je les ai invités chez moi et chez ma femme, le 15 décembre. Ce soir-là nous avons mangé et bu. Et entre-temps, ils m'ont raconté leur voyage et parlé de toutes les villes qu'ils avaient visitées », lit-on dans le quotidien italien.

Le groupe avait fini la soirée au Bois d'ébène, un restaurant offrant aussi des spectacles, avant de rentrer à la maison.



Les dernières nouvelles d'Édith Blais remontent au 15 décembre. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

Les tireurs d'élite du gouvernement caquiste

LUC LAROCHELLE
PERSPECTIVES
luc.larochelle@latribune.qc.ca





Après avoir écarté l'inexpérimentée MarieChantal Chassé de son conseil des ministres, c'est en tandem avec une autre de ses recrues, Geneviève Guilbault, que le premier ministre François Legault naviguera d'ici la fin du mois sur la mer houleuse de l'immatriculation des armes à feu. — PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Le chef de la Coalition Avenir Québec (CAQ), François Legault, n'a pas attendu que MarieChantal Chassé perce d'autres trous dans la coque de son gouvernement, il l'a écartée de son cabinet à la veille de son 100e jour au pouvoir.

M. Legault a ainsi franchi cette première étape symbolique en plein contrôle de la situation et en projetant l'image d'un premier ministre déterminé à résoudre les problèmes, incluant ceux se répercutant sur son parti. Dire que c'est en invoquant le droit à l'erreur qu'il a finalement sauvé la campagne électorale qu'il a failli saboter avec des propos superficiels sur l'immigration durant l'un des débats des chefs!

« C'est tellement dommage, Mme Chassé devient le bouc émissaire de l'incompétence environnementale du gouvernement en place », a déploré la députée solidaire de Sherbrooke, Christine Labrie, dans une entrevue à TVA Sherbrooke.

Ça prend un certain cran pour attaquer un premier ministre de front sur la place publique avec une expérience politique de seulement quelques mois. Faut croire que Mme Labrie s'estime déjà prête à affronter les ténors caquistes, y compris leur chef.

La déclaration est habile dans le cadre de la joute parlementaire se déroulant à l'Assemblée nationale, mais est-ce en toute sincérité que la députée Labrie prend la défense de la rétrogradée que les Québécois ont vue vraiment confuse et décontenancée devant la presse nationale?

Autant l'approche expéditive du premier ministre peut paraître sévère et narcissique, autant elle peut aussi être interprétée comme un geste de considération envers une collaboratrice hautement scolarisée qui jouissait d'une bonne notoriété dans son milieu professionnel de l'ingénierie avant d'être recrutée par la CAQ.

Sans me prétendre médecin, le blocage qu'éprouvait Mme Chassé et qui la rendait aussi désorganisée en présence de journalistes était probablement davantage maladif qu'un signe d'incompétence. À cause de cela, humainement parlant, il était pratiquement du devoir de M. Legault de voler à son secours, même de cette façon peu élégante, plutôt que de la laisser aux commandes d'un ministère névralgique et exigeant comme celui de l'Environnement avec une marge d'erreur nulle.

Car un autre faux pas dans des fonctions ministérielles aurait poussé la novice dans le précipice d'une fin de carrière prématurée alors que, dans son rôle de simple député, la représentante de Châteauguay pourra s'acclimater à la politique à son rythme. Rien n'empêchera plus tard son retour au cabinet, si elle parvient à vaincre ses « démons ».

François Legault a réglé cette crise avant qu'elle ne coûte trop cher en crédibilité à son gouvernement. Mais les défis de ce genre vont se multiplier au cours des semaines et des mois à venir. L'inexpérience d'autres ministres, qui est d'ailleurs un trait généralisé parmi ses députés dont ceux de l'Estrie, ne disparaîtra pas du jour au lendemain.

Le chef caquiste vante le dynamisme de sa jeune équipe et affiche maintenant une confiance inébranlable en ses tireurs d'élite, dont Geneviève Guilbault, qu'il a choisie comme vice-première ministre. Bien qu'elle se soit montrée habile et efficace jusqu'à maintenant, Mme Guilbault passera un gros test d'ici la fin du mois comme répondante de la Sécurité publique.

Réussira-t-elle à gagner la confiance de centaines de milliers de Québécois exerçant toujours des pressions sur le nouveau gouvernement caquiste en retardant l'immatriculation de leurs armes à feu? Obtiendra-t-elle l'assentiment de son chef et de ses collègues du conseil des ministres pour proposer d'éliminer certains irritants parmi les obligations légales fixées par les libéraux et qui sont considérées comme des exigences abusives par les amateurs de chasse d'un bout à l'autre de la province?

Mme Guilbault durcira-t-elle plutôt le ton à l'approche de la date butoir du 29 janvier en menaçant d'imposer les amendes salées qui sont prévues en cas de délinquance? Prenez deux secondes pour superposer le bassin des chasseurs au territoire du Québec régional et rural dans lequel la CAQ a obtenu le plus d'appuis aux élections d'octobre dernier et vous comprendrez à quel point la mission de la ministre est délicate.

Jeudi prochain, c'est d'ailleurs comme propriétaire d'armes et dans ma rubrique du coureur des bois que je vous communiquerai ma décision de me conformer à cette loi provinciale ou de la défier.

ACTION INDÉCENTE

Un rapport sexologique demandé dans le dossier de Jean-François Poisson

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Déjà condamné à la prison pour des gestes indécents, Jean-François Poisson devra subir une évaluation sexologique.

Poisson, qui a reconnu en décembre 2018 de nouveaux gestes d'exhibitionnisme, était de retour au palais de justice de Sherbrooke pour les observations sur la peine dans son dossier.

C'est en avril 2017 qu'il s'était masturbé dans les locaux de l'Office municipal d'habitation (OMH) sur la rue William-Ives.

Il avait été arrêté en juin dans cette affaire.

Le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec a ordonné que Poisson soit évalué par un sexologue avant d'imposer la peine.

Un rapport présentenciel a déjà été déposé dans ce dossier.

L'avocat de la défense Me Jean-Guillaume Blanchette et la procureure aux poursuites criminelles Me Véronique Gingras-Gauthier plaideront la peine le 8 avril.

ANTÉCÉDENTS

En novembre 2017, Jean-François Poisson avait reconnu des gestes d'actions indécentes pour lesquels il avait été condamné à cinq mois de prison.

Il avait reconnu s'être masturbé en public et s'être trouvé nu dans un endroit public.

Poisson avait été surpris dans l'entrée d'un immeuble de la rue Marquette à Sherbrooke alors qu'il se masturbait.

Relâché après s'être engagé à respecter certaines conditions, Poisson est retourné au centre-ville de Sherbrooke.

Une fois dans le boisé en bordure de la rivière Saint-François au bout de la rue Abénaquis, il s'est dévêtu.

Un père de famille qui se promenait avec son enfant dans le secteur de la place Nikitotek a aperçu Poisson dans son plus simple appareil.

Une probation de deux ans avec suivi notamment pour tout traitement en matière de problématique sexuelle avait été imposée à l'homme.

Suivi qu'il a effectué auprès de l'organisme CIVAS-Estrie.

Lors des observations sur la peine, Me Blanchette souhaite déposer le cheminement thérapeutique effectué par Poisson au cours des derniers mois.

COURSE DE BATEAUX DE PÊCHE TRADITIONNELS EN TANZANIE

Un Sherbrookois et son père champions

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Des 23 équipes ayant pris part à la coupe Kraken, une régate de bateaux de pêche traditionnels sur la côte de la Tanzanie, c'est celle du Sherbrookois Bastien Mony, de son père Charles et du Français Gilles Lamiré qui a enlevé les honneurs. Elle était d'ailleurs la seule équipe francophone à tenter de franchir les 450 miles entre Zanzibar et la province de Lindi, du 28 décembre au 6 janvier.

« Cette expérience est un mélange parfait de sport, de découverte, de solidarité et d'un peu de folie. Toute la course a été marquante. Ce sont des pirogues rudimentaires, mais il y a des peuples qui traversent des océans là-dessus. Émotivement, c'était très fort de naviguer sur ces bateaux », raconte Bastien Mony, qui œuvre en matière d'électrification des transports au Centre de technologies avancées de l'Université de Sherbrooke.

La voile, il est tombé dedans quand il était petit. À la blague, il a lancé le défi à son père de s'inscrire à la coupe Kraken. « Mon père fait de la voile depuis toujours. J'ai commencé à suivre des cours à trois ans. Je suis maintenant formateur pour la Fédération de voile. Ça occupe tous mes étés. »

Bastien Mony participe normalement à des courses en catamaran F18. « Il y a quand même une ressemblance avec les pirogues, les ngalawas. Les pirogues sont grosses, mais on ne sent pas bien les choses quand on est à bord. Le bateau ne réagit pas vite et il est instable comme les petites embarcations. Il faut travailler fort pour éviter de chavirer. »

Charles Mony, qui habite Québec, rapporte fièrement que l'équipe franco-québécoise n'a jamais chaviré, ce qui lui aurait coûté une bonne heure et demie pour reprendre la route. « C'est plus rudimentaire qu'un catamaran, donc on ne peut pas atteindre les mêmes vitesses. En catamaran, on peut aller à 35 nœuds, mais nous avons réussi à atteindre 19 nœuds avec notre ngalawa, ce qui est très bon. Le plus grand défi est de garder l'équilibre et il faut retirer l'eau du bateau chaque fois qu'une vague nous frappe. Je ne m'imaginerais pas traverser l'océan Indien avec ça », confie-t-il.

L'équilibre, c'était le travail de Bastien. « Ma principale job, c'était de garder le bateau à plat, de compenser chaque vague avec mon poids. Le bateau est un trimaran, mais les balanciers extérieurs ne flottent pas. Ils visent à nous aider à chercher de la stabilité. »

Les équipes passaient environ 11 h par jour sur l'eau et devaient s'arrêter à 17 h 30 pour éviter de s'échouer. Le repos était aussi très salutaire. Les participants se retrouvaient alors dans des villages de pêcheurs, où ils achetaient le poisson fraîchement capturé pour le faire griller sous les étoiles. « Ces gens-là ne voient à peu près personne de l'extérieur. Pour eux, c'est l'événement de l'année. En arrivant dans un village en bateau, le contact est différent de quand on arrive en avion. On a moins l'étiquette de touriste. Les villageois passaient la soirée avec nous et nous apprenions sur leur façon de vivre. Les relations humaines étaient très fortes. Il vaut la peine d'encourager les gens à découvrir les communautés locales. »

C'est un peu ce que Charles Mony a tenté de mettre en valeur en organisant une collecte de fonds pour les communautés que son organisation, Village Monde, soutient en Tanzanie. Il courait donc symboliquement sous l'emblème de Village Monde, qui vise à encourager le tourisme durable et à améliorer les conditions de vie des communautés éloignées et marginalisées.

La première place de la coupe Kraken n'est pas assortie d'une bourse en argent, mais le trio, qui visait un podium, repart avec un trophée.



Le Sherbrookois Bastien Mony a remporté la coupe Kraken, une régate à bord d'une pirogue traditionnelle organisée le long de la côte de la Tanzanie. — PHOTO FOURNIE

GRAND SOLDE DE JANVIER

sports experts®
Carrefour de l'Estrie





SÉLECTION DE VÊTEMENTS D'HIVER
OBTENEZ 20% à 50% DE RABAIS*
MARQUES ET MODÈLES SÉLECTIONNÉS





Les produits illustrés dans la photo d'ambiance peuvent ne pas être à prix réduit.

SÉLECTION D'ÉQUIPEMENTS DE SKI ALPIN (SKIS, BOTTES ET FIXATIONS)
OBTENEZ 20% à 40% DE RABAIS*
MARQUES ET MODÈLES SÉLECTIONNÉS

SÉLECTION DE BOTTES D'HIVER
OBTENEZ JUSQU'À 50% DE RABAIS*
MARQUES ET MODÈLES SÉLECTIONNÉS

sports experts®
SHERBROOKE
Carrefour de l'Estrie 819 346-5286

5361936

Il écope 3 ans de prison pour l'agression sexuelle d'une ado

Siaka Keita risque l'expulsion du Canada après sa peine

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un homme originaire de la Côte d'Ivoire risque l'expulsion du Canada à l'expiration de sa peine de trois ans imposée dans une affaire d'agression sexuelle.

Sans antécédent judiciaire, Siaka Keita s'est vu imposer cette peine de pénitencier par le juge Paul Dunnigan de la Cour du Québec au palais de justice de Sherbrooke.

Les gestes d'agression sexuelle complète ont été commis en mai 2016 à l'endroit d'une adolescente de 15 ans à Sherbrooke.

« La protection des adolescents en matière de criminalité de nature sexuelle est une valeur fondamentale dont l'importance est reflétée par le fait qu'il faut en pareilles circonstances, privilégier les objectifs de dénonciation et de dissuasion. Le message doit être clair », a exprimé le juge Dunnigan en citant la Cour d'appel du Québec dans sa décision écrite.

Le juge a déterminé que les conséquences indirectes de l'expulsion possible de Keita du Canada pour interdiction de territoire pour grande criminalité à la suite de sa peine de détention ne pouvaient pas à elles seules limiter l'analyse du dossier.

Keita a été reconnu coupable des gestes qui lui étaient reprochés à la suite d'un procès subi en juin 2018.

Il a profité de l'absence de la mère de la victime pour retrouver l'adolescente dans son lit et l'agresser sexuellement.

« Elle a été réveillée par l'accusé qui était sur elle, qu'il l'a retenue, qu'elle l'a poussé, qu'il l'a attrapé, qu'elle s'est débattue et qu'elle a pu ultimement s'enfuir pour se cacher », a relaté le juge Dunnigan lors du prononcé de la peine.

« La protection des adolescents en matière de criminalité de nature sexuelle est une valeur fondamentale dont l'importance est reflétée par le fait qu'il faut en pareilles circonstances, privilégier les objectifs de dénonciation et de dissuasion. Le message doit être clair. »

— Le juge Paul Dunnigan

Le lendemain de cette agression sexuelle, Keita a tenté de faire taire la victime en lui demandant de ne pas en parler à sa mère en mentionnant qu'elle ne la croirait pas. Il lui a même offert de l'argent en échange de son silence.

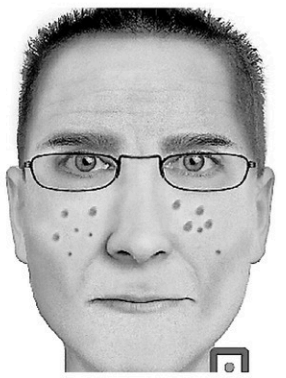
La victime, qui a déposé une lettre lors des observations sur la peine, a exprimé qu'elle avait dénoncé non pas pour se venger, mais « pour pas qu'une autre fille vive ça ».

Le juge a retenu que la victime avait mentionné qu'après l'agression sexuelle, elle avait peur, était découragée, déçue, effrayée, triste, blessée et confuse et qu'après l'agression elle s'est sentie déprimée et isolée.

Le juge estime qu'aucune circonstance atténuante n'a été plaidée ou présentée dans le dossier.

Comme facteurs aggravants, le juge Dunnigan a retenu qu'il s'agit d'une infraction sexuelle grave avec pénétration et usage de la force. Que l'homme de 35 ans a tenté de manipuler la victime, de la contraindre psychologiquement et d'acheter l'impunité après le crime. Le juge retient aussi que Siaka Keita a commis un mauvais traitement à l'égard d'une personne de moins de 18 ans, qu'il avait abusé de la confiance de la victime et que les gestes posés ont eu un effet important sur la victime en raison de son âge.

C'est Me Marie-Line Ducharme qui représentait le ministère public dans cette affaire, alors que Me Marc-André Champagne de l'aide juridique défendait l'accusé.



Le SPS fait circuler le portrait-robot d'un homme ayant visité un logement de la rue Denault sans y être invité.
— PHOTO FOURNIE PAR LE SPS

Il se présente chez une jeune femme deux fois en un mois

SHERBROOKE — Le Service de police de Sherbrooke (SPS) a pu confectionner le portrait-robot d'un homme ayant jeté son dévolu sur une jeune femme habitant sur la rue Denault.

Le 5 novembre, la plaignante a surpris cet individu qui venait de s'introduire dans son logement.

Elle l'avait déjà confronté, un mois auparavant, alors qu'il tentait d'entrer chez elle pendant qu'elle s'y trouvait, ajoute le SPS dans son avis de recherche.

L'individu de race blanche est âgé d'environ 45 ans. Plutôt mince, l'homme mesure environ 1,83 mètre. Ses cheveux sont courts et bruns.

En plus de porter des verres, il a comme signe distinctif des taches brunâtres surélevées sur les joues.

Les citoyens pouvant reconnaître le suspect peuvent contacter le SPS au 819 821-5544. **CLAUDE PLANTE**

Centre Couture Conseil
Tout pour la couture
Vente et réparation de machines à coudre
Dépositaire autorisé
JANOME
NOUVEL HORAIRE
Lundi au vendredi 9 h à 17 h
Samedi 9 h à midi - Fermé le dimanche
688, rue Conseil, Sherbrooke
819 569-3268
centredecoutureconseil.ca
5334562

ÈVART
DENTUROLOGIE
une expérience simplement positive :)
evart.ca
Financement disponible
Suivi annuel gratuit pour tous nos patients.
Nettoyage de la prothèse à l'ultrason, polissage et vérification en bouche.
Béatrice Auclair, d.d. Denturologiste
Gérald Fournier, d.d. Denturologiste
David Brochu, d.d. Denturologiste
Ève Lepage, d.d. Denturologiste
PORTLAND 1855, boul. de Portland 819 822-1367
SHERBROOKE EST 2140, rue King Est 819 569-0664
MAGOG 1657, rue Sherbrooke 819 843-4646
5361180

VOL QUALIFIÉ DU MOTEL LA MARQUISE

Lapointe «va bien» en thérapie

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Impliquée dans l'affaire de vol qualifié au motel La Marquise de Sherbrooke, Roxanne Lapointe a entrepris un cheminement thérapeutique qualifié jusqu'à maintenant de positif.

Devant le tribunal, mercredi, un rapport d'étape a été déposé par son avocat Me Christian Raymond.

« Ça va bien », a répondu Roxanne Lapointe à une question du juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec qui lui demandait comment se passait le début de sa thérapie pour contrer sa dépendance aux stupéfiants.

Elle a même obtenu des permissions de sortie supervisées par des intervenants de la maison de désintoxication où elle réside.

En compagnie de Maxime Vanier, elle est accusée de vol qualifié en utilisant une arme à feu, d'extorsion, d'avoir déchargé une arme à feu et de voies de fait contre une femme qui était présente dans une chambre du motel le 11 octobre 2018.

L'enquêteur du Service de police de Sherbrooke a d'ailleurs remis, mercredi, les mandats de perquisition aux accusés dans cette affaire.

Certains éléments des motifs au soutien des mandats de perquisition ont été caviardés comme c'est habituellement le cas.

Les dossiers des deux accusés ont été reportés au 29 janvier.

Vanier et Lapointe subiront alors avec Benoit Desrosiers leur enquête préliminaire dans une autre affaire de vol qualifié survenue en mai 2018.

Ils sont accusés d'avoir séquestré, attaché, bâillonné puis battu un individu où l'on aurait tenté de lui couper un doigt et de lui arracher un œil pour une dette de drogue ou une transaction qui a mal tourné.

La victime dans cette affaire a été séquestrée pendant 10 heures et attachée à une chaise avec du ruban gris puis des attaches de plastique. Un bas a été placé sur sa bouche. Il aurait été battu avec un bâton télescopique, un balai et à coups de pied et de poing.

L'enquête préliminaire se résumera essentiellement au témoignage de la victime alléguée dans cette affaire survenue le 27 mai rue Short.

C'est Me Julie Beauchemin qui assure la défense de Maxime Vanier, alors que Me Alexandre Fleurent défend Benoit Desrosiers.

Vous avez des infos?

Écrivez-nous à ***redaction@latribune.qc.ca***
Appelez-nous au ***819 564-5454***

Une escorte dénonce son ex qui la menaçait

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une escorte de Sherbrooke a mis fin aux pratiques violentes d'un individu qu'elle fréquentait depuis deux mois en dénonçant les gestes à la police.

Olivier Daigle a été mis hors d'état d'agir, mardi, lorsque le Service de police de Sherbrooke a procédé à son arrestation. L'homme de 29 ans a été accusé, mercredi, d'avoir bénéficié d'un avantage pécuniaire qu'il savait provenir de la prostitution, de menaces et de voies de fait à l'endroit d'une femme.

Les gestes reprochés à Daigle auraient été commis entre le 1er novembre 2018 et le 8 janvier dernier.

Daigle fréquentait la victime depuis environ deux mois. Il avait déménagé de Lachine pour emménager chez elle dans le secteur du centre-ville de Sherbrooke. « Le suspect prenait l'argent de la victime sous la menace. Il la menaçait de plusieurs façons et aurait même tenté de l'étrangler », explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

C'est la femme qui était sous l'emprise de Daigle qui a contacté les policiers. « Nos enquêteurs accordent de l'attention aux situations problématiques peu importe la situation d'une plaignante. Il ne faut pas hésiter à nous contacter pour sortir d'une situation qui devient inacceptable », signale le porte-parole du SPS.

Daigle a comparu menottes aux poings devant le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec.

La procureure aux poursuites criminelles Me Claudie Marmet a consenti à sa remise en liberté sous de sévères conditions et un dépôt de 1000 $.

Daigle devra retourner rester dans la région de Montréal et ne pourra pas contacter la victime alléguée.

Son avocate Me Karine Arseneault-Sirois de l'aide juridique a reporté le dossier au 11 janvier prochain.

Débuter l'année en beauté!



PO+

«En toute confiance»

Dr Dorothée Garant, md
Médecine esthétique
(Spécialiste en médecine familiale)

2400, rue Principale Ouest, Magog
819 847-4449 | po-plus.com

5351031



SOLDES D'HIVER

9 AU 20 JANVIER

À GAGNER

UNE PAIRE DE BILLET POUR LE SPECTACLE
DE JÉRÉMY DEMAY
au Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke.

Pour participer, remplissez un coupon chez l'un de nos marchands et déposez-le dans le baril au mail central.

Tirage dans la semaine du 21 janvier 2019.

Détails disponibles à la section Promotions et événements du site Web.

LE CENTRE Sherbrooke

340, rue Belvédère Sud, Sherbrooke — LECENTRESHERBROOKE.COM

5360836

opinions

Président-éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

Botter le cœur de Trudeau

BRIGITTE BRETON
bbreton@lesoleil.com



Un verre de champagne rosé dans une main. Un canapé au foie gras dans l'autre. À la maison, en présence d'un médecin, au moment qu'elle aura choisi. C'est ainsi que dit vouloir mourir Nicole Gladu, une septuagénaire atteinte d'un syndrome post-poliomyélite sévère dont la cause est plaidée depuis lundi devant la Cour supérieure du Québec. Pourquoi s'y opposer si son choix, comme celui de grands malades comme elle, est libre et éclairé?

Mme Gladu n'est pas la seule au pays à souhaiter ce scénario réfléchi, planifié et doux pour mettre fin à des années de souffrances et au déclin de son autonomie et de sa qualité de vie.

Dans le cadre légal actuel, l'aide médicale à mourir n'est cependant pas accessible à Mme Gladu. Ni à Jean Truchon, un homme de 51 ans atteint de triparalysie, qui mène avec elle la contestation devant les tribunaux. Ce sont de grands souffrants, mais ils ne sont pas en fin de vie et leur mort naturelle n'est pas « raisonnablement prévisible ».

Attendre une mort naturelle et prendre leur mal en patience. S'offrir un coûteux billet simple pour Dignitas en Suisse, et revenir au pays réduit en cendres dans un colis livré par la poste. Jeûner jusqu'à ce que mort s'ensuive ou pour devenir enfin admissible à l'aide médicale à mourir. Tenter de se suicider, ou convaincre quelqu'un de les aider à le faire. Voilà leurs options.

Qui n'aspire pas à une finale plus sereine, plus digne, plus agréable avec des êtres chers réunis autour de soi, avec en prime, pour certains, une dernière flûte de bulles?

En quoi permettre un possible recours à l'aide médicale à mourir à ce type de malades met-il en danger la vie de personnes vulnérables et handicapées dans la société? En quoi cela peut-il nuire à la prévention du suicide chez les personnes dépressives?

Les cancéreux n'optent pas tous pour l'aide médicale à mourir depuis que Québec et Ottawa la permettent, et les médecins ne sont pas légion à vouloir procéder à l'injection finale.

La réaction serait probablement la même si les lois incluaient les personnes atteintes de maladies graves et irrémédiables dont les souffrances sont devenues intolérables.

Dans l'arrêt Carter rendu en 2015, la Cour suprême n'excluait pas l'aide médicale à mourir pour une personne adulte capable de consentir clairement à mettre fin à sa vie et affectée de problèmes de santé graves et irrémédiables (y compris une affection, une maladie ou un handicap) lui causant des souffrances persistantes qui lui sont intolérables au regard de sa condition.

Ottawa ne l'a pas transposé ainsi dans sa loi. Nicole Gladu, Jean Truchon et leur avocat Jean-Pierre Ménard veulent qu'Ottawa la modifie pour coller à l'arrêt Carter.

Il faut « botter le cœur de Trudeau », faire appel à la compassion des élus, disait en décembre Yvon Bureau, lors d'une rencontre d'information du Collectif Mourir digne et libre, à l'Université Laval.

Il faudra voir les arguments qu'apportera en cour supérieure la batterie d'avocats et d'experts des gouvernements d'Ottawa, de Québec, et des groupes opposés à l'aide médicale à mourir. Les difficultés appréhendées sont-elles insurmontables? Quel dérapage est à craindre?

Margo Ménard a témoigné de son expérience à l'Université Laval. Cette mère a accompagné son fils Sébastien chez Dignitas, en Suisse. Atteint de sclérose en plaques, celui-ci ne se voyait pas, à 42 ans, poursuivre sa vie dans un CHSLD.

Selon cette mère, des dérapages risquent de se produire lorsque des personnes n'ont pas accès à l'aide médicale à mourir, lorsqu'on leur dit qu'elles ne sont pas « assez en fin de vie ». Des gens se suicident, d'autres échouent leur tentative.

Lorsque l'urne de son fils est arrivée de Suisse cinq semaines après son décès comme un simple colis commandé chez Amazon, Mme Ménard a fait la promesse qu'aucune autre famille québécoise n'aura à refaire ce parcours indigne.

Les élus qui se disent à l'écoute de la population ne peuvent ignorer ces appels à l'aide.



CARREFOUR DES LECTEURS

La maison qui rend fou

Qui ne se souvient pas de la maison qui rend fou des *12 travaux d'Astérix*? N'est-ce pas ce qui arrive maintenant dans notre système de santé?

Avec le morcellement des services et des interventions, combiné au manque total de coordination, se faire soigner devient une entreprise ardue qui a de quoi rendre fou.

Les conséquences pour la population sont multiples. Quand on a un problème de santé qui nécessite un traitement le moindrement complexe, on se fait référer d'un spécialiste à l'autre avec des délais prolongés. Et c'est sans compter les délais d'attente à chaque entrevue. Pendant tout ce temps, le problème n'arrête pas d'empirer. Cela en décourage plusieurs qui n'osent pas consulter. En plus de nuire à la santé des gens, cette pratique a également des effets sur le marché du travail, en augmentant l'absentéisme pour raison de santé. On ne saura jamais combien de centaines de morts prématurées cela aura causé.

Pour les professionnels de la santé, cela a un double avantage. D'abord, cela produit une augmentation des actes médicaux et donc davantage de revenus. Enfin, dans tout ce dédale d'interventions, il devient de plus en plus difficile de préciser les responsabilités, ce qui augmente la protection du personnel.

Il semble de plus en plus que les médecins ne sont plus là pour les patients, mais bien plutôt les patients pour les médecins. Sans rejeter l'avantage des spécialisations, n'y aurait-il pas moyen de trouver des façons de faire pour arriver à une meilleure cohésion des services et une plus grande coordination? Ne faudrait-il pas revoir pour cela nos valeurs et nos priorités?

Jean Miville-Deschênes
Sherbrooke

Chassé : mauvais aiguillage?

Le changement de garde hâtif à la tête du ministère de l'Environnement était, pour le moins, prévisible, avant même Noël. MarieChantal Chassé, sans voix affirmée, dans son très bref mandat de ministre a réalisé, tout comme les journalistes, qu'elle ne mourrait pas de vieillesse dans ce Ministère.

À mes yeux ce n'est pas du tout déshonorant, j'affirme que c'est une erreur d'aiguillage et de spécificité. Imaginez un grand pianiste renommé, maître du clavier, que vous placez non pas au piano, mais plutôt au saxophone! Vous n'aurez pas la même qualité de concert!

Dans cette situation, Mme Chassé entrait donc dans une rue sans issue. Comme le mariage, parfois, on le sait après l'engagement. De ce fait, l'aiguillage à la CAQ devra donc se faire sous des normes plus sévères!

Michel Beaumont
Québec

ACCUSATIONS À CARACTÈRE SEXUEL

Félix Malo pourrait admettre certains gestes

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Félix Malo pourrait reconnaître certains gestes à caractère sexuel qui lui sont reprochés.

L'homme de 30 ans est accusé de divers gestes à caractère sexuel sur quatre plaignantes à Sherbrooke.

Devant le tribunal, mercredi, son avocat Me Gaétan Bourassa a mentionné que son client analysait les offres de règlement faites par le ministère public.

« Il y a des ouvertures à un règlement dans au moins un dossier. Nous devons analyser la preuve pour la suite des choses », a expliqué Me Gaétan Bourassa au tribunal

Pour le moment, cinq jours de procès, en segments de deux et trois jours, pourraient être tenus.

« Nous devons discuter afin d'éviter que cinq jours d'audition soient retenus », a indiqué la procureure aux poursuites criminelles Me Joanny Saint-Pierre.



C'est en offrant du cannabis que Félix Malo aurait provoqué des contacts sexuels avec l'une des quatre victimes alléguées sur qui il aurait posé des gestes à caractère sexuel. — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES-QUIRION

Le dossier a été reporté au 22 janvier.

Entre temps, Malo sera de retour devant le tribunal le 15 janvier à Gatineau dans une affaire de bris de ses conditions de remise en liberté.

Il est détenu depuis la fin novembre après son arrestation en Outaouais par le Service de police de Sherbrooke

Son dossier, qui s'étire depuis l'hiver 2017, lui imposait de nombreuses conditions restrictives de liberté.

Une information du public a permis de prendre Malo en défaut concernant de nombreux bris de condition.

Félix Malo avait modifié son profil Facebook alors qu'il lui est interdit d'accéder à Internet ou à des réseaux sociaux. Son ordinateur était relié à un réseau sans fil alors que ça lui est interdit.

Son ordinateur a aussi été saisi lors de cette perquisition.

LES FAITS

C'est en offrant du cannabis que Félix Malo aurait vraisemblablement provoqué des contacts sexuels avec l'une des quatre victimes alléguées sur qui il aurait posé des gestes à caractère sexuel.

Sur une première victime alléguée en 2016, il est accusé de leurre informatique le 1er janvier 2016 puis d'attouchements sexuels et d'incitation à des contacts sexuels entre le 14 février et le 24 décembre 2016.

Des gestes se seraient ensuite produits en 2017 sur trois victimes mineures où il est accusé à nouveau de leurre informatique.

À l'endroit d'une d'entre elles, il aurait fait du leurre informatique entre le 1er février et le 20 mars 2017, ce qui lui a permis vraisemblablement de rencontrer la victime alléguée. Il aurait commis des attouchements sexuels le 25 février 2017 puis une agression sexuelle sur cette victime alléguée de moins de 16 ans, le 12 mars.

Des accusations de trafic de cannabis sont portées contre Malo durant cette période du 1er février au 20 mars 2017 puisqu'il aurait offert des stupéfiants à cette même victime.

Des peines minimales de prison sont applicables dans plusieurs de ces dossiers.

Profitez de la **SUPER PROMO**
MÉLATONINE
de **Webber Naturals** MD *

Difficile de s'endormir et de rester endormi?
La mélatonine de Webber Naturals assure la qualité de votre sommeil.



Offerte en comprimés sublinguaux de 3mg – 5mg ou 10 mg. La mélatonine soulage les facteurs perturbant le sommeil et permet un réveil frais et dispos.

Une formule unique de mélatonine et magnésium super efficace pour favoriser la détente et normaliser le cycle biologique du sommeil.





Sa libération lente assure la diffusion immédiate de 5 mg pour aider à s'endormir plus rapidement et la libération progressive de 5 mg supplémentaires afin d'améliorer la durée et la qualité du sommeil.

EN SPÉCIAL 8,99$ *Voir sélection en magasin.

webbernaturals.com/fr-ca
Webber Naturals Québec
Accès pharma chez Walmart · Brunet · familiprix · Jean Coutu · uniprix

Ces produits peuvent ne pas vous convenir.
Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.
Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

Valide du 10 au 16 janvier 2019

5364215

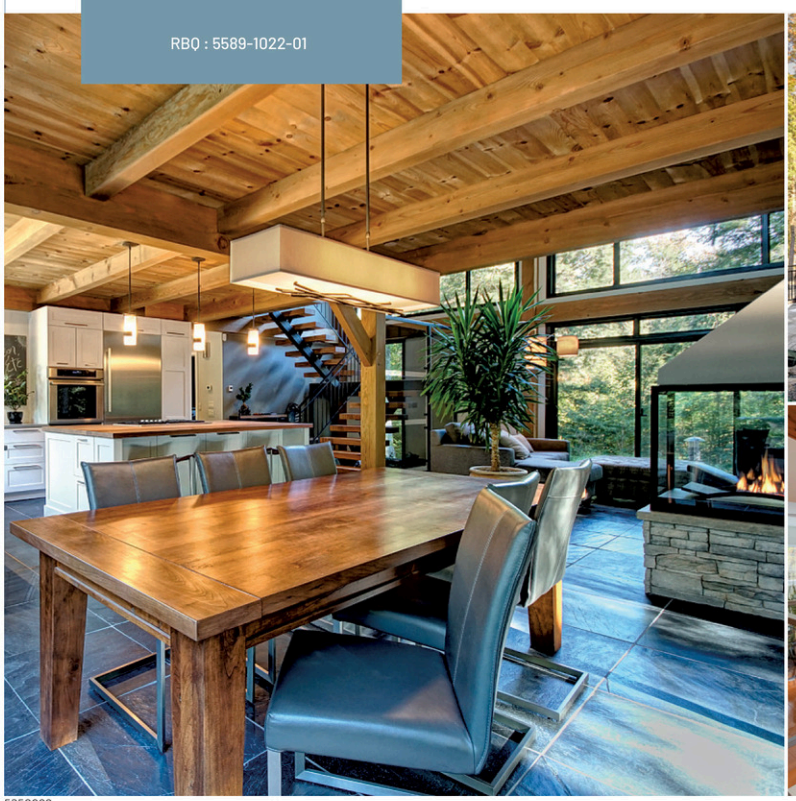
KYO habitation
CRÉATEUR DE MILIEUX DE VIE EN ESTRIE

10 ANS
ARCHITECTURE
CONSTRUCTION
SUR MESURE
RBQ : 5589-1022-01

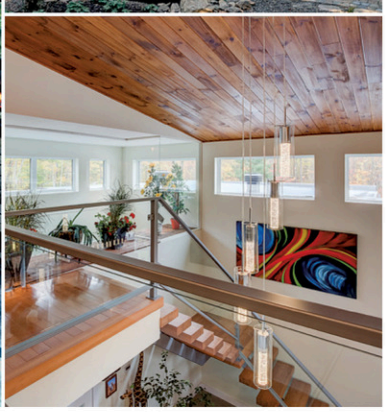
Maison saine, écologique
et à haute efficacité énergétique

Plus de 200 terrains disponibles :
- Saint-Étienne-de-Bolton
- Magog
- Eastman

1(855)768-8737 #1
HABITATIONKYO.COM
LEED CANADA · NOVOCLIMAT 2.0 · GARANTIE · SEHEE







5358099

Les utilisateurs de drones devront obtenir un permis

MORGAN LOWRIE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Quiconque pilote un drone au Canada devra dorénavant réussir un examen en ligne et obtenir un certificat de pilote, en vertu de nouvelles règles annoncées mercredi par le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau.

La nouvelle réglementation, qui entrera en vigueur le 1er juin, s'appliquera à tous les pilotes de drones, qu'ils les utilisent pour le plaisir, le travail ou la recherche. Les opérateurs devront enregistrer leurs drones et leur attribuer un numéro d'enregistrement. Une limite d'âge minimum de 14 ans pour les opérations de base, et de 16 ans pour les avancées, sera aussi fixée.

Une fois certifiés, les pilotes devront maintenir leur aéronef à une altitude inférieure à 122 mètres et rester à l'écart de tout trafic aérien. À moins d'obtenir un certificat de vol spécial de Transports Canada, les exploitants devront garder leurs drones dans leur champ de vision et le faire voler à au moins 30 mètres des autres personnes; ils devront aussi éviter les événements publics et les périmètres de sécurité de la police.

Les contrevenants aux nouvelles règles fédérales seront passibles d'une amende de 1000 à 3000 $ pour les particuliers, mais ces amendes pourront être beaucoup plus lourdes pour les entreprises ou ceux qui enfreignent délibérément les règles. Les contrevenants qui volent délibérément à proximité de la trajectoire de vol d'un aéronef peuvent ainsi être passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à 25 000 $ et d'une peine de prison.

Les nouvelles règles, qui couvrent les drones pesant de 250 grammes à 25 kilos, visent à contrer les incursions croissantes des drones dans l'espace réservé au trafic aérien. Cette annonce survient après de très récents incidents impliquant des drones aux aéroports Heathrow et Gatwick, à Londres, qui ont causé des retards dans les vols et un chaos pour les voyageurs.

« Nous travaillons avec différents groupes, y compris les aéroports, mais aussi les agences de sécurité, pour déterminer quels types de contre-mesures seraient applicables en fonction du type de drone et des circonstances », a par ailleurs précisé mercredi matin le ministre Garneau lors d'une conférence de presse à l'École de technologie supérieure, à Montréal.



Marc Garneau — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES

« Évidemment, pour des raisons de sécurité, je ne peux pas entrer dans les détails à ce sujet, mais nous examinons cela très sérieusement, car cela représente une situation potentiellement dangereuse. »

La première collision enregistrée entre un drone et un avion de passagers au Canada s'est produite en octobre 2017 à Québec, alors qu'un appareil Skyjet avait été heurté lors de son approche à l'aéroport Jean-Lesage. Le pilote a pu poser l'avion en toute sécurité.

SUICIDES DANS LES FORCES CANADIENNES

La prévention se suffit pas

La Presse canadienne

OTTAWA — Plus d'une douzaine de militaires se sont enlevé la vie dans les Forces armées canadiennes l'année dernière, alors même que l'armée mettait en place de nouveaux services et programmes pour prévenir de telles tragédies.

De nouvelles données du ministère de la Défense nationale indiquent que 15 membres de l'armée canadienne se sont suicidés en 2018, soit un de moins que l'année précédente.

Les décès les plus récents ont d'ailleurs coïncidé avec les efforts déployés par les forces armées et Anciens Combattants Canada pour appliquer une nouvelle stratégie de prévention du suicide qui avait été dévoilée à la fin de 2017.

La stratégie comprend des promesses visant à améliorer les services et le soutien disponibles pour les militaires. Elle avait été mise en place à la suite de préoccupations concernant le nombre de militaires et d'anciens combattants qui s'étaient suicidés ces dernières années.



Le ministre Harjit Sajjan — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, ROBERT SKINNER

En réponse aux nouvelles statistiques, le ministre de la Défense nationale, Harjit Sajjan, a déclaré que l'armée et le gouvernement étaient déterminés à améliorer leur stratégie afin de garantir les meilleurs soins et le meilleur soutien possible aux militaires.

Parmi les 15 militaires morts par suicide l'an dernier, 13 étaient des membres à temps plein, tandis que les deux autres étaient des réservistes. Les statistiques ne précisent pas combien étaient des hommes ou des femmes.

Pendant des années, les Forces canadiennes ont refusé d'admettre que leurs membres couraient un plus grand risque de suicide que le grand public. Une étude réalisée par Anciens Combattants Canada l'an dernier suggère le contraire.

Les résultats, fondés sur un examen exhaustif des archives de 1976 à 2012, ont montré que le risque de s'enlever la vie chez les anciens combattants de tous âges était 36 pour cent plus élevé que chez les hommes qui n'avaient jamais servi dans l'armée canadienne.

Au moins 155 membres du service actif se sont suicidés depuis 2010, ce qui équivaut presque aux 158 militaires tués dans la mission en Afghanistan, de 2001 à 2014.

EN BREF

Trudeau annonce trois élections complémentaires le 25 février

OTTAWA — Le vœu du chef néo-démocrate Jagmeet Singh a finalement été exaucé. L'élection partielle dans la circonscription de Burnaby-Sud en Colombie-Britannique aura lieu le 25 février.

« L'attente est enfin terminée », s'est-il exclamé lors d'un point de presse à Burnaby, mercredi.

Le premier ministre Justin Trudeau a annoncé que des élections complémentaires auront donc lieu à cette date dans trois circonscriptions dont celles d'Outremont au Québec et de York-Simcoe en Ontario.

M. Singh, qui n'a pas de siège à la Chambre des communes, se présente dans Burnaby-Sud où il s'est installé avec son épouse. Il a officiellement lancé sa campagne mercredi même s'il multiplie les apparitions dans la région depuis l'automne.

Ottawa aidera Algoma Steel

OTTAWA — Le gouvernement fédéral doit annoncer jeudi un soutien financier maximum de 90 millions $ à l'entreprise ontarienne Algoma Steel, pour aider le producteur à faire face aux tarifs américains sur l'acier et l'aluminium.

Le ministre fédéral du Développement économique, Navdeep Bains, fera cette annonce à l'usine d'Algoma à Sault Ste. Marie. Il sera accompagné du ministre ontarien du Développement du Nord, Greg Rickford, qui devrait annoncer un investissement provincial distinct.

L'aide du gouvernement intervient alors que les producteurs canadiens d'acier et d'aluminium continuent de faire face à des tarifs douaniers élevés imposés en juin dernier par le président américain Donald Trump.

Un nouveau programme d'aide pour les victimes de la thalidomide

OTTAWA — La ministre de la Santé, Ginette Petitpas Taylor, confirme que le gouvernement fédéral lancera au printemps un nouveau programme financier destiné aux Canadiens victimes d'un médicament autrefois utilisé pendant la grossesse et qui est désormais interdit.

Le Programme canadien de soutien aux survivants de la thalidomide remplacera le programme actuel, et fournira un paiement forfaitaire non imposable aux survivants afin de couvrir leurs besoins en soins de santé.

La thalidomide était un médicament considéré comme sûr et efficace, notamment pour contrer les nausées chez les femmes enceintes, lors de son lancement au Canada en 1959. Il a été interdit en 1962 après que l'on a découvert qu'il causait des malformations congénitales et des décès de nourrissons.

Trudeau vante les mérites du gazoduc

KAMLOOPS, C.-B. — Le premier ministre Justin Trudeau a vanté devant ses partisans, mercredi, les mérites du projet de gaz naturel liquéfié en Colombie-Britannique qui est au cœur d'une impasse avec certaines communautés des Premières Nations.

Le gazoduc de 6,2 milliards $ de Coastal GasLink Pipeline, filiale de TransCanada, doit transporter, sur une distance de 670 kilomètres, du gaz naturel liquéfié de la région de Dawson Creek, près de la frontière albertaine, jusqu'au port en eaux profondes de Kitimat, près du Pacifique.

Les libéraux paient pour l'utilisation du bureau de Trudeau dans une vidéo

OTTAWA — Les libéraux rembourseront 500 $ à la Chambre des communes pour avoir utilisé le bureau parlementaire du premier ministre Justin Trudeau pour enregistrer une vidéo de financement.

Le directeur national libéral Azam Ishmael a déclaré que le parti proposait également de remettre l'argent aux personnes ayant fait des dons en lien avec cette vidéo.

Cette décision intervient après que le député néo-démocrate Charlie Angus se soit plaint au Bureau de régie interne (BRI) que la vidéo contrevenait aux règles de la Chambre des communes, qui interdisent l'utilisation de ressources parlementaires à des fins partisanes. **LA PRESSE CANADIENNE**

La SQDC rouvre trois succursales le mercredi

La Presse canadienne

MONTRÉAL — La Société québécoise du cannabis (SQDC) annonce que trois de ses succursales seront rouvertes le mercredi : celles de Sainte-Foy, de Drummondville et de Lebourgneuf à Québec.

Il s'agit d'un projet pilote visant à réduire les files d'attente à l'extérieur de certaines succursales.

Ces trois magasins étaient ouverts dès ce mercredi matin, à 10 h.

La SQDC dit avoir choisi ces trois succursales, car elles sont « représentatives » du réseau : deux se trouvent en milieu urbain et la troisième dans une plus petite ville, a indiqué un porte-parole. Le projet pilote sera mené pendant quelques semaines, puis il sera décidé si les horaires d'ouverture devraient être élargies dans d'autres magasins où les files d'attente sont les plus importantes.

Initialement, les 12 magasins au Québec étaient ouverts tous les jours.

Rapidement, constatant à quel point ses tablettes étaient dégarnies, la SQDC a décidé de réduire les heures d'ouverture et de limiter les jours du jeudi au dimanche, « jusqu'à ce que la disponibilité des produits se soit stabilisée », annonçait-elle le 26 octobre dernier.

Malgré les ruptures de stock qui incommodent bien des clients, la SQDC soutient qu'il y a toujours foule dès l'ouverture de plusieurs succursales.

« Nous recevons des produits quotidiennement selon la capacité de nos producteurs à nous fournir de la marchandise. Il y a quand même quelques produits sur les tablettes et disponibles en ligne, mais les plus populaires sont vendus très rapidement », écrit-elle sur sa page Facebook, en réponse à des clients mécontents.



5366470

LA MAIN DE GRAND-PAPA

Les objets peuplent nos vies et nos maisons. On les garde souvent par utilité, parfois par attachement sentimental. En ce début d'année, les journaux du Groupe Capitales Médias vous présentent des gens à travers un objet fort en symbole, en souvenirs et en émotions.

L'OBJET DE MA VIE



DENIS GRATTON
dgratton@ledroit.com

La photo était formidable. Émouvante et touchante par sa simplicité.

Un petit garçon d'à peine un an qui tient la main de son grand-père. On ne voit pas le vieil homme sur la photo, seulement sa main. Cette vieille main qui a traversé les années, les bonheurs et les tourmentes. Une alliance à son annulaire, témoin des décennies d'amour et de fidélité de cet homme envers celle qui a toujours été à ses côtés.

Le grand-papa, on le voit dans le sourire et les yeux de l'enfant. Dans ces grands yeux remplis d'amour, d'innocence, d'affection et de joie, et levés vers celui qui lui tient la main.

Non, on ne voit pas le grand-père dans cette photo. Mais son âme brille dans les yeux de son petit-fils.

Jocelyne la trouvait magnifique, cette photo laminée et accrochée à un mur de la Basilique Notre-Dame de Montréal. Et Jocelyne la voulait. Sans y penser deux fois, elle l'a décrochée du mur et elle l'a enfouie dans son sac à dos, quitte à devoir réciter trois *Notre Père* et quatre *Je vous salue Marie* si elle se faisait prendre par Monsieur le curé.

Arrivée à la maison, Jocelyne retire la photo de son sac, la montre à sa mère et lui dit : « Maman, regarde cette photo. Tu dois la peindre ». Sa mère a aussi le coup de foudre pour cette photo et elle acquiesce. Elle la peindra.

Cette « maman », c'est la regrettée Muriel Millard, la reine du music-hall. C'était en 1982 et M^me^ Millard avait alors quitté la scène et troqué le micro pour le pinceau afin de consacrer sa carrière à la peinture. Ses œuvres étaient d'ailleurs très populaires, comme elles le sont toujours.

Mais qui était ce petit bonhomme sur la photo ? Et qu'est-il advenu de ce tableau peint par M^me^ Millard à la demande de sa fille ?

• • • • •

Reculons en 1981, en Outaouais.

Roger Lalonde est photographe professionnel. À l'été 1981, la Conférence des évêques catholiques du Canada lui demande de prendre des photos pour illustrer une campagne ayant comme slogan : La foi, ça se vit d'abord en famille. Certaines photos captées par M. Lalonde allaient être affichées dans toutes les églises catholiques au pays.

Cet été-là, le photographe Lalonde se rend à une pourvoirie en Outaouais où son père a loué un chalet pour toute la famille. Il capte alors quelques clichés de son neveu âgé d'un an, Marc-André, le fils de son frère Richard Lalonde et de son épouse, Lyse.

« C'est à ce chalet que mon frère Roger a pris la photo de notre fils Marc-André tenant la main de son grand-père, dit Richard Lalonde. Ce que nous ne savions pas, c'est que cette photo allait être affichée dans toutes les églises du Canada. Mon père, qui a quitté ce monde il y a quelques années, disait souvent en riant qu'il était une vedette grâce à cette photo. »

« Moi, j'aimais tellement cette photo, ajoute Lyse, que je l'ai apportée à mon travail, à un cabinet de dentistes de Gatineau, et je l'ai accrochée à un mur de la salle des secrétaires. J'en étais tellement fière. »

Deux ans plus tard, au printemps 1983, Lyse Lalonde est à son travail lorsqu'une collègue prénommée Lucie lui demande si elle veut l'accompagner à une exposition de la grande Muriel Millard qui se tient à la galerie Montcalm, à la Maison du citoyen de Gatineau. « Je ne peux malheureusement pas, lui répond Lyne. Mais j'aimerais vraiment ça. Les œuvres de M^me^ Millard sont si belles. »

Ce soir-là, le téléphone chez Richard et Lyse sonne. C'est Lucie au bout du fil.

« Lyse, tu ne le croiras pas, mais Muriel Millard a peint Marc-André ! La peinture est ici, dans son exposition. »

« Je n'en croyais pas mes oreilles, se souvient Lyse Lalonde. Comment Muriel Millard aurait-elle pu peindre mon fils ? Et pourquoi!? Mais la description de la toile que me donnait ma collègue au bout du fil était tellement convaincante qu'il me la fallait. À tout prix. »



Depuis 35 ans, Lyse et Richard Lalonde gardent précieusement le tableau peint par Muriel Millard sur lequel figure leur fils Marc-André aujourd'hui décédé.— PATRICK WOODBURY, LE DROIT

« Ce tableau ne devrait plus être ici aujourd'hui. Il devrait être chez notre fils, Marc-André. Le fait demeure qu'il a encore plus de valeur à nos yeux depuis que Marc-André est parti. »

— Richard Lalonde

Mais le lendemain matin, l'exposition des œuvres de M^me^ Millard avait déjà quitté Gatineau. Lyse Lalonde a cependant réussi à joindre la fille de Muriel Millard, à Montréal. Et celle-ci a accepté de revenir en Outaouais pour remettre à ce couple le tableau de leur fils peint par sa mère.

Depuis 35 ans, cette toile authentifiée par Muriel Millard décore le salon de la maison des Lalonde à Gatineau.

• • • • •

« Ce tableau ne devrait plus être ici aujourd'hui, dit M. Lalonde. Il devrait être chez notre fils, Marc-André. Le fait demeure qu'il a encore plus de valeur à nos yeux depuis que Marc-André est parti. »

Leur fils était atteint de schizophrénie. Une maladie qui a été amplifiée par sa consommation régulière de cannabis, croient ses parents. Le 13 août 2010, Marc-André s'est enlevé la vie. Il n'avait que 30 ans.

« Marc-André ne voulait pas admettre qu'il était malade, dit son père. Jusqu'à l'âge de 30 ans, il pensait qu'il jouait simplement de malchance. »

« Marc-André était un enfant heureux, renchérit sa mère. Il était un rayon de soleil qui ne semait que du bonheur. Mais du moment où il a commencé à consommer du cannabis, on a vu les changements chez lui. Il a tellement combattu pour se libérer de sa souffrance. Marc-André voulait juste vivre normalement, avoir une épouse, des enfants, une maison. Tout ce que les jeunes veulent, il le souhaitait aussi. Il se répétait souvent : 'Je suis donc pas chanceux'.

« En août 2010, reprend M. Lalonde, lorsqu'il a enfin réalisé qu'il était malade, il a décidé de poser le geste. Je pense que Marc-André a voulu reprendre le contrôle de sa vie. Et la seule façon qu'il a trouvée de le faire, c'est en s'enlevant la vie», laisse-t-il tomber en tournant ses yeux plein de larmes vers le tableau posé au mur.

Ce tableau qui leur rappelle de si beaux et de si doux souvenirs. Ce tableau qui leur rappelle aussi le jour où leur cœur a été brisé à tout jamais. Ce tableau qui les console en sachant que Marc-André n'est pas seul de l'autre côté, quelqu'un qu'il aime tant est avec lui.

Quelqu'un pour lui reprendre la main.

Vous ou vos proches avez besoin d'aide ? N'hésitez pas à contacter le 1-866-APPELLE (277-3553).

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
14 804,73	598,11	75,64	23 879,12	2584,96	6957,08	1292,00	52,36
+ 199,58	+ 9,85	+ 0,41	+ 91,67	+ 10,55	+ 60,08	+ 6,10	+ 2,58

TAUX DIRECTEUR

Poloz reste à 1,75 %

ANDY BLATCHFORD
La Presse canadienne

OTTAWA — La Banque du Canada laisse les taux d'intérêt inchangés, alors que l'économie traverse une période de ralentissement temporaire attribuable à la forte chute des prix du pétrole, a affirmé mercredi le gouverneur de la banque centrale, Stephen Poloz.

La récente chute des prix du brut a assombri les perspectives économiques à court terme de la banque centrale, mais M. Poloz a prédit que les effets de la nouvelle crise pétrolière disparaîtraient au cours des prochains mois et permettraient au Canada de reprendre de plus belle son expansion économique.

« Au fur et à mesure que la neige fondra, nous aurons une idée plus claire du fait que l'économie est sur la bonne voie et qu'elle risque de croître au-dessus ou autour de deux pour cent par la suite », a affirmé M. Poloz aux journalistes après avoir annoncé que la banque maintenait son taux directeur à 1,75 pour cent.

La banque a répété mercredi qu'il lui faudrait encore augmenter les taux, mais cette fois, elle a inséré la locution « avec le temps » dans sa déclaration.

« Cela a pour but d'injecter une certaine ambiguïté dans le calendrier, parce que de toute évidence, nous sommes confrontés à des développements survenus au cours des derniers mois qui constituent un retard », a expliqué M. Poloz.

Dermapure déménage

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Dermapure déménagera sa clinique de soins esthétiques au Complexe Le Baron au printemps 2019. Les bureaux administratifs de l'entreprise, qui est installée au centre-ville depuis ses débuts en 2009, demeureront au 49 rue Wellington Nord.

« Le bail a été signé en janvier et le déménagement est prévu pour le 1er mai. L'accessibilité à un stationnement gratuit pour nos clients justifie notre décision ainsi que le manque d'espace pour nos bureaux », explique la fondatrice et présidente du Groupe Dermapure, Marilyne Gagné.

La nouvelle clinique de soins esthétiques sera située au 3200 rue King Ouest, voisin du restaurant Freshii, dans le bâtiment A du Complexe Le Baron. L'aménagement des nouveaux locaux représente un investissement de 300 000 $. L'espace réservé aux soins passera de 1500 à 3200 pieds carrés.

« Nous recruterons prochainement trois nouvelles personnes en vue de l'ouverture de la nouvelle clinique et six nouveaux employés au siège social sur la rue Wellington. Cela portera le nombre d'employés à Sherbrooke à 30 incluant les nouvelles recrues », ajoute Mme Gagné précisant que le Groupe Dermapure compte quelque 200 employés à travers le Canada.

Fondée il y a dix ans, l'entreprise sherbrookoise détient aujourd'hui 13 cliniques à travers le pays, soit à Sherbrooke, Montréal, Québec, Laval, Saint-Lambert, Chicoutimi, Richmond, Chilliwack, Kelowna, Saskatoon et Vancouver, où sont situées trois succursales.

Au printemps 2018, Mme Gagné avait manifesté dans les médias qu'elle envisageait déménager sa clinique sherbrookoise estimant qu'avec l'ouverture des Boefish, Westley et Pizzéria 900, « le centre d'activités se déplace vers l'ouest ».

« Quand je vais au Westley, le stationnement ne me coûte rien. Ici, quand un client a une contravention parce qu'il a dépassé son temps de stationnement, c'est nous qui payons. Ça arrive environ quatre fois par mois. Pourtant, je reçois une trentaine de patients par jour et j'ai 25 employés qui pourraient consommer au centre-ville », avait-elle déclaré, ajoutant qu'un déménagement vers l'ouest entrainerait possiblement une augmentation de son chiffre d'affaires d'un demi-million de dollars.

Delta commande 15 A220 de plus

MONTRÉAL — Delta Air Lines a décidé d'ajouter 15 autres A220 — ces appareils nés de la C Series de Bombardier — à sa flotte, faisant ainsi passer le total des commandes du transporteur aérien américain à 90 avions.

Annoncé mercredi, ce contrat concerne l'A220-300, le modèle qui peut transporter le plus grand nombre de passagers.

En 2016, Delta avait passé une commande de 75 appareils A22-100, auparavant appelés CS100, avec des options pour 50 autres avions. La compagnie aérienne a également décidé de convertir certaines commandes, ce qui fait en sorte que 50 des 90 appareils achetés seront des A220-300.

Depuis octobre, Delta a reçu quatre appareils, qui ont été assemblés à Mirabel, dans les Laurentides. **LA PRESE CANADIENNE**

Bombardier obtient un contrat de 669 M$ US au New Jersey

MONTRÉAL — Bombardier a annoncé mercredi avoir signé un contrat de 669 millions $ US portant sur la fourniture de 113 voitures de train de banlieue au New Jersey.

La société a précisé que le contrat ne générerait pas de travail supplémentaire au Canada, puisque les règles de « Buy American » font en sorte que le contrat sera exécuté par l'usine de Bombardier à Plattsburgh, au New York, plutôt que par ses installations au Québec.

Depuis 2018, au moins 65 pour cent du coût des composants des projets de transport en commun doivent être fabriqués aux États-Unis, et l'assemblage final doit également avoir lieu en sol américain. **LA PRESSE CANADIENNE**

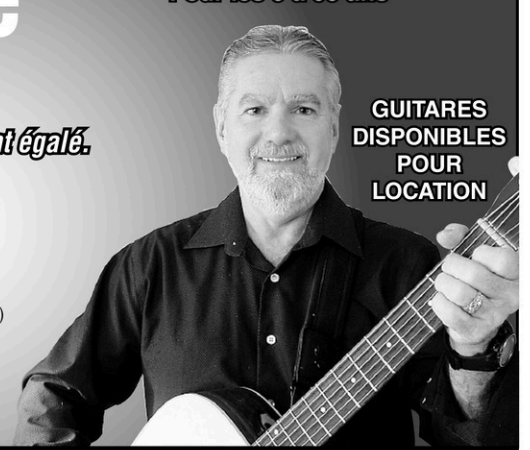
Cours de guitare

Méthode rapide - À l'oreille
Pour les 9 à 99 ans

RENÉ GILBERT
Réalisez votre rêve avec René. Souvent imité, rarement égalé.

Début des cours :

Le lundi 14 janvier à Victoriaville (Colisée Desjardins)
Le mardi 15 janvier à Sherbrooke (Centre Julien Ducharme de Fleurimont)
Le mercredi 16 janvier à Drummondville (Pavillon Gilles Soucy)
801, rue Laura-Héroux,
Centre comm. Sintra St-Chales-de-Drummond)



GUITARES DISPONIBLES POUR LOCATION

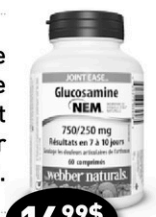
Inf. et inscription: René Gilbert 819 879-4774 • renegilbert@cgocable.ca
Débutants de 18 h à 19 h • Intermédiaires de 19 h 15 à 20 h 15 • Avancés de 20 h 30 à 21 h 30

5367239

SUPER PROMO
Sur les produits Webber Naturals MD *



Un puissant anti-inflammatoire naturel qui agit en moins de 10 jours.
16,99$ ou moins



Une combinaison de membrane de coquille d'oeuf naturelle (NEM) et de glucosamine permet un soulagement naturel à la douleur et à la raideur articulaires associées à l'arthrose.
16,99$ ou moins



Une combinaison super efficace pour favoriser la détente et normaliser le cycle biologique du sommeil.
8,99$ ou moins



Offerte en comprimés sublinguaux de 3 mg – 5 mg ou 10 mg. La mélatonine soulage les facteurs perturbant le sommeil et permet un réveil frais et dispos.
8,99$ ou moins

* Voir sélection en magasin.

webbernaturals.com/fr-ca
Webber Naturals Québec

Accès>pharma chez Walmart · Brunet · familiprix · uniprix

Ces produits peuvent ne pas vous convenir.
Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.

Valide du 10 au 16 janvier 2019

Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

5364207

Valcourt célèbre la neige

JULIE LUPIEN
julie.lupien@latribune.qc.ca

VALCOURT — Des bonshommes de neige format géant occupent le devant d'une douzaine de commerces et d'organismes de la rue Saint-Joseph à Valcourt. Ces personnages imposants sont autant de témoins que la porte d'entrée des festivités hivernales de la région qui débutent avec le Festi Val en neige de Valcourt.

Mis sur pied par le conseil municipal de Valcourt, le projet pilote de décoration a été mis en place sur la rue Saint-Joseph, une des principales rues de la municipalité. Les commerçants sont invités à décorer leur bonhomme de neige, réalisés avec des balles de foin, afin de vitaliser la rue Principale. « Nous espérons continuer de décorer la rue à des moments spécifiques durant l'année, mais nous commençons avec le Festi Val en neige. On verra ce qu'on fera pour la suite », mentionne Rénald Chênevert, maire de Valcourt.

« Les citoyens sont aussi invités à décorer leurs demeures pendant le festival en réalisant des sculptures de neige et en laissant leurs lumières décoratives visibles pendant l'événement », ajoute Alain Martel, directeur des services récréatifs et communautaires de la ville de Valcourt.

C'est sans équivoque que la grande région de Valcourt peut se qualifier de capitale hivernale du Val-Saint-François. En plus de son club de motoneigistes, de ski de fond et de son incontournable Grand Prix Ski-Doo, la municipalité peut ajouter le 4e Festi Val en neige à son arc. Les activités d'hiver seront donc à l'honneur à Valcourt du 10 janvier au 23 février 2019.

Fidèle à la tradition de plusieurs festivals, la programmation de celui de Valcourt prévoit plaire à toutes les tranches d'âge et à tous les goûts. Activités sportives, culturelles et sociales ont été présentées lors du lancement officiel de l'événement mercredi au Centre culturel Yvonne L. Bombardier.

« Plusieurs organismes participent à la tenue de cette 4e édition. La tenue du Grand prix Ski-Doo de Valcourt les 8, 9 et 10 février vient également bonifier la programmation du festival », mentionne Alain Martel.



Mis sur pied par le conseil municipal de Valcourt, le projet pilote de décoration a été mis en place sur la rue Saint-Joseph, une des principales rues de la municipalité. Les commerçants sont invités à décorer leur bonhomme de neige, réalisés avec des balles de foin, afin de vitaliser la rue Principale. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

ACTIVITÉS VARIÉES

Après seulement une année d'existence, le Club de ski de fond jeunesse de Valcourt organise une course de ski de fond le dimanche 27 janvier. « Les organisateurs n'ont pas hésité à s'impliquer. Ils ont même décidé d'accueillir la finale régionale de qualification des Jeux du Québec », ajoute le directeur.

Le Festi Val en neige débute avec le 50e anniversaire du tournoi PBM du hockey mineur de Valcourt. Le Ciné-Club du Comité culturel du Grand Valcourt présentera deux projections lors du festival, tandis que le Club de motoneigiste Les Pionniers de Valcourt organisera une randonnée en motoneige pour ses membres les 26 et 27 janvier.

Le traditionnel hockey bottine à Racine, du patinage à Lawrenceville, un disco patin, un bingo des jeunes et le bingo pour les adultes organisé par l'Association des pompiers de Valcourt font aussi partie de la programmation.

Alors que le Centre culturel propose une activité « cherche et trouve » ainsi qu'un spectacle de magie, le Musée de l'ingéniosité accueillera sur son site un spectacle de motoneiges acrobatiques. Cette prestation haute en couleur suivra une présentation commentée de motoneiges antiques et d'autoneige animée par Pierre Pellerin, président du regroupement des collectionneurs de motoneiges antiques du Québec.

Un mois avant la tenue du Grand Prix Ski-Doo de Valcourt, la directrice Véronique Lizotte annonçait en primeur la nouveauté du vendredi intitulé Défi 3 skis t'es pas game?!. « Tous les citoyens sont invités à apporter leur trois skis pour participer à la compétition amicale. Ceux qui se présenteront avec le leur et un accessoire vintage entreront gratuitement sur le site du Grand prix le vendredi. Près de 1000 $ en prix seront remis », explique Véronique Lizotte, directrice de l'événement.

Elle pourrait gagner 1 M$ à la télé

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une Sherbrookoise pourrait gagner un million $ en direct à la télé dimanche lors du gala télévisé Célébration de Loto-Québec. Rita Lizotte est détentrice d'un billet lui permettant de participer à l'émission qui sera présentée dès 20 h 30 sur les ondes de TVA.

Mme Lizotte s'est procuré son billet chanceux au Tigre Géant à Sherbrooke, annonce la société d'État. Elle sera peut-être la gagnante du gros lot d'un million $.

L'édition 2019 de Célébration manquera les 30 ans de l'émission spéciale. Elle sera animée par la chanteuse Marie-Mai et mettra en vedette Brigitte Boisjoli, le Cirque du Soleil, Alexandre Da Costa, Luc De Larochellière, Andréanne A. Malette, Alex Nevsky, Klô Pelgag et Qw4rtz.



Uune Sherbrookoise pourrait gagner un million $ à la télé dimanche lors du gala télévisé Célébration de Loto-Québec. Rita Lizotte participera à l'émission. — PHOTO FOURNIE PAR LOTO-QUÉBEC

Pour une 30e année consécutive, Yves Corbeil fera des heureux lors des tirages de la soirée.

BILAN 2018

Par ailleurs, Loto-Québec en profite pour dresser un bilan des gains obtenus par les Estriens en 2018. En tout, quatre chèques de 1 000 000 $ ou plus ont été remis dans la région. De plus, 34 chèques de 25 000 $ ou plus ont été gagnés, dont 14 de 100 000 $ ou plus.

Lors du tirage du Lotto 6/49 du 14 février, Jean Rouillard a mis la main sur le gros lot de 7 039 870 $. Ne sachant pas qu'il avait en sa possession le billet gagnant, le chanceux a mis quelques semaines avant de réclamer son lot. C'est en voyant un bulletin de nouvelles disant que Loto-Québec recherchait un gagnant en Estrie que M. Rouillard a reconnu les chiffres qu'il avait choisis.

Le 9 février, Adamo Altobelli a remporté 1 000 000 $ au tirage des sélections additionnelles du Québec Max. Parmi ses projets : se mettre en forme, bien manger, voyager et acheter une voiture écologique! Il compte continuer à travailler encore quelques années avant de penser à la retraite.

Gilbert Dubois a remporté 1 000 000 $ au tirage du Lotto Max du 8 juin. C'est en regardant les résultats dans le journal le lendemain matin que le gagnant a réalisé qu'il remportait un Maxmillions. Au moment du gain, M. Dubois souhaitait gâter sa famille et acheter une roulotte pour se rendre jusqu'à la côte Pacifique.

Jean-François Lauzon a remporté 1 000 000 $ au tirage du Lotto 6/49 du 20 juin. Le chanceux s'était procuré son billet en ligne sur lotoquebec.com. Il joue toujours les deux mêmes sélections composées de chiffres représentant des dates importantes pour lui. L'achat d'une maison faisait partie de ses projets.

Loto-Québec note que l'année 2018 a été la plus chanceuse de tous les temps pour les Québécois à la loterie, alors qu'on a remis 139 lots de 1 000 000 $ ou plus.

Recherchés pour un important vol de parfums

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Service de police de Sherbrooke (SPS) fait circuler les photos de deux suspects recherchés pour un important vol de parfums.

L'événement est survenu le 12 novembre, vers 18 h 40, à la pharmacie Pharmaprix, située au 1811 de la rue King Ouest, à Sherbrooke.

Un homme et une femme se sont présentés sur place et ont volé huit parfums pour une valeur totale de 1089 $.

Le SPS demande l'aide du public pour identifier ces individus.

L'homme a environ 40 ans, mesure 1,65 mètre et pèse 73 kilos. Il a le teint clair, les yeux et les cheveux bruns et porte une barbiche. Il portait un manteau de couleur foncée, un chandail à capuchon gris, des jeans pâles, des souliers foncés et des lunettes de soleil sur la tête.

Âgée d'environ 35 ans, la femme recherchée mesure 1,68 mètre et pèse 82 kilos.

Elle aussi a le teint clair, les cheveux bruns et ondulés ainsi que les yeux bruns. Elle portait un manteau d'hiver avec collet en fourrure, des jeans bleus, des bottillons foncés et des lunettes de soleil sur la tête.

Quiconque ayant des renseignements pouvant aider à identifier ces personnes est prié de communiquer avec le SPS au 819 821-5544 ou au 819 821-5555.



L'homme et la femme recherchés pour l'important vol de parfums survenu en novembre à Sherbrooke. – PHOTO FOURNIE PAR LE SPS

MICHEL POULIN ET DIANE FELLICE

Marier philanthropie et chanson

RONALD MARTEL
ronald.martel@latribune.qc.ca



Avec sa conjointe Diane Fellice, Michel Poulin a préparé un spectacle hommage à Claude Léveillée, qui sera présenté dans sa ville d'origine, Lac-Mégantic, le 10 mai prochain. Celui qui a notamment oeuvré à *La Tribune* ainsi qu'à la Fondation du CHUS remettra les profits de la soirée à la maison de soins palliatifs La Cinquième Saison. — PHOTO FOURNIE

LAC-MÉGANTIC – Le plaisir de chanter a commencé en famille pour le Méganticois d'origine Michel Poulin et sa conjointe musicienne, Diane Fellice. Ils en ont tiré un grand projet de spectacle, en hommage à Claude Léveillée, ce monstre sacré de la chanson québécoise. Et c'est pour le faire chanter aux Méganticois qu'ils présenteront ce spectacle sur la scène Desjardins de la polyvalente Montignac le 10 mai prochain.

Pour unir l'utile à l'agréable, leur projet servira à amasser des fonds pour la Maison La Cinquième Saison, qui fournit des soins palliatifs aux populations des MRC du Granit et du Haut-Saint-François.

« C'est sans façon et sans prétention. L'idée a germé il y a deux ans environ, à la suite de quelques spectacles que nous avons donnés à Laval, ma conjointe et moi. Nous avons choisi 17 chansons de Claude Léveillée, des chansons qui nous ont fait vibrer, que tout le monde au Québec connaît et a déjà fredonnées. Évidemment, la chanson *Frédéric* nous inspire depuis longtemps et elle à la base de ce spectacle que nous viendrons donner à Lac-Mégantic, parce que nous tenions à le faire chez nous. C'est un sentiment très intense. Lac-Mégantic, ce sera toujours chez nous! » confie Michel Poulin, avouant qu'il revient souvent au chalet familial, sur le bord du lac.

« Claude Léveillée a aussi produit des albums de pièces instrumentales. C'est pour cette raison que nous nous sommes entourés d'un musicien exceptionnel, le chef d'orchestre de Tocadéo Marc-André Cuierrier. Il y aura aussi la soliste et choriste Marieve Dionne et la comédienne Lise Martin, la conjointe de Marcel Leboeuf, un ami de longue date. Elle viendra faire les liens entre les chansons », décrit M. Poulin.

Musicien très polyvalent, Marc-André Cuierrier a accompagné plusieurs artistes lors de spectacles variés au Québec. La deuxième voix sera assumée par Michel Poulin lui-même.

RETOUR AUX SOURCES

Après un passage de cinq ans au journal *La Tribune*, — « les plus belles années de ma vie », en retient-il —, Michel Poulin confie être rendu à une préretraite méritée, « sortant de trois directions générales de fondations [dont celle du CHUS] et du monde exigeant de la philanthropie, qui [l'] ont vidé de toute [son] énergie », avoue-t-il.

« Mais je prends quand même de plus petits mandats à titre de consultant... C'est comme bénévole que nous présenterons ce spectacle. Ce n'est pas notre métier dans la vie, mais nous aimons chanter! »

Il a d'ailleurs fait partie de la distribution de la revue musicale *De Juliette à Don Juan*, en 2006, ce que plusieurs personnes, dans son entourage, ont oublié depuis...

« Et puis il y a un historique, dans ce projet : j'ai fait partie de la première cohorte des étudiants de la polyvalente Montignac, quand cette nouvelle école a été construite. Nous y avons donné le premier spectacle étudiant et, près de 50 ans plus tard, nous allons y retourner, dans notre patelin, pour cet hommage à Léveillée. J'avais consulté à ce sujet l'ex-mairesse Colette Roy Laroche, qui est présidente de la Maison La Cinquième Saison. Le comédien Jacques Thisdale y participera aussi, en ouverture du spectacle, en prêtant sa voix pour lire une lettre que les parents de Claude Léveillée ont adressée jadis à leur fils », révèle Michel Poulin.

« On se fait plaisir avec ce spectacle et on veut en faire profiter les gens. Il y aura des surprises, des clins d'œil, un pot-pourri qui se prépare au piano... Les gens seront bien servis de se replonger dans cet univers-là! »

Vous voulez y aller?

Hommage à Claude Léveillée

Vendredi 10 mai 2019, 20 h

Salle Montignac, Lac-Mégantic

Entrée : 35$

Anthropocène décroche le Prix Rogers du meilleur film canadien

La Presse canadienne

TORONTO —*Anthropocène : L'époque humaine* a remporté le Prix Rogers du meilleur film canadien, d'une valeur de 100 000 $.

Le documentaire de Jennifer Baichwal, Edward Burtynsky et Nicholas de Pencier, réquisitoire environnementaliste, porte sur les bouleversements qu'ont connus les écosystèmes de la Terre depuis la révolution industrielle.

Le prix de l'Association des critiques de films de Toronto (TFCA) a été remis lors d'une cérémonie à Toronto, animée par le directeur artistique et coresponsable du Festival international du film de Toronto (TIFF), Cameron Bailey.

En acceptant cet honneur, Jennifer Baichwal et Nicholas de Pencier ont déclaré qu'ils partageraient le prix en argent avec les deux autres finalistes, ainsi que pour une initiative du TIFF pour soutenir les femmes dans le cinéma.

Ces finalistes, Sofia Bohdanowicz, réalisatrice de *Maison du bonheur*, et Sadaf Foroughi, réalisatrice de *Ava*, ont également reçu chacune 5000 $ de Rogers Communications.

Anthropocène est un projet multidisciplinaire qui comprend également une exposition d'art. Il s'agit du dernier film d'une trilogie, après *Manufactured Landscapes* et *Watermark*.

FRÈRE DU CHANTEUR RENAUD

Le parolier Thierry Séchan s'est éteint

La Presse Canadienne

PARIS — L'écrivain et parolier Thierry Séchan, frère du chanteur Renaud, s'est éteint à son domicile parisien.

Selon le communiqué familial, relayé à plusieurs médias par l'avocat de Renaud, Stéphane Loisy, Thierry Séchan est décédé à l'âge de 69 ans.

« Renaud et David Séchan, ses frères, ainsi que ses trois filles Olivia, Lou et Lila me chargent de vous annoncer avec une grande tristesse que Thierry Séchan est décédé à l'âge de 69 ans à son domicile parisien de mort naturelle », indique le communiqué familial.

D'après plusieurs médias français, il est décédé dans la nuit de mardi à mercredi.

Parolier pour Julien Clerc (*Fille du feu*), Daniel Lavoie (*Qui sait?* et *Je voudrais voir New York*), Elsa, Dick Rivers et plusieurs autres, il a aussi enregistré au moins deux albums comme chanteur.

À titre d'écrivain, il a notamment offert en plusieurs volumes *Nos amis les chanteurs*, regard incisif sur la chanson en France, et



Thierry Séchan — PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

Paris-Montréal Express, qui évoque un « train imaginaire qui relie Paris, ma ville natale, à Montréal, mon lointain port d'attache ».

Il a consacré plusieurs livres à son frère Renaud, dont *Lettres à mon frère Renaud* en 2013.

La Chine renforce la censure sur l'internet

Agence France-Presse

PÉKIN — Critiquer les dirigeants du Parti communiste, parodier l'hymne national ou « vénérer l'argent » : les autorités chinoises ont rendu publiques mercredi de nouvelles lignes directrices sur les contenus vidéo à censurer sur l'internet dans le cadre de leur campagne contre les informations « nuisibles ».

Premiers visés par cette censure, les sujets politiques. Les plateformes internet ne sauraient mettre en ligne des vidéos dans lesquelles l'hymne chinois est parodié, les chefs du parti unique critiqués ou l'indépendance de l'île de Taïwan encouragée.

Des images faisant le culte de l'argent-roi, des vidéos « non vérifiées » de manifestations ou de rassemblements ou encore véhiculant une vision « malsaine » du mariage et de l'amour sont également proscrites.

Depuis l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir en 2013, la Chine a renforcé son contrôle de l'internet, traquant les contenus « illégaux » et bloquant l'accès à de nombreux sites étrangers comme Facebook et Google.

En 2018, les autorités chinoises ont ainsi fermé 26 000 sites internet « illégaux » et effacé six millions de commentaires, a rapporté lundi l'agence de presse Chine nouvelle. Elles ont également effacé 9000 comptes de réseaux sociaux.

Les fournisseurs d'accès sont toutefois invités à promouvoir certaines vidéos et comptes internet, comme ceux du gouvernement et de l'armée chinoise, afin d'« améliorer l'offre de vidéos positives et de grande qualité ».

BAFTA

La favorite en tête des nominations

Agence France-Presse

LONDRES — Le film historique *La favorite* du réalisateur grec Yorgos Lanthimos a récolté 12 nominations en vue de la 72e cérémonie des Bafta, ce qui le place en tête du peloton des nominations, a annoncé mercredi l'organisation cinématographique britannique.

Dans cette comédie dramatique se déroulant dans l'Angleterre du XVIIIe siècle, une confidente et une courtisane de la reine Anne se disputent ses faveurs, dans un triangle amoureux teinté d'ambitions politiques.

Pour la cérémonie de la British Academy of Film and Television Arts (Bafta) du 10 février, le film a notamment été nommé dans les catégories du meilleur film, du meilleur metteur en scène et de la meilleure actrice dans un premier rôle, pour le jeu de la Britannique Olivia Colman.

L'actrice a déjà été récompensée pour son rôle dans le film, comme meilleure actrice dans une comédie ou comédie musicale aux Golden Globes américains dimanche. Le titre de meilleure comédie a cependant échappé à *La favorite*, nommé malgré tout dans cinq catégories de la cérémonie hollywoodienne.

Récompensé aux Golden Globes comme meilleur drame, *Bohemian Rhapsody*, un film retraçant l'histoire du groupe Queen et de son chanteur Freddie Mercury, a raflé sept nominations aux Bafta, soit autant que les films *A Star Is Born*, sur l'ascension d'une jeune chanteuse interprétée



Olivia Colman — PHOTO FOURNIE PAR INVISION, JORDAN STRAUSS

par Lady Gaga, le film mexicain *Roma* et le film biographique sur l'astronaute Neil Armstrong, *First Man — Le premier homme sur la Lune*.

Parmi ces favoris, seuls *A Star Is Born* et *Roma* sont en lice pour le titre de meilleur film contre *La favorite*, ainsi que deux films sur les tensions raciales aux États-Unis : *BlacKkKlansman* et *Le livre de Green*.

Bohemian Rhapsody figure pour sa part dans la catégorie meilleur film britannique aux côtés de *La favorite* notamment.

Le film biographique sur Dick Cheney, *Vice*, a aussi reçu six nominations, contre cinq pour *BlacKkKlansman*.

Les vainqueurs seront annoncés lors d'une cérémonie au Royal Albert Hall, à Londres, deux semaines avant la cérémonie des Oscars américains.

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MARDI 8 JANVIER 2019

TOUT OU RIEN : 01 03 07 08 09 10 12 13 16 20 21 22

Lotto D : 2 3 4 4 2 3 4 2

Sprinto : 26 28 37 41 49

Lotto Poker : 2 ♢ 7 ♡ 9 ♠ R ♣ R ♢

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 24 AVRIL 05 CAPRICORNE

Banco : 01 02 03 08 09 18 20 21 22 36 44 48 50 53 62 64 66 68 69 70 — Turbo x 3

Quotidienne : 2 57 3 903 4 3354

Triplex : 14 18 24 29 30

Extra : 2546591

Celebration 2019

Avez-vous votre billet? Gala le 13 janvier 2019!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

5356286

DONNÉES PERSONNELLES

Cambridge Analytica mise à l'amende

Agence France-Presse

LONDRES — La société britannique d'analyse de données Cambridge Analytica a été condamnée mercredi à une amende par un tribunal londonien, pour ne pas s'être conformée à une injonction du régulateur britannique, lui demandant de divulguer les données détenues sur un professeur américain.

Cambridge Analytica (CA) devra s'acquitter d'une amende de 15 000 livres, en sus des frais de justice s'élevant à 6000 livres, pour ne pas avoir donné suite aux demandes du professeur américain David Carroll, puis du régulateur vers lequel il s'était tourné. Le professeur cherchait à connaître ce que la société savait sur lui, et comment.

CA avait plaidé coupable, devant le tribunal de Hendon (nord de Londres), de non-respect de l'injonction du régulateur de la protection des données (ICO), tout en soulignant que « ces poursuites ne concernent pas, ni ne suggèrent, une utilisation abusive des données ».

Cambridge Analytica s'est retrouvée en 2018 au cœur d'un scandale qui a sérieusement écorné la réputation de Facebook, accusée d'avoir utilisé les données d'utilisateurs du premier réseau social mondial pour influencer l'élection présidentielle américaine de 2016. Ces informations auraient été utilisées pour développer un logiciel permettant de prédire et d'influencer le vote des électeurs afin de peser dans la campagne présidentielle américaine de 2016, remportée par Donald Trump.

Selon l'avocat du régulateur (ICO), Cambridge Analytica avait initialement répondu que ce professeur n'avait « pas le droit » de faire une demande d'accès à ses données personnelles, « pas plus qu'un membre des talibans assis dans une cave dans le coin le plus reculé d'Afghanistan ».

Un responsable de CA avait ensuite dit à l'ICO qu'il ne voulait plus être « harcelé » par ce type de demandes.

Le professeur Carroll a expliqué à l'AFP qu'il était partiellement satisfait de la décision de la justice britannique : « C'est une étape supplémentaire. Nous n'en avons pas fini », a-t-il dit, joint par téléphone à New York.

annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

IMMOBILIER LOCATION

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

4½- 3½ TOUT INCLUS - PROMOTION près des services, cul-de-sac, parc. Photos à **www.gipb.ca 819 640-2825.**

5½ PROMOTION Chauffé, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS, Cégep, Centre 24-Juin. . **photos à www.gipb.ca 819 416-0949.**

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

✓✓✓
OUEST
3275 RUE GALT OUEST 4½
Balcon, rangement intérieur, cabanon, intercom, grand stat.
819 572-1766, 819 569-1689

✓✓✓
OUEST - LIBRE
1326 au 1336 CHOQUETTE
Entrée individuelle, balcon, rangement cabanon, grand stat. **5½ LIBRE.**
819 572-1766, 819 569-1689

SERVICES ET EXPERTS

5787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
Sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
Tél. : 1 866 482-0454

5796 Toitures

LES SPÉCIALISTES DEPUIS 30 ANS
Toiture bardeaux, élastomère. **819 574-5458**, Meilleur service. RBQ : 5692-8351

5819 Messages personnels

MASSAGE JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

1 819 588-8205
Massage pour hommes. Détente et douceur. Dès 8h à 20 h.

★ MAGGIE SPA ★
PARKING - DISCRET
1049 rue King E. J1G 1E5
819 919-8882

MASSAGE SENSUEL JOSÉE SPÉCIAL
Du lundi au vendredi. **819 569-3529**

★ NOUVEAUTÉ ★
SAUNA ET MASSAGE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

POUR PASSER D'AGRÉABLES MOMENTS de 9h à 17h, 819 580-2565

EMPLOIS

5834 Offres d'emploi

Avant le 14 janvier recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (formulé par des médecins) **www.solutionpoids.com 1-819-548-5752**

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, quartier Est, développement Dubreuil, rues Apache, Debonair, Venus, Caroline, de l'Anse et Brûlotte. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5772.

CHAUFFEUR DE FARDIER RECHERCHÉ
transport local et longue distance, Québec/Ontario/Maritimes seulement, minimum 2 ans d'expérience classe 1, exp. sur fardier un atout. Salaire compétitif selon exp. Travail à temps plein.Tél.: 450 531-2889.

CUISINIER(ÈRE) - PIZZA MAKER
avec exp., 30 heures/semaine, restaurant **Pot au Feu, tél. : 819 620-6201.**

SERVEUR(EUSE), soir et fin de sem., entre 15h et 20 h. au restaurant **Pot au Feu, tél. : 819-620-6201**

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, quartier nord. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5772.

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteurs Windsor et Greenlay. Travail tôt le matin. Doit posséder petite voiture. 819 564-5450, poste 5775 ou 819 432-3937 laisser message.

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur St-Élie: rues Boisvert, Croteau, des Tourterelles, du Cardinal, des Perles et Calais. Doit posséder petite voiture. Travail tôt le matin. 819 868-3614

CODE BLEU PLACEMENT EN SANTÉ EMBAUCHE
AUXILIAIRE FAMILIALE
PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
INFIRMIER(ÈRE)S ET AUXILIAIRES
Horaire selon vos disponibilités
Remplacements long terme disponibles.
Salaires avantageux. KM. et perdiem payés selon secteurs. / Assurances collectives / REER collectif. **cv@codebleu.ca**
819 812-2538

COIFFEUR(EUSE) avec auto, résidence pour personnes âgées autonomes centre d'accueil, hôpitaux, clientèle assurée, 514-766-3553, 1-800-448-3553

5742 Logements à louer Mont-Bellevue (centre-ville)

Gestion immobilière Dynamic
Partenaire de réussite

APPELEZ-NOUS POUR CONNAÎTRE NOS PROMOTIONS !

SECTEUR EST

- **680, 12e Avenue Nord**
  4½, 595 $/mois
  chauffé, eau chaude
  INTERNET INCLUS
  Possibilité tout inclus
  625 $/mois
  LIBRE 1er FÉVRIER 2019
- **950, rue des Blés**
  3½, 545 $ eau chaude
  LIBRE 1er FÉVRIER 2019
  Possibilité tout inclus + 60 $
  Entrée laveuse + sécheuse
  Concierge sur place

SECTEUR NORD

- **1422, rue Prospect**
  3½, 560 $/mois
  Chauffé, eau chaude
  Entrée laveuse + sécheuse
  Logement rénové
  LIBRE IMMÉDIATEMENT
- **475, rue Vimy**
  3½, 560 $
  Chauffé, eau chaude
  LIBRE IMMÉDIATEMENT

SECTEUR OUEST

- **1580, rue Dunant** (1 MOIS GRATUIT)
  SUPER PROMO
  4½, 600 $ ch., eau ch.
  Logement rénové
  LIBRE IMMÉDIATEMENT
- **1670, rue des Boisés**
  4½, 615 $/mois, tout inclus
  LIBRE IMMÉDIATEMENT
- **1033, rue King Ouest**
  2½, 500 $/mois, tout inclus
  Internet inclus
  LIBRE JUILLET 2019
- **285, rue Short**
  4½, 595 $/mois, EN PROMO
  TOUT INCLUS
  LIBRE IMMÉDIATEMENT

SECTEUR OUEST

- **1465, rue McManamy**
  3½, 518 $
  Chauffé, eau chaude
  Entrées laveuse+sécheuse
  Stationnement, locker
  Non-fumeur, pas d'animaux
  LIBRE IMMÉDIATEMENT
- **1580, rue Dunant**
  2½, 495 $ tout inclus
  Semi-meublé
  LIBRE 1er FÉVRIER 2019

SECTEUR CENTRE-VILLE

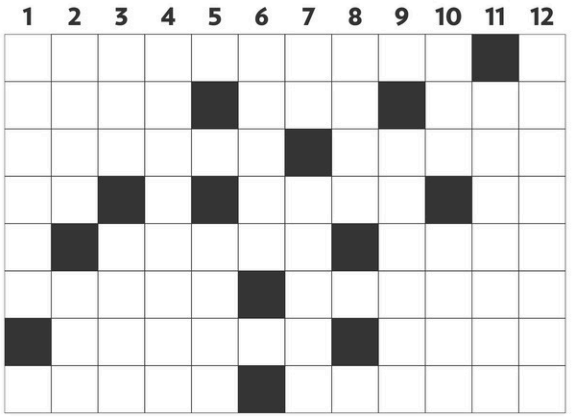
- **207, rue Gillespie**
  4½, 575 $/mois, tout inclus
  LIBRE IMMÉDIATEMENT

SECTEUR UNIVERSITÉ

- **2580, rue Bonin**
  4½, 585 $/mois
  Chauffé, eau chaude
  LIBRE IMMÉDIATEMENT
- **1458, rue McManamy**
  Étudiants UdeS
  5½, 890 $, 2 stationnements
  LIBRE JUILLET 2019
- **2520, rue Bonin**
  1076, rue St-Laurent
  3½, 585 $ ch., eau ch.
  Semi-meublés, Internet inclus
  LIBRES JUILLET 2019

LOCATION 873-200-5400 - 873-200-6408 • VISITES 7 JOURS SUR 7 - JOUR/SOIR • gestiondynamic.com • info@gestiondynamic.com

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Coup de vent bref et violent.
2 Les États-Unis l'ont visitée en 1969 – Interjection qui marque l'embarras, le doute – Il a de l'expérience.
3 Animal vertébré qui pond des oeufs – Bâton garni de fer.
4 Symbole chimique du néon – Manifeste sa mauvaise humeur par des plaintes – Curriculum vitae.
5 Propre à l'homme, au sexe masculin – Défaut qui existe dès la naissance.
6 Fait en sorte de ne pas rencontrer quelqu'un – Mettre en pièces.
7 Déplié en long et en large – Qui t'appartient.
8 Garçon né du même père et de la même mère qu'un autre enfant – Extrême pauvreté.

VERTICALEMENT

1 Qui a les cheveux d'une couleur entre le châtain clair et le doré.
2 Orifice externe des poissons, sur le côté de la tête – Il a le corps et mou et n'a pas de pattes.
3 Déterminant indéfini – Rapide.
4 Éditer de nouveau.
5 Prénom du mari de Céline Dion.
6 Étonné au point d'en paraître stupide.
7 Pronom personnel qui désigne la 3e personne – Livre qui sert à classer des photos.
8 S'emploie dans les phrases interrogatives.
9 Pas gros.
10 Haut de la tige des céréales – La Chine s'y trouve.
11 Délasser quelqu'un par une occupation agréable.
12 Exerce le pouvoir.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	T	R	I	C	T	E	■	S	O	J	A
2	P	R	O	■	H	A	N	N	E	T	O	N
3	R	A	M	E	U	R	■	A	R	E	N	E
4	I	D	E	N	T	I	F	I	E	■	C	A
5	N	U	■	T	■	F	I	N	I	R	■	N
6	T	I	R	E	S	■	G	E	N	A	N	T
7	■	R	A	T	U	R	E	■	E	T	U	I
8	F	E	T	E	R	■	R	U	S	E	E	■

MOT MYSTÈRE

ALERTER
ANGON
ASPIRANT

BALLE
BAN
BAROUD
BATON
BIVOUAC
BLESSER
BRETTE

CERNER
CIBLE

DIANE

EBLE
ECLAIREUR
ECU
EMBUSQUER
ENGIN
ENROLE
EPAULIERE
EPEE

FER
FOY
FRAMEE
FUT

GIBERNE
GUERITE
GUIDE
GUISAN

HOURRA

ISOLE

KAMIKAZE

LEBEL
LEGION

ARMEE - Un mot de 6 lettres

R	C	R	E	S	S	E	L	B	I	C	B	F	O	R
E	F	T	N	A	R	I	P	S	A	A	E	P	E	E
N	N	O	G	N	A	L	H	U	R	S	N	T	B	R
R	O	S	Y	I	G	O	O	O	E	N	R	O	L	E
E	M	T	S	R	U	V	U	F	U	E	E	M	E	R
C	N	O	A	R	I	D	N	R	L	K	B	M	G	D
R	N	G	R	B	D	V	A	A	A	A	I	Y	I	I
U	R	A	I	D	E	F	R	M	S	M	G	T	O	A
E	R	E	I	L	U	A	P	E	T	I	N	U	N	N
R	E	U	Q	S	U	B	M	E	S	K	U	F	I	E
E	S	T	U	K	A	A	R	O	T	A	N	G	V	D
L	E	B	E	L	R	N	L	E	B	Z	N	E	Y	N
E	R	A	L	G	U	E	R	I	T	E	R	R	E	O
V	V	E	I	E	U	Q	I	N	U	T	I	R	E	R
E	E	S	R	U	E	R	I	A	L	C	E	C	U	T

Solution du dernier numéro : ÉGLEFIN 10-01-2019

LIAISON
LIGNE

MARGIS
MER

NEY

OST
OTAN

RAF
RAID
RECRUE
RELEVE

RESERVE
RONDE

SAC
SALUER
SERVIR
STUKA

TERRE
TIRER
TOMMY
TREVE
TUNIQUE

UHLAN

UNITE

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

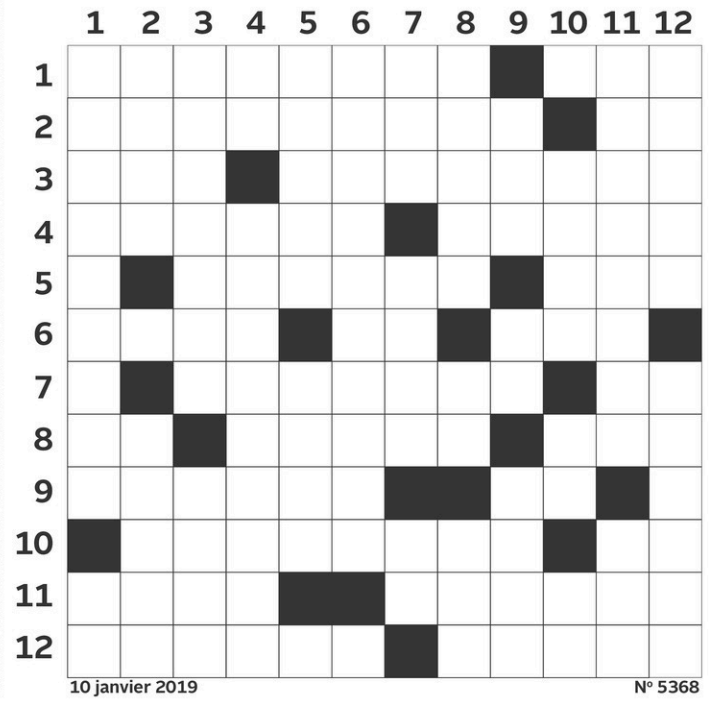
1. Petit poisson portant des épines dorsales - Grand navire à voiles, au Moyen Age.
2. Qui est hostile aux étrangers - Grand dieu.
3. Se forme à la suite d*une inflammation - Outrancier.
4. Fonder - Un peu fou.
5. Vallées étroites et encaissées - On s'intéresse à son foie.
6. Congénital - Titre abrégé - Constitue.
7. Fait partie d'un tout - En matière de.
8. Abréviation chrétienne - Décapité - C'était l'armée.
9. Etoffe de laine, à larges carreaux de diverses couleurs, fabriquée en Ecosse - Lettre grecque.
10. Pouvoir d'agir à son gré - Mesure itinéraire.
11. Paysage - Elle avance lentement.
12. Correction - Quitter habilement.

VERTICALEMENT

1. Moyen ingenieux et rapide d'arriver à ses fins - Science-fiction.
2. Frousse - Tachée.
3. Marque distinctive d*une fonction - Rongeurs.
4. On y danse, on y chante - Voiliers.
5. Choisir - Pièce de charpente.
6. Cargaison.
7. Interjection - Exprime - Ancienne note.
8. Mouvements folâtres - Symbole d'un gaz rare de l'atmosphère - Verso.
9. Terme de psychanalyse - Pour unir deux mots - Supérieure d'un couvent.
10. Divinité de l'Amour - Choix - Thulium.
11. Savantes - Déchiffrée.
12. Prise d'un intérêt passionné pour - Rayer.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	L	O	N	F	L	O	N	■	U	S	E
2	R	E	V	O	L	U	T	I	O	N	■	X
3	A	V	I	S	E	■	E	V	■	E	C	O
4	N	I	N	■	T	A	R	E	T	■	O	C
5	C	E	■	A	R	C	■	L	A	D	R	E
6	P	R	A	T	I	Q	U	E	M	E	N	T
7	A	S	E	■	S	U	R	■	A	N	E	■
8	R	■	R	O	S	E	■	O	N	U	■	U
9	L	I	E	■	U	R	O	P	O	D	E	S
10	E	X	E	C	R	E	R	■	I	E	N	A
11	R	I	■	R	E	U	N	I	R	■	T	G
12	■	A	M	I	■	R	E	■	S	U	E	E



10 janvier 2019 N° 5368

SUDOKU

3		1	7					5
				3	8			
					2		1	
		9		8			3	4
1	3			7				
					6	8		
5			4					3
4					3		9	
8	6		9				4	

Niveau de difficulté : moyen 4643

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	5	1	6	2	8	3	7	4
3	8	6	1	4	7	2	5	9
4	2	7	3	5	9	8	6	1
1	6	3	8	9	5	4	2	7
5	7	4	2	3	1	6	9	8
8	9	2	4	7	6	1	3	5
2	1	5	7	8	3	9	4	6
7	3	8	9	6	4	5	1	2
6	4	9	5	1	2	7	8	3

4642

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

S	N	R	O	I	R	A	E	A	T	M	D	N	Q
U	A	V	R	E	T		E	S	N	T	S	E	L
E	E	T	A	C			M	N		N	A		

Thème : Citation de Maurice Chapelan

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation d'Eugène Cloutier: L'amour ne résiste pas à la promiscuité de la vie quotidienne.

5834 Offres d'emploi

Camelot jeune ou adulte demandé pour le journal La Tribune, à Coaticook, secteur des rues de Barnston, Lamy, partie de Boulevard Couillard jusqu'à la Sapinière , partie de la Main ouest vers Morgan. Travail tôt le matin. Lucie: 819 835-5660 (répondeur)

5834 Offres d'emploi

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteur Rock Forest pour les rues Bertrand Fabi, Henri Bourassa et Président-Kennedy. Travail tôt le matin. Doit posséder petite voiture. 819 564-5450, poste 5775 (CO) laisser message.

CUISINIER(ÈRE) avec expérience (URGENT) pour déjeuners/diners, temps plein, apportez votre CV au Restaurant Delia Eggxtra, 819 345-3834.

5834 Offres d'emploi

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteur Victoriaville. Doit posséder petite voiture. Travail tôt le matin. 819 477-2829 ou 819 475-7509 (DF)

TU AS UN DOSSIER JUDICIAIRE ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI ?
DE + en + d'employeurs vérifient si tu as un dossier judiciaire. À OPEX, on obtient un emploi parce qu'on te réfère AU BON ENDROIT. Il est possible aussi d'avoir une subvention. Enfin, on peut t'aider dans tes démarches pour avoir ton PARDON.
SERVICES GRATUITS
Centre de main-d'oeuvre Opex
(Sherbrooke-Windsor-Asbestos)
819 565-1866
(Magog-Coaticook-East-Angus)
819 868-4133

5834 Offres d'emploi

Voir autre annonce de la rubrique 5834 page 22

VÉHICULES

5851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

MARCHANDISES

5873 Divers à vendre

DU SOUS-SOL AU GRENIER.
vente du contenu de la maison
Cause maladie. 819-878-3077

5875 Ventes garage Fleurimont (Est)

SUPER MEGA JUMBO
VENTE GARAGE. DU JAMAIS VU !
Dans un immense entrepôt de 2 étages Antiquités, outils, meubles, vêtements, jouets, jeux vidéo. Poêle aux granules, poêle à l'huile. Neufs et usagés. Remorque, camion, et bien plus encore. Viens faire un tour ça vaut le déplacement, les 10, 11, 12 et 13 janvier de 8 h à 18h. Nous avons 4 jours pour tout tout vidé, premier arrivé premier servi.
Au 324, 12e Avenue Sud, Sherbrooke.

5895 Avis publics

ville de Cookshire-Eaton

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Ville de Cookshire-Eaton :
QUE le conseil de ladite municipalité a une séance régulière tenue le 7 janvier 2019 a adopté le règlement numéro 251-2018 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.
AVIS PUBLIC est aussi donné que ledit règlement est actuellement déposé au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier à l'hôtel de ville, 220, rue Principale Est, Cookshire, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance durant les heures ordinaires de bureau.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 10 janvier 2019.

Le directeur général/secrétaire-trésorier
Martin Tremblay

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

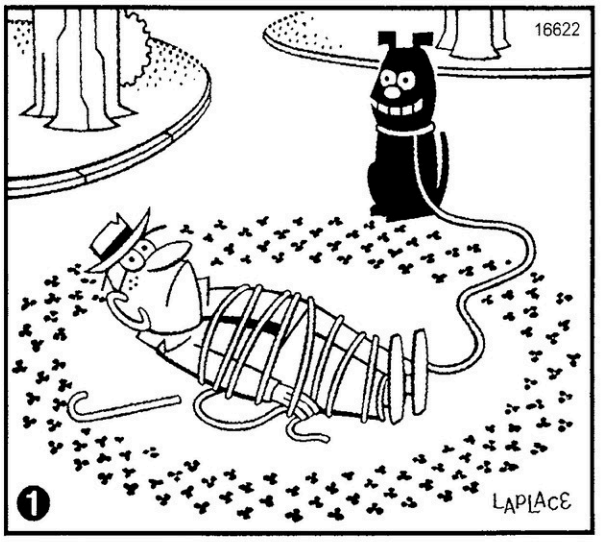
Avis est par la présente donné que, à la suite du décès de feu **Sylvain DUPLESSIS**, en son vivant domicilié au 155, rue Coleman à Scotstown (Québec) J0B 3B0, survenu le 10 juillet 2018, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Éric Duplessis, le 7 janvier 2019, devant Me Philippe Bellefeuille, notaire, conformément à la loi.

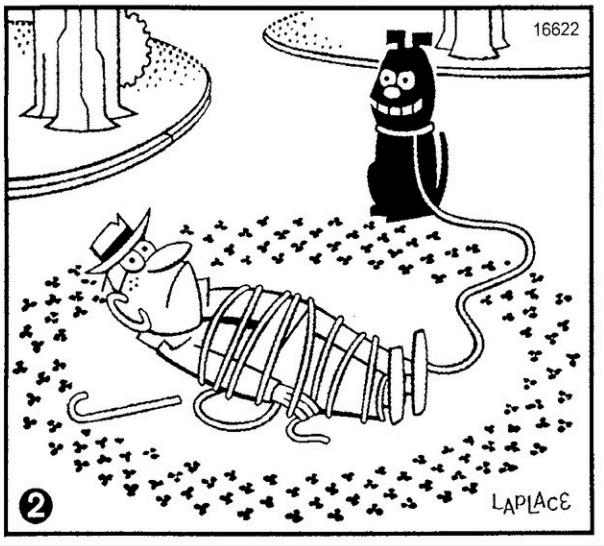
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Philippe Bellefeuille, notaire, située au 288, rue Marquette, bureau 100 à Sherbrooke (Québec) J1H 1M3.

Donné à Sherbrooke, ce 7 janvier 2019.
Me Philippe Bellefeuille, notaire

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.





SOLUTION

1 Mèche de cheveux sur le front de l'homme. **2** Sa chaussure droite est plus courte. **3** Sa cravate est plus courte. **4** Forme du col droit de la veste. **5** Position de la laisse sous la main de l'homme. **6** Une empreinte de patte en moins à gauche de la canne. **7** Position des oreilles du chien. **8** Un joint en moins sur la bordure de gauche.

01-10-2019

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



VOTRE HOROSCOPE


CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

En accord avec la Lune en Poissons, les astres en Capricorne pourraient raviver les passions ou en faire naître de nouvelles. Leur conjonction risque également d'apporter un climat de mystère ou de secret. Il est donc probable que certains développements aient à demeurer sous silence pour le moment, ou encore, qu'ils gagnent à demeurer sous le couvert de l'anonymat.


VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

L'actuel duo Lune-Neptune en Poissons risque de vous faire douter de votre potentiel. Toutefois, c'est en affrontant vos peurs et vos insécurités que celles-ci finiront par se dissiper. Le plus pénible, c'est d'hésiter devant l'initiative, tandis que le seul moyen de réussir c'est d'oser passer à l'action. Ce début janvier pourrait sembler difficile, mais vous ne regretterez pas de relever le défi qui s'offre à vous.


POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

La Lune est en Poissons, et deux avis valent mieux qu'un. Vous ne trahissez personne en cherchant à connaître d'autres opinions et en recherchant de l'information impartiale. L'important, c'est que la décision finale relève de vous. Acceptez d'entendre les conseils et les suggestions des autres, mais ne laissez personne vous imposer un cours d'action avec lequel vous n'êtes pas vraiment confortable.


BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Au carré de Mars en Bélier, la conjonction Mercure-Saturne ne Capricorne ne vous est pas particulièrement favorable, et vous devrez probablement agir avec retenue afin de ne pas basculer dans la démesure, même si le comportement irrationnel de certaines personnes vous en donne l'envie. Les paroles pourraient dépasser les pensées... Alors prenez ce que vous entendrez avec un grain de sel...


TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

L'amalgame Mercure-Saturne-Soleil-Pluton en Capricorne annonce une effervescence de votre vie sociale. Des opportunités devraient résulter de l'entretien de vos contacts. Profitez-en pour appeler des gens que vous n'avez pas encore vu depuis la nouvelle année. Une activité à laquelle vous n'avez pas envie de participer pourrait toutefois déboucher sur une opportunité intéressante...


GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Peu importe le type d'association, il est primordial de vous assurer dès le départ qu'elle réponde adéquatement à vos conditions préalables. Vous devrez probablement accepter de faire quelques compromis sur les éléments secondaires. Il ne faudrait pas craindre un refus, car le cas échéant, considérez cela comme un indice d'incompatibilité et non comme un jugement de valeur à votre endroit.


CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Si vous souhaitez le changement, il n'y a pas meilleur moment que le présent pour le provoquer. Vu que la Lune en Poissons est une alliée, et qu'il y a quatre astres dans votre Signe complémentaire, les conditions principales devraient être réunies pour donner un second souffle à une situation. La mise en garde consistera à évaluer l'impact qu'une transformation aura sur les personnes de votre entourage.


LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Étant donné que le cycle de la Lune en Poissons y flirte avec Neptune, il serait sage de ne pas tirer de conclusions hâtives. Accordez le bénéfice du doute aux autres, car il n'existe pas forcément de lien entre deux ou plusieurs éléments qui semblent être reliés. Et si vous songez à formuler une accusation, assurez-vous d'avoir des preuves irréfutables. Les astres en Signes de Feu vous y aideront sûrement.


VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Votre journée pourrait revêtir un caractère original et surprenant. Le cycle de la Lune en Poissons « dans les bras « de Neptune, juste en face de votre Signe, pourrait offrir des changements à votre routine. Il pourrait d'ailleurs s'agir de modifications soudaines qui influenceront positivement vos activités. Mais une affaire confidentielle risque d'éclater au grand jour si trop de gens sont mis dans le secret.


BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Alors que la Lune en Poissons « se greffe « à Neptune, certains commentaires pourraient faire naître en vous un sentiment d'inaptitude ou de culpabilité. Il serait cependant dommage de leur accorder le pouvoir de miner votre paix d'esprit. Chassez toute idée négative et saisissez plutôt l'occasion de vous changer les idées en compagnie de gens qui vous comprennent.


SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Considérant que les gens peuvent changer au fil du temps, certaines de vos perceptions gagneraient à être mises à jour. Des individus dont vous qualifiez le rendement d'insuffisant ont peut-être perfectionné leurs aptitudes professionnelles. Au plan personnel, il est possible que quelqu'un ait modifié ses comportements. Pourquoi ne pas lui accorder une autre chance? La Lune est en Poissons...


SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

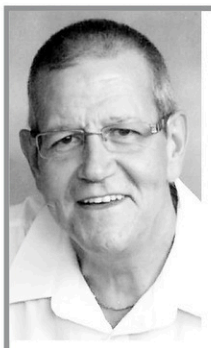
Le bilan de votre journée sera favorable si vous ne vous fiez pas excessivement aux autres. Après tout, personne n'est infaillible. Et vu que l'on n'est rarement aussi bien servi que par soi-même, vous ne devriez pas attendre que quelqu'un d'autre exécute la tâche à laquelle vous pensez. Avec Jupiter et Vénus en Sagittaire, la chance vous sourit et une bonne occasion pourrait en appeler une autre.

10-01-2019

IN MEMORIAM

ARSENAULT (RAYMOND)
64 ans, Sherbrooke, originaire de Victoriaville
BÉLIVEAU (FERNANDE (ROUX))
100 ans, Sherbrooke
CÔTÉ (THÉRÈSE (LAFLEUR))
81 ans, Sherbrooke
DESROCHERS (FLORE (AUBÉ))
84 ans, Sherbrooke
DOLLOFF (ELIZABETH (BETTY))
65 ans, Ayer's Cliff
DUBREUIL (NANCY)
50 ans, Windsor
FORTIER (JEAN-PAUL)
70 ans, Saint-Jérôme
RIOUX (JAMES)
65 ans, Danville

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
laTribune



RAYMOND ARSENAULT
(1954 - 2019)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 7 janvier 2019, à l'âge de 64 ans, est décédé monsieur Raymond Arsenault, époux de madame Sylvie Nolette, fils de feu Cécile Duhaime et de feu Philippe Arsenault. Il demeurait à Sherbrooke, originaire de Victoriaville.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, J1E 1H1) le vendredi 11 janvier 2019 à compter de 13 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une cérémonie suivra à 16 h 30 en la chapelle du même endroit.

Outre son épouse Sylvie Nolette, monsieur Arsenault laisse dans le deuil ses enfants : Alexandre (Mariane Parenteau) et Geneviève (David Gosselin) et Charles sans oublier ses petits-enfants : Ariane et Gabriel Gosselin et Sofia Arsenault. Il fut précédé par sa soeur Céline (Bob Bouillon), laissant derrière lui ses frères Jean-Denis (Cécile Lainesse) et Robert (Liette Fréchette). Il laisse également dans le deuil sa belle-soeur Diane Nolette ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et de nombreux amis.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844
Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

5834 Offres d'emploi

Camelot jeune ou adulte demandé pour le journal La Tribune, à Coaticook, secteur de la Polyvalente, rue St-Paul, St-Anne, St C-Edmond, Dumont, Bellevue Victoria, Maple, Dionne, Lallier, secteur de la rue Merrill, Bachand, Pins Sud et Nord, Bouleaux, Cèdres, Merisiers, Peupliers, etc. Travail tôt le matin. Lucie : 819 835-5660 (répondeur)

5895 Avis publics

ENCAN SPÉCIAL D'ANTIQUITÉS, OBJETS DE COLLECTION
Le samedi 12 janvier 2019 à 19 h 30, à la salle d'encan A/B au 333, route de Windsor, Sherbrooke.
SERONT VENDUS : meubles de tous styles; vaisselier; secrétaire; armoire; chaise d'entrée; objets de collection; jouets; annonces; collection de plaques d'immatriculation; téléphone à cornet;art populaire; lampes à l'huile; radio; glacière en chêne; coffres; valises; collection argent; pièges; articles de garage; skis; raquettes; horloges; patère; miroirs; chaise piano; balance; caisse International; machine à poker; gramophone; cheval en bois; montres de poche; canard; outils; tableaux; TV Philco; classeur à factures de magasin général; jeux d'âmes; lampe Moorcroft; baratte à beurre; vaisselle Carnival; etc. Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énumérés.
P.-S. : C'est une très belle vente à ne pas manquer.
CONDITIONS : argent comptant, débit, Visa, MasterCard.
Cantine sur les lieux.
Les Enchères A/B Sherbrooke
Le Boss des enchères
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
Photos : www.encheres-ab.com
Disponibles pour tous genres d'encans

5895 Avis publics

À PARTIR DU JEUDI 10 JANVIER 2019, ET CE, TOUS LES JEUDIS PAR LA SUITE, ENCAN AU MARCHÉ WINDSOR 297, RUE SAINT-GEORGES, WINDSOR ENCAN DE 17 h À 21 h

NOUS VENDONS ANTIQUITÉS, OBJETS DE COLLECTION ET AUTRES.

BIENVENUE À TOUS! SURVEILLEZ SUR FACEBOOK POUR ENCANS SPÉCIAUX D'ANTIQUITÉS QUI SE DÉROULERONT À PARTIR DE FÉVRIER.

CONDITIONS : ARGENT COMPTANT SEULEMENT
CASSE-CROÛTE SUR LES LIEUX
À NOTER : LE PROPRIÉTAIRE ET L'ENCANTEUR NE SONT PAS RESPONSABLES DES VOLS OU BRIS APRÈS LA VENTE NI DES ACCIDENTS SUR LES LIEUX.

VOIR PHOTOS SUR CE SITE :
groupe facebook encanfrancisdenault
Francis Denault, encanteur bilingue
819 560-1526

À VOTRE SERVICE POUR TOUS GENRES D'ENCANS PARTOUT EN PROVINCE

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don in memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca



FERNANDE (ROUX) BÉLIVEAU
(1918 - 2019)

Au centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 7 janvier 2019, est décédée madame Fernande Roux à l'âge de 100 ans, épouse de feu monsieur Fernand Béliveau demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à l'Église de la Paroisse St-Élie d'Orford, 7205, ch. St-Élie, Sherbrooke, J1R 0K5, le samedi 23 février 2019 à compter de 10 h suivi des funérailles à 11 h. L'inhumation des cendres aura lieu ultérieurement au cimetière St-Michel.

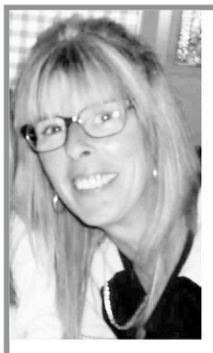
Madame Béliveau laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Aline Laperle), France, Guy, Michel (France Beaudet), feu Gaétan et Johanne (Jean Roy) ainsi que ses petits-enfants : Sylvain, Stéphan, Maryse, Bruce, Serge, Michel, Nelson, Marilyne, Paul, Jean-Sébastien, Annie, Marie-Josée, leur conjoint(e) et ses 18 arrière-petits-enfants et 3 arrière-arrière-petits-enfants. Elle laisse également Margueritte Roux, Colette Marquis ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel du 4e étage de l'Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués.

Dupuis

Centre funéraire Dupuis
6207, chemin St-Élie
Sherbrooke (Québec)
www.salonsdupuis.com

Tél.: 819 565-4989
Téléc.: 819 348-1764
Pierre Dupuis, président
Jean-Guy Dupuis, directeur



NANCY DUBREUIL
(1968 - 2019)

Au CHUS Hotel-Dieu, le samedi 5 janvier 2019, à l'âge de 50 ans, est décédée madame Nancy Dubreuil, fille de Claudette Langlois et feu Yvan Dubreuil. Elle vivait à Windsor.

La famille sera présente à l'église le jour des funérailles, le samedi 12 janvier 2019, à compter de 13 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Un service religieux suivra à 14 h en l'église Saint-Philippe de Windsor (63, rue St-Georges, Windsor). Les cendres seront déposées au cimetière Saint-Philippe à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Hugues Roberge, sa fille Marie-Helen (Karl-Philippe), son beau-frère Christian (Suzanne), sa belle-soeur Charlotte (Abdelhak), ainsi que ses neveux, nièce, autres parents et amis.

Vos témoignages de sympathie, au lieu de fleurs, peuvent se traduire par un don à la **FONDATION JEVI**. (http://www.jevi.qc.ca/), 120, 11e avenue Nord,Sherbrooke (Québec), J1E 2T8.

Résidence Funéraire Windsor

Résidence funéraire Windsor
310, rue St-Georges
Windsor, (Québec) J1S 2Z5

Tél.: 819 845-5229
Téléc.: 819 845-1924
www.salonscass.ca



THÉRÈSE (LAFLEUR) CÔTÉ
(1937 - 2019)

À l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 7 janvier 2019, est décédée à l'âge de 81 ans madame Thérèse Lafleur. Elle était l'épouse de feu Laurier Côté et l'amie de coeur de monsieur Emilien Bilodeau. Elle demeurait à Sherbrooke.

La famille de madame Lafleur sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie, 485, rue 24-Juin, Sherbrook, le vendredi 11 janvier 2019, dès 14 h, pour recevoir les condoléances. Une cérémonie aura lieu en la chapelle le jour même à 18 h.

Madame Lafleur laisse dans le deuil ses enfants : Jacques, Paul, Jeannette, Leo, Anna, Michael, Marc et Jim Côté ainsi que leurs conjoints, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



JEAN-PAUL FORTIER
(1948 - 2018)

À Saint-Jérôme, le 27 décembre 2018 à l'âge de 70 ans est décédé M. Jean-Paul Fortier. Il était l'époux de Mme Diane Provencher.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Alain (Caroline), Karine (Miko); ses petits-enfants : Audrey, Jérémy et Gabrielle ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La famille recevra les condoléances le samedi 12 janvier de 14 h à 17 h au Complexe funéraire Goyer Ltée, 147, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache.

Les Résidences Funéraires Goyer

Complexe funéraire Goyer Ltée
147, boul. Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (Québec)

Tél. : 450 473-5934



FLORE (AUBÉ) DESROCHERS
(1934 - 2019)

Suite à une longue maladie, à Sherbrooke, le 6 janvier 2019, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Flore Aubé, épouse de feu Jacques Desrochers, demeurant à Sherbrooke.

Mme Aubé Desrochers laisse dans le deuil ses enfants : Sylvie, Lyne et Cédric (Caroline); ses petits-enfants : Ugo, Virginie, Karine, Pascal, Mathieu, Jérémy, Killian; ses arrière-petits-enfants : Raphaël et Daphnée; ses frères et soeurs : feu Claire (feu Roger), Raynald (Claudette), Cécile (feu André), Raymonde (feu Fernand), feu Claude, feu Charles, Priscille (Serge), Pierrette (feu André), Jacques (Francine) ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.

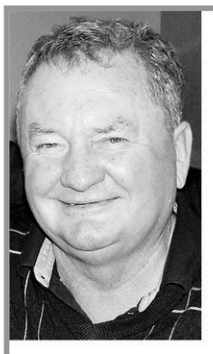
La famille vous accueillera au Complexe funéraire Steve L. Elkas Inc., 4230 rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke, le vendredi 11 janvier de 19 h à 22 h et samedi de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Le service religieux sera célébré le samedi 12 janvier 2019 à 11 h, en l'église de la Nativité de Jésus (St-Boniface, 75 rue Morris).

La famille tient remercier tout le personnel du 5e étage du Pavillon Argyll pour les bons soins prodigués à Mme Aubé-Desrochers.

STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



JAMES RIOUX

À son domicile le 4 janvier 2019 est décédé M. James Rioux, à l'âge de 65 ans, demeurant à Danville. Il était l'époux de Mme Nicole Fréchette.

La famille vous accueillera au salon des Résidences funéraires Fréchette, 31 rue College, Danville, le vendredi 11 janvier 2019 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h 30. Jour des funérailles, ouverture à 9 h 30 et jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles le samedi 12 janvier 2019 à 11 h en l'église Ste-Anne de Danville. Inhumation au cimetière de Danville.

Outre son épouse, M. Rioux laisse dans le deuil ses enfants : Andy, Danville, Émilie-Anne, Danville; ses frères : Russell (Elizabeth Gelinas), Danville, Norman (Johanne Poisson), Danville, Gérald (Carole Grégoire), Danville, Alain (feu Brenda Lynch), Melbourne, Roger (Constance Evans), Danville, Paul (Lyne Lussier), Asbestos; ses beaux-frères et belles-soeurs : Gaston (Shirley Bouchard), Réal (Renée Pinard), Yves, Noël, Sylvie (Jean-Claude Brisson), Guy (Chantal Labonté), Rock (Chantal Campagna), Paul (Josée Poirier). Il laisse également dans le deuil plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du département d'hémodialyse du CHUS Fleurimont pour les bons soins prodigués à M. Rioux.

Résidences Funéraires Fréchette

Résidences funéraires Fréchette
31, rue du Collège, Danville (Québec)
Tél.: 819 839-2975
Téléc.: 819 879-6844

admin@funerairefrechette.com
Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affilliée à la C.T.Q.



ELIZABETH (BETTY) DOLLOFF
(1953 - 2019)

C'est avec tristesse que nous annonçons le décès d'Elizabeth (Betty) Dolloff (née Williamson) au CSSS Memphrémagog, le 1er janvier 2019, à l'âge de 65 ans. Elle était l'épouse de feu Burton Dolloff.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Cass, 900, rue Clough, Ayer's Cliff, QC, J0B 1C0, le samedi 12 janvier 2019 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Une célébration de la vie aura lieu ultérieurement.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Philip (Karyn), Cathy (Jason), Michael (Melissa) et Jimmy (Meghann); ses petits-enfants : Carrie (Kyle), Shawn (Lydia), Justin, Emma, Travis, Chad, Derek, Hailey, Zachary et Bridgett; ses frères et soeurs, autres membres de la famille et de nombreux amis.

La famille souhaite remercier très chaleureusement Colleen et Dick Gustin pour leur présence et leur dévouement tout au long de sa bataille avec le cancer. Elle voudrait également remercier toute l'équipe des soins à domicile ainsi que des soins palliatifs du CSSS Memphrémagog. En lieu de fleurs, des dons à **L'ÉGLISE BEULAH UNITED**, 967, rue Main, Ayer's Cliff, QC, J0B 1C0, seraient appréciés par la famille.

Cass

Résidence funéraire Cass
900, rue Clough
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0

Michel Belzil et Mary Brus, directeurs
Tél.: 819 846-5213
www.salonscass.ca

« Les morts sont invisibles,
ils ne sont pas absents »



laTribune

le monde

«J'ai dit *bye bye*»

Trump claque la porte des négociations budgétaires pour son projet de mur à la frontière

JEROME CARTILLIER
Agence France-Presse

WASHINGTON — Englué dans un bras de fer budgétaire aux conséquences politiques incertaines, Donald Trump a abruptement quitté mercredi une rencontre avec les ténors démocrates sur son projet de mur à la frontière avec le Mexique.

«Le président s'est levé et est parti», a relaté Chuck Schumer, leader des démocrates au Sénat, juste après cette brève réunion à la Maison-Blanche. «Une nouvelle fois, nous avons assisté à un caprice parce qu'il ne pouvait obtenir ce qu'il voulait...»

«Je viens de quitter une rencontre avec Chuck [Schumer] et Nancy [Pelosi], totale perte de temps», a lancé, presque simultanément, le président américain dans un tweet rageur. «J'ai dit *bye bye*», a ajouté le 45e président des États-Unis.

Au lendemain d'un discours solennel depuis le Bureau ovale, au cours duquel il a usé d'un ton dramatique pour tenter de rallier coûte que coûte les Américains à son projet sécuritaire phare, M. Trump a réaffirmé qu'il ne bougerait pas sur sa promesse de campagne emblématique.

Les discussions sont dans l'impasse. Le locataire de la Maison-Blanche réclame 5,7 milliards $ pour «une barrière en acier» ou un mur afin de freiner l'immigration illégale. Les démocrates refusent de débloquer des fonds pour ce projet qu'ils jugent «immoral» et inefficace.



Donald Trump. — PHOTO AP, ANDREW HARNIK

Or la paralysie budgétaire a des conséquences très concrètes : depuis plus de deux semaines, quelque 800 000 fonctionnaires fédéraux ne sont plus payés. Et le record du plus long *shutdown* de l'histoire est sur le point de tomber : 21 jours, entre fin 1995 et début 1996, sous la présidence de Bill Clinton.

Nancy Pelosi, présidente démocrate de la Chambre des représentants, a accusé le président d'être obnubilé par cette construction et d'en oublier la dimension humaine de la crise budgétaire en cours pour les fonctionnaires concernés.

«Il pense peut-être qu'ils peuvent juste demander plus d'argent à leur papa. Mais ils ne peuvent pas», a-t-elle lancé dans une allusion à peine voilée aux sommes énormes que Donald Trump a reçues de son père au début de sa carrière.

Peu après ce *clash* pour le moins inhabituel dans l'enceinte de la Maison-Blanche, le vice-président Mike Pence, présent lors de la réunion, est lui aussi venu s'exprimer devant les journalistes, pour tenter de dédramatiser la spectaculaire sortie du tempétueux magnat de l'immobilier.

«Le président est entré dans la pièce et a distribué des bonbons», a-t-il lancé dans un sourire. «Je ne me souviens pas l'avoir entendu élever la voix ou taper du poing», a-t-il ajouté.

«Le parti est très très uni», avait assuré peu avant le président américain à l'issue d'une rencontre avec les sénateurs de son parti sur la colline du Capitole. «Les républicains veulent la sécurité aux frontières [...], ils veulent une barrière en acier ou un mur en béton, peu importe».

Le Canada accusé de «suprémacisme blanc» par la Chine

Agence France-Presse

OTTAWA — L'ambassadeur de Chine au Canada a accusé mercredi Ottawa et ses alliés de faire preuve «d'égoïsme occidental et de suprémacisme blanc» en demandant la libération immédiate de deux Canadiens détenus par Pékin sur des soupçons de menace à la sécurité nationale chinoise.

Dans une tribune au quotidien *The Hill Times*, l'ambassadeur de Chine, Lu Shaye, a également pris à partie le Canada pour l'arrestation le 1er décembre de la directrice financière du géant chinois des télécoms Huawei, qu'il a qualifiée de «sans fondement».

Pékin assure que leurs arrestations ne sont pas liées à celle de la directrice financière de Huawei, Meng Wanzhou, mais nombre d'observateurs y voient une mesure de rétorsion de la Chine, ulcérée par l'interpellation par le Canada de la fille du fondateur du géant chinois, à la demande des États-Unis.

Mme Meng a été remise en liberté sous conditions à Vancouver dans l'attente d'une décision sur son extradition, réclamée par les États-Unis.

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0110	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	◂ Entrée principale	Silence, on joue!	Le Téléjournal avec Patrice Roy		District 31	Infoman	Minuit moins une pour la planète				22h15 Le Téléjournal		Sports express / 23h05 EntréePrincipale ▸	
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	LOL :-)	Spécial Bloopers	Le bon docteur / Contre la montre		J.E.		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		À LA POUR... ▸
V	Les Simpson	Atomes crochus	Un souper parfait	Un souper parfait	**LENDEMAIN DE VEILLE** (2009) avec Ed Helms, Zach Galifianakis, Bradley Cooper.					**ROCKY IV** (1985) avec Dolph Lundgren, Talia Shire, Sylvester Stallone.				NVL
TQc	Chat Potté	Salmigondis	La Pat'Patrouille	Dernier passager	Génial!	L'indice Mc$ween	De garde 24/7 / Retour des fêtes		Dans les médias		House of Cards (v.f.) / Nouvelle base		Mononcle	
CBC	Murdoch Mysteries / Mild Mild West		CBC News: Mont.	For Laughs: Gags	Schitt's Creek	Coronation Street	Dragons' Den		Workin' Moms	Workin' Moms	CBC News: The National		CBC News: Mont.	Can. Reflections
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Young Sheldon	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Law & Order: S.V.U. / Plastic		CTV National News	News Montreal ▸
GBL-Q	◂ Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	The Titan Games / Trials Two		Schooled	The Good Place	S.W.A.T. / Los Huesos		Global News	23h35 Colbert ▸
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	Modern Family	The Goldbergs	Truth and Lies / Monica and Bill				Local News at 11	23h35 J. Kimmel ▸
CBS	Channel 3 News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	Big Bang Theory	Young Sheldon	Mom	Fam	S.W.A.T. / Los Huesos		Channel 3 News	23h35 Colbert ▸
FOX	Mom	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Gotham / Trespassers		The Orville / Home		Local 44 News at 10 p.m.		Last Man Standing	Last Man Standing
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Titan Games / Trials Two		Brooklyn 99	The Good Place	Law & Order: S.V.U. / Plastic		11pm News	TonightShow ▸
PBS-P	Daniel Tiger	Curious George	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		New Tricks / 1984		Death in Paradise / Ye of Little Faith		The Coroner / The Beast of Lighthaven		BBC World News	Amanpour & C ▸
ARTV	◂ Cormoran	L'appel du coeur / Coeur de héros		L'appel du coeur / Noble coeur		Mr Bean	Lumière sur... / France Castel		La foire aux vanités		La foire aux vanités		**DE PÈRE EN FLIC** (2009) 1h00 ▸	
CD	Rat rods de Vegas / Rat rod du désert		Convoi de l'extrême / Nouvelle donne		Routiers de l'Outback		Les héros du feu / L'épreuve du feu		Riches et coupables / Monica Olsen		Docu-D / Jonestown: Les femmes derrière le massacre			
Cinépop	◂ **LIAISON CACHÉE** (2013)		18h15 Le Traqueur			19h40 Le Traqueur			**LE PROJET LAZARUS** (2008) Paul Walker.			22h40 **MÂLE ALPHA** (2006) Bruce Willis. 0h40 ▸		
Evasion	Ultimate Airport Dubai		Les routes mythiques		Benoit à la plage / Monaco		Spots de baignade secrets		Croisières de rêve		Soleil tout inclus / Crète		Regarde le monde	Bikinis et mer
HI	De l'acier et du feu / Le marteau d'arme		De l'acier et du feu / Le shotel		Les moteurs	Les moteurs	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Détroit / Une voiture à bon prix		Traqueurs d'ondes	De père en fils
MMAX	La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Bones / Le poids d'une promesse		Le mentaliste		Chicago Med / Exorcisme		Esprits criminels / Mauvais karma		Lucifer / La promo de 3001		X-Files: Frontières / Le musée rouge	
MP	**LE TIREUR** (2015) avec Idris Elba, Jasmine Trinca, Sean Penn.					Buzz	Gotham / Un brunch de folie		**SHERLOCK HOLMES** (2009) avec Jude Law, Rachel McAdams, Robert Downey Jr..					Buzz
RDI	16h55 En direct		Le National	RDI économie	24/60		Minuit moins une pour la planète				22h15 Le Téléjournal		Le National	Le National
S+	Demain	Demain	Code Black (v.f.) / Victoire sur la nuit		Bull (v.f.) / Madame parfaite		Quantico / Coup d'état		Secrétaire d'État / Les mots pour le dire		Bull (v.f.) / Une femme sous influence		Détectives privés / Meurtre au menu	
SE	17h05 **MAUDIE** (2016) avec Ethan Hawke, Sally Hawkins.				19h05 **LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS** (2017) Kenneth Branagh.				**PABLO ESCOBAR** (2017) avec Penélope Cruz, Peter Sarsgaard, Javier Bardem.				**SÉPARÉES À LA NAISSANCE...** ▸	
TFO	Les sapiens	OllieMoon	Maxi/ Créatures!	Top! 18h45 Top!	19h05 Flip	Amélie	Les sapiens	20h25 Monstre / 20h55	**UN CARGO POUR L'AFRIQUE** (2009)		22h25 Top!	Top!/ Flip	**ATANARJUAT: LA LÉGENDE DE ...** ▸	
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal de 13h	Un village français / L'embarquement		Devoir d'enquête / Cibles sur le trottoir				Anomalia		Journal/ C à dire?!	Journal Afrique
VIE	Nés différents		Bye-Bye Maison	Quoi ton plan?	Quintuplées Partie 1 de 2		Notre zoo / Bienvenue dans la famille		Mosaic		Maison cauchemar	Maisons	Bye-Bye Maison	Quoi ton plan?
Zeste	L'addition SVP!		La touche Bondi	Gourmand & non	Comment bien perdre ses kilos en trop		Le gâteau	Gâteau	Impossible gâteau	Impossible gâteau	Hell's Kitchen France		Chef et intrépide / Pérou	
Ztélé	Direct dans l'net	Forgerons	Les stupéfiants		Seuls et tout nus XL		BattleBots / Bronco veut du sang!		Pas un talk show	Roast Battle	T'es pas game	T'es pas game	**FREDDY CONTRE JASON** (2003) 1h00 ▸	
RDS	Le 5 à 7				Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Blues de St. Louis (D)					Hockey / Ottawa vs Los Angeles (D) ▸		
SPN	◂ Curling - Omnium Canadien (D)			Hockey Central	LNH Hockey / Capitals de Washington c. Bruins de Boston (D)					Sportsnet Central	Sportsnet Central		NHL's Best	Misplays of Month
TSN	SportsCentre	Interruption (D)	SportsCentre		NBA Basketball / Celtics de Boston c. Heat de Miami (D)					SC / Bloopers of the Year		Hockey / Ottawa vs Los Angeles (D) ▸		
TVAS	Le top LNH	Le TVA sports		Avant-match (D)	LNH Hockey / Capitals de Washington c. Bruins de Boston (D)					Le TVA sports	WTA Tennis - Tournoi Apia Demi-finale #1 (D)			
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs	KodyKapow	RainbowRuby	VillageDany	L.People	20h15 Insp. Gadget	Insp.Gadget	21h05 Chat Potté	Turbo FAST	RoiJulian!	22h45 Roger, héros	23h10 Justin rêve	Zoboomafoo ▸
TTF	LEGO Ninjago	Unikitty!/ Unikitty!	Les Simpson	Teen Titans Go!	Teen Titans Go!	Bravest Warriors	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	American Dad	Grandes Gueules	Les Simpson	RobotChicken
VRAK	Mom (v.f.)	Mom (v.f.)	Big Bang Theory	Rencontrée	Le chalet	2 filles fauchées	Les Foster / Les soeurs		La famille royale		Le chalet	2 filles fauchées	Flashpoint	



laTribune CONCOURS

Le pool

sports experts®
Carrefour de l'Estrie

À la fin de la saison

500$ en chèques-cadeaux de Sports Experts

De plus, chaque semaine
1 x 50$
à gagner chez notre partenaire Sports Experts

Règlement du pool sur : **www.defihockey.com**

Nos 200 meilleurs «poolers»

Rg	NOM	B	P	Pts	+/-
1	GASTON COUTURE	292	506	798	21
2	MATHIEU MARQUIS	290	505	795	42
3	ANDREW FORRET	261	534	795	42
4	STEVE SANDERS	293	496	789	32
5	LUC DION	270	517	787	57
6	LISETTE BOISVERT	282	504	786	55
7	JONATHAN CARRIER	276	509	785	2
8	CAROLE DUBREUIL	301	481	782	103
9	LUCE LABELLE	290	491	781	51
10	JEAN-LUC POIRIER	282	498	780	33
11	ANDRE GENDRON	276	504	780	91
12	MARIE-CLAUDE GERVAIS	314	461	775	142
13	ALAIN FAUCHER	282	493	775	109
14	ALEXIS BOURQUE	288	486	774	29
15	ANDRÉ GAGNÉ	290	477	767	42
16	HUGUETTE CHARTRAND	275	491	766	27
17	FRANCIS POISSON	290	475	765	69
18	NATHALIE FILLION	270	491	761	42
19	CAMILLE BOIS	281	479	760	139
20	STEVE MCCOWAN	301	458	759	131
21	DANIEL SOUCY	291	467	758	71
22	CAMILLE AUBERT	308	448	756	8
23	MARC LANGLOIS	298	458	756	115
24	MARIO VAILLANCOURT	278	478	756	63
25	DANIEL LACASSE	281	473	754	38
26	PIERRE GUÉRETTE	275	479	754	121
27	JOCELYNE BOUDREAU	253	501	754	24
28	NORMAND GRAILLON	270	483	753	112
29	RÉJEAN BOULIANE	282	470	752	93
30	BRUNO BOLDUC	304	447	751	47
31	DENIS ROY	278	473	751	54
32	EARL STANLEY	272	478	750	110
33	MARIO CORRIVEAU	268	482	750	50
34	RÉJEAN VINCENT	265	485	750	50
35	RICHARD GRONDIN	264	486	750	99
36	BRUNO BRETON	290	459	749	34
37	ONIL JACQUES	288	461	749	22
38	ALLAN CLOWERY	293	455	748	17
39	MONIQUE NADEAU	276	472	748	118
40	DANIEL BRUNET	274	474	748	101
41	ALAIN BERGERON	274	474	748	68
42	STEPHEN GAULEY	272	475	747	9
43	JOHANNE DUBÉ	264	483	747	31
44	ROBERT MERCIER	304	442	746	57
45	SÉBASTIEN POULIN	299	447	746	63
46	ALAIN FORTIN	283	463	746	54
47	JOSÉE PÉRUSSE	262	483	745	63
48	CLAUDE RAJOTTE	284	460	744	77
49	DONALD GILBERT	254	490	744	74
50	ANDRÉ INKEL	246	497	743	2
51	PIERRE GIGUÈRE	256	485	741	69
52	GÉRARD GRAILLON	285	454	739	85
53	DENIS ROBERGE	282	457	739	84
54	JULIE BEAULIEU	281	458	739	70
55	RICHARD TARDIF	304	434	738	59
56	GÉRALD GOSSELIN	303	435	738	93
57	LAURAINE TALBOT	264	474	738	85
58	GUY AUGER	254	484	738	117
59	DANIEL DUGAL	225	513	738	95
60	RICHARD DOYON	300	437	737	24
61	ALAIN MARTEL	272	465	737	80
62	ANTHONY LEMIRE	249	488	737	53
63	JEAN PAQUETTE	319	417	736	59
64	ALAIN LAFLAMME	290	446	736	17
65	MARIO GOYETTE	268	468	736	64
66	YVON GUILLEMETTE	267	469	736	16
67	SARA ROY	288	447	735	45
68	GILLES THIBOUTOT	269	466	735	60
69	JACINTHE BOUDREAU	278	456	734	100
70	FRANCOIS DESHARNAIS	275	459	734	59
71	STEVEN KENT	288	445	733	73
72	NATALIE GRÉGOIRE	276	457	733	86
73	JEAN CHAREST	273	460	733	84
74	DENIS LEFEBVRE	269	464	733	112
75	PIERRE RATTÉ	254	479	733	20
76	SYLVAIN RANDLETT	249	484	733	78
77	JEAN-CLAUDE MARTEL	298	434	732	85
78	MICHELINE GINGRAS	293	439	732	51
79	MARC DAVID	271	460	731	74
80	MARIO GUILLEMETTE	268	463	731	49
81	ALAIN DOSTIE	282	448	730	116
82	STEVE KENT	297	432	729	18
83	SUZANNE LÉVESQUE	266	463	729	100
84	SYLVAIN MONTY	319	409	728	85
85	SERGE GLAUDE	255	473	728	15
86	RICHARD VINCENT	271	456	727	74
87	DONALD CHRÉTIEN	268	459	727	18
88	SUZANNE BEAUCHESNE	261	466	727	97
89	JULIE FOURNIER	259	468	727	63
90	RICHARD BOULANGER	275	451	726	94
91	LÉO PROVENCHER	270	456	726	91
92	GILLES SOUCY	264	462	726	13
93	ANDRE BERTHIAUME	317	408	725	79
94	NORMAND DUGAL	291	434	725	62
95	LINDA VIGNEUX	284	441	725	15
96	CHRISTIAN MARCHAND	283	442	725	82
97	BRUNO CARRIER	272	453	725	27
98	LINDA BEAUDOIN	262	463	725	29
99	BRUNO LANDRY	250	475	725	53
100	ROGER GARANT	312	412	724	8
101	NORMAND LABELLE	286	438	724	53
102	ROGER GUIMOND	272	452	724	86
103	GHYSLAIN PEPIN	268	456	724	61
104	BENOIT ROULEAU	253	471	724	63
105	CHANTALE SIMARD	296	427	723	20
106	CHRISTINA TURCOTTE	263	460	723	45
107	MATTHEW CHAMPION	254	469	723	92
108	DENISE VINCENT	288	434	722	83
109	DENIS CASTONGUAY	285	437	722	107
110	YVES MARCHESSAULT	245	477	722	71
111	VINCENT HÉRAUD	306	415	721	45
112	BRUNO POULIN	295	426	721	66
113	CLAUDE GRÉGOIRE	295	426	721	25
114	RÉAL LACASSE	295	426	721	-4
115	GHYSLAIN GENDRON	292	429	721	44
116	DIANE AINSLIE	272	449	721	70
117	COLETTE LAFLEUR	293	427	720	102
118	DANIEL ROY	235	485	720	47
119	SUSANN TOPPING	271	448	719	39
120	ANTHONY DAVIS	264	455	719	75
121	CÉLINE JOLICOEUR	300	418	718	62
122	SÉBASTIEN BELLEMARE	300	418	718	42
123	MICHAEL BLOUIN	266	452	718	88
124	YVES BERNARD	255	463	718	101
125	SYLVIE GAULEY	284	433	717	84
126	SYLVIE BEAULIEU	311	405	716	7
127	YVON MARTEL	306	410	716	89
128	ROBERT LAFLEUR	271	445	716	113
129	CHRISTIAN LUSSIER	251	465	716	25
130	CHARLES PARÉ	288	427	715	67
131	ALEXANDRE DESLAURIERS	281	434	715	41
132	FRANCE ASHBY	266	449	715	53
133	JEAN-YVES BOISVERT	264	451	715	61
134	DIANA AUDET	292	422	714	132
135	JACQUES GUAY	270	444	714	74
136	JULIE BOULANGER	254	460	714	97
137	CHANTAL VIGNEUX	245	469	714	92
138	SYLVAIN GRENIER	312	400	712	54
139	BENJAMIN MAROIS	262	450	712	-6
140	VALÉRIE JOLICOEUR	260	452	712	28
141	GUY LALIBERTÉ	248	464	712	9
142	RICHARD BEAULIEU	283	428	711	-8
143	SERGE JACQUES	261	450	711	4
144	GILLES SIMONET	254	457	711	35
145	DIANE MASSÉ	243	468	711	43
146	ZACHARY BERNARD	298	412	710	18
147	PIERRE BLOUIN	254	456	710	120
148	ALEXANDRE DUGAL	278	431	709	74
149	SUZIE FOURNIER	274	435	709	38
150	RÉAL LALIBERTÉ	273	436	709	-9
151	MIGNONNE JOYAL	254	455	709	57
152	ANNE-MARIE FOURNIER	247	462	709	-1
153	FRANCE GAUCHER	283	425	708	41
154	ROBERT BARNES	276	432	708	93
155	DONALD DION	269	439	708	80
156	GUY ALARIE	290	417	707	22
157	ROGER CARRIER	281	426	707	9
158	DAVID COULOMBE	278	429	707	30
159	PHILIPPE BOISCLAIR	292	414	706	77
160	BERTRAND CARIGNAN	257	449	706	67
161	SONIA DOUGHERTY	253	453	706	57
162	LINDA LÉVESQUE	264	441	705	95
163	LOUISE LACASSE	273	431	704	36
164	DANIEL CHARRIER	261	443	704	110
165	FRANCIS VIGNEUX-BLAIS	252	452	704	50
166	ÉRIC NÉRON	283	420	703	37
167	JACQUES TESSIER	280	423	703	40
168	ANNIE BOULANGER	275	428	703	58
169	CHARLES MARQUIS	254	449	703	19
170	GILLES ST-HILAIRE	253	450	703	55
171	MARIO VERPAELSY	287	414	701	13
172	NORMAND TURCOTTE	269	432	701	37
173	GERMAIN LEBLANC	257	444	701	9
174	MARC ANDRÉ GINGUES	286	414	700	-1
175	MARC MOREAU	273	427	700	72
176	ANNE POULIN	290	409	699	84
177	JEAN NADEAU	282	417	699	76
178	FRANCIS ST-ONGE	271	428	699	71
179	GAÉTAN LABRIE	268	431	699	84
180	MARC BOUCHARD	255	444	699	-6
181	ROCK GOUDREAU	280	417	697	100
182	ANDRÉ LANCIAUX	277	420	697	62
183	DANY POISSON	271	426	697	37
184	JEAN DION	284	412	696	81
185	ROSAIRE PICARD	275	421	696	58
186	DANIEL ROCK	264	432	696	63
187	RENA HALSALL	253	443	696	47
188	STÉPHANE BEAUDIN	232	464	696	-14
189	YOLANDE LESSARD	257	438	695	9
190	ANGUS PATTERSON	324	370	694	30
191	BRIGITTE GUAY	289	405	694	52
192	ALAIN BEAULIEU	269	425	694	18
193	THOMAS DION	262	432	694	82
194	BILLY NÉRON	281	412	693	62
195	MARCEL MONGRAIN	267	426	693	48
196	PATRICK REYNOLDS	262	431	693	98
197	DANIEL BLAIS	276	416	692	84
198	GERMAIN BEAUDRY	267	425	692	24
199	JULIE LAROCHE	265	427	692	27
200	SIMON MARQUIS	298	393	691	3

Le meilleur pointeur de la semaine :

FRANCIS POISSON
Sherbrooke
81 points - 17e au classement

SVP communiquer avec Christine Daigneault au 819 564-5450, poste 5236, afin de réclamer votre prix.
Le gagnant a 15 jours pour récupérer son prix.

5352171

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	43	33	8	2	0	30	180	124	68	18-4-0-0	15-4-2-0	8-1-1-0	G-1
Toronto	42	27	13	2	0	27	152	117	56	13-8-1-0	14-5-1-0	6-3-1-0	P-1
Boston	43	25	14	4	0	24	126	110	54	16-5-0-0	9-9-4-0	8-2-0-0	G-5

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	42	26	12	3	1	23	149	124	56	13-6-1-1	13-6-2-0	6-3-1-0	G-2
Pittsburgh	43	24	13	4	2	23	152	123	54	13-8-2-0	11-5-2-2	9-1-0-0	G-1
Columbus	42	24	15	2	1	24	135	130	51	11-8-1-1	13-7-1-0	7-3-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Buffalo	43	23	14	5	1	20	125	121	52	14-5-3-0	9-9-2-1	4-5-1-0	G-1
Montréal	**44**	**23**	**16**	**5**	**0**	**21**	**134**	**135**	**51**	**11-9-2-0**	**12-7-3-0**	**6-4-0-0**	**G-1**
N.Y. Islanders	41	23	14	1	3	21	124	111	50	10-6-1-2	13-8-0-1	8-2-0-0	P-1
Caroline	42	20	17	3	2	19	112	121	45	11-7-2-2	9-10-1-0	6-4-0-0	G-5
Floride	41	17	17	4	3	15	131	147	41	8-6-4-1	9-11-0-2	5-4-1-0	P-3
N.Y. Rangers	42	17	18	5	2	12	116	145	41	11-5-3-2	6-13-2-0	3-5-1-1	P-4
New Jersey	42	16	19	5	2	15	123	142	39	11-4-4-0	5-15-1-2	5-5-0-0	P-2
Detroit	45	16	22	2	5	14	126	154	39	9-12-1-3	7-10-1-2	2-6-1-1	P-2
Philadelphie	43	15	22	6	0	13	119	156	36	7-10-3-0	8-12-3-0	1-7-2-0	P-8
Ottawa	**43**	**15**	**23**	**5**	**0**	**15**	**136**	**172**	**35**	**11-9-4-0**	**4-14-1-0**	**1-8-1-0**	**P-8**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	45	27	15	2	1	26	139	112	57	15-7-0-0	12-8-2-1	5-4-1-0	G-3
Winnipeg	42	27	13	1	1	26	146	120	56	15-6-1-1	12-7-0-0	6-4-0-0	G-2
Dallas	44	23	17	4	0	23	119	117	50	14-5-2-0	9-12-2-0	6-3-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	44	27	13	2	2	27	157	126	58	12-4-2-2	15-9-0-0	5-3-1-1	G-2
Vegas	46	27	15	3	1	26	140	121	58	15-3-2-1	12-12-1-0	8-0-2-0	G-7
San Jose	45	25	13	4	3	25	160	138	57	15-4-2-2	10-9-2-1	6-2-1-1	G-4

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Colorado	43	20	15	7	1	20	148	136	48	9-6-5-0	11-9-2-1	2-6-2-0	P-1
Minnesota	42	21	18	2	1	21	119	118	45	10-7-2-1	11-11-0-0	4-5-1-0	P-1
Anaheim	43	19	17	5	2	16	104	127	45	10-6-5-2	9-11-0-0	2-6-2-0	P-8
Vancouver	45	20	21	2	2	19	128	143	44	9-9-1-0	11-12-1-2	5-5-0-0	P-2
Edmonton	43	20	20	3	0	19	120	138	43	10-9-1-0	10-11-2-0	2-8-0-0	P-1
Chicago	46	16	22	7	1	16	134	167	40	8-10-4-1	8-12-3-0	5-3-2-0	P-2
Arizona	42	18	21	2	1	16	108	118	39	8-12-1-1	10-9-1-0	4-5-0-1	G-1
St. Louis	41	17	20	3	1	17	114	132	38	10-13-1-1	7-7-2-0	5-5-0-0	P-1
Los Angeles	44	17	24	3	0	16	99	130	37	10-12-1-0	7-12-2-0	6-4-0-0	P-1

LNH

Mardi 8 janvier
Minnesota 0 Boston 4
New Jersey 1 Buffalo 5
Floride 1 Pittsburgh 5
Caroline 4 N.Y. Islanders 3
Columbus 0 Tampa Bay 4
Montréal 3 Detroit 2
Philadelphie 3 Washington 5
Dallas 3 St. Louis 1
Colorado 4 Winnipeg 7
N.Y. Rangers 2 Vegas 4
Edmonton 2 San Jose 7
Mercredi 9 janvier
Nashville 4 Chicago 3 (P)
Colorado à Calgary, 21h30.
Ottawa à Anaheim, 22h.
Jeudi 10 janvier
Nashville à Columbus, 19h.
Dallas à Philadelphie, 19h.
Washington à Boston, 19h.
Toronto au New Jersey, 19h.
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 19h.
Caroline à Tampa Bay, 19h30.
Montréal à St. Louis, 20h.
Winnipeg au Minnesota, 20h.
Floride à Edmonton, 21h.
Arizona à Vancouver, 22h.
San Jose Vegas, 22h.
Ottawa à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 11 janvier
Buffalo en Caroline, 19h30.
Detroit à Winnipeg, 20h.
Floride à Calgary, 21h.
Pittsburgh à Anaheim, 22h.
Samedi 12 janvier
Philadelphie au New Jersey, 13h.
N.Y. Rangers à N.Y. Islanders, 13h.
Colorado **à Montréal**, 19h.
Tampa Bay à Buffalo, 19h.
Boston à Toronto, 19h.
Columbus à Washington, 19h.
Detroit au Minnesota, 20h.
Vegas à Chicago, 20h30.
St. Louis à Dallas, 21h.
Ottawa à San Jose, 22h.
Arizona à Edmonton, 22h.
Pittsburgh à Los Angeles, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 janvier.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	21	50	71
Rantanen, Col	19	47	66
Mackinnon, Col	25	40	65
Gaudreau, Cal	26	38	64
McDavid, Edm	24	39	63
Point, TB	26	31	57
Kane, Chi	24	32	56
Marner, Tor	15	40	55
Wheeler, Win	7	48	55
Monahan, Cal	23	31	54
Scheifele, Win	23	30	53
Crosby, Pit	20	33	53
Pastrnak, Bos	25	27	52
Draisaitl, Edm	23	29	52
Lindholm, Cal	20	30	50
Tkachuk, Cal	19	31	50
Landeskog, Col	27	22	49
Eichel, Buf	15	34	49
Burns, SJ	8	41	49
Ovechkin, Was	30	17	47
Tavares, Tor	27	20	47

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 9 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Domi	44	14	25	39
Tatar	44	14	19	33
Drouin	44	13	20	33
Petry	44	9	21	30
Danault	44	7	21	28
Gallagher	44	16	9	25
Lehkonen	44	7	14	21
Kotkaniemi	44	4	16	20
Byron	30	9	6	15
Weber	20	6	6	12
Agostino	29	2	9	11
Benn	43	3	7	10
Peca	27	3	7	10
Armia	19	4	5	9
Reilly	38	2	4	6
Mete	33	0	6	6
Hudon	24	3	1	4
Kulak	20	1	3	4
Chaput	22	0	4	4
Deslauriers	30	2	1	3
Niemi	12	0	1	1
Alzner	8	0	1	1
Price	33	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	FPa	JB	Moy	%Arr.
Price	16	12	4	87	2	2,71	,909
Niemi	7	4	1	46	0	3,84	,886

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 9 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Stone	43	20	27	47
Duchene	37	18	24	42
Dzingel	41	17	14	31
Tierney	43	4	22	26
White	42	10	15	25
Ryan	40	7	18	25
Boedker	43	5	20	25
Tkachuk	32	10	10	20
Smith	34	5	9	14
Lajoie	39	7	6	13
Ceci	39	5	6	11
Demelo	38	3	8	11
Jaros	30	1	4	5
Paajarvi	41	3	1	4
Wolanin	6	1	2	3
Borowiecki	26	0	3	3
Harpur	23	1	1	2
Archibald	9	1	1	2
Balcers	2	1	0	1
Pageau	1	1	0	1
Paul	14	0	1	1
Nilsson	14	0	0	0
Hogberg	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	FPa	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	3	10	1	43	0	3,19	,890
Hogberg	0	2	1	14	0	4,08	,884

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	25	17	8	0	0	89	68	34
Thetford	26	13	9	2	2	85	85	30
Alma	25	14	10	1	0	93	82	29
St.Lawrence	24	9	11	2	2	80	88	22

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	27	16	9	2	0	105	89	34
A.-Laurendeau	26	10	15	0	1	75	96	21
Lionel-Groulx	24	9	13	2	0	85	100	20
Abitibi-Témis.	24	8	15	1	1	61	105	18

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41
Lennoxville	25	15	8	1	1	97	73	32
Laflèche	23	11	10	2	0	76	76	24
Sorel-Tracy	26	8	15	2	1	82	104	19

Vendredi 11 janvier
Laflèche à St-Laurent, 19h30
Thetford à Ste-Foy, 20h
Samedi 12 janvier
Abitibi à St.Lawrence, 14h
St-Laurent à A.-Laurendeau, 16h30
Alma à Lennoxville, 19h
Dimanche 13 janvier
Thetford à Laflèche, 14h15
Lennoxville à St.Lawrence,15h30
Abitibi à Lionel-Groulx, 16h
Alma à Sorel-Tracy, 16h

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	33	27	3	2	1	166	99	57
Princeville	34	24	7	2	1	179	134	51
Longueuil	33	23	7	1	2	160	110	49
Granby	32	23	9	0	0	152	97	46
St-Jérôme	36	18	13	3	2	159	116	41
Chambly	33	17	14	2	0	132	149	36
Valleyfield	33	16	14	1	2	133	134	35
La Côte du Sud	35	17	17	1	0	133	142	35
Montréal-Est	33	15	15	1	2	139	145	33
St.-Gabriel	31	14	16	1	0	117	143	29
Lac St-Louis	35	11	21	1	2	105	144	25
Gatineau	33	8	23	2	0	101	172	18
Montréal-Nord	33	4	25	2	2	84	175	12

Mercredi 9 janvier
La Côte du Sud 0 St-Jérôme 6
Vendredi 11 janvier
Longueuil à La Côte du Sud, 19h30.
St-Jérôme à Mtl-Est, 19h30.
Chambly à Mtl-Nord, 19h30.
Terrebonne à Valleyfield, 19h30.
St.-Gabriel à Granby, 19h45.
Lac St-Louis à Gatineau, 20h.
Samedi 12 janvier
St.-Gabriel à La Côte du Sud, 16h.
Dimanche 13 janvier
Gatineau à Lac St-Louis, 14h.
Princeville à Granby, 15h30.
Terrebonne à Longueuil, 16h.
Valleyfield à Montréal-Est, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	40	28	9	2	1	179	119	59
Rimouski	39	23	13	3	0	159	99	49
Chicoutimi	41	19	15	3	4	126	135	45
Québec	40	17	15	4	4	124	141	42

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	40	32	7	0	1	168	85	65
Val-d'Or	39	14	20	4	1	106	163	33
B.-Boisbriand	39	16	22	1	0	109	134	33
Gatineau	37	14	19	2	2	112	125	32

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	39	28	8	2	1	166	99	59
Charlottetown	39	25	11	2	1	147	122	53
Moncton	42	24	13	3	2	175	140	53
Cap-Breton	41	24	14	1	2	161	128	51
St-Jean	41	9	29	2	1	102	217	21
A.-Bathurst	40	7	32	0	1	85	188	15

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	39	30	8	1	0	200	112	61
Sherbrooke	40	24	14	1	1	155	131	50
Victoriaville	40	14	23	2	1	104	142	31
Shawinigan	40	10	26	1	3	115	213	24

Mardi 8 janvier
Halifax 5 A.-Bathurst 4
Mercredi 9 janvier
Shawinigan 4 Saint-Jean 5 (F)
Charlottetown 2 Cap-Breton 6
Gatineau 3 Québec 2
Victoriaville 1 Sherbrooke 3
Drummondville à Rimouski, 19h30.
Jeudi 10 janvier
Shawinigan à Halifax, 18h.
Val-d'Or à B.-Comeau, 19h30.
Gatineau à Chicoutimi, 19h30.
Vendredi 11 janvier
R.-Noranda à Moncton, 18h.
Saint-Jean à A.-Bathurst, 18h.
Halifax au Cap-Breton, 18h.
Victoriaville à Québec, 19h.
Sherbrooke à Rimouski, 19h30.
Drummondville à B.-Boisbriand, 19h30.
Samedi 12 janvier
Val-d'Or à Chicoutimi, 16h.
Gatineau à B.-Comeau, 16h.
Victoriaville à Rimouski, 16h.
R.-Noranda à Charlottetown, 18h.
Saint-Jean à A.-Bathurst, 18h.
Shawinigan au Cap-Breton, 18h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 9 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Chekhovich, B.-Com.	38	32	36	68
Abbandonato, R.-N.	40	19	48	67
McKenna, Moncton	42	27	37	64
Veleno, Drummondville	30	23	35	58
Légaré, B.-Comeau	40	28	29	57
Macleod, Drummond.	37	22	34	56
Lafrenière, Rimouski	33	17	39	56
Huntington, Rimouski	38	26	29	55
Pelletier, Moncton	39	21	34	55
Fortier, B.-Comeau	40	18	34	52
D'Astous, Rimouski	36	12	39	51

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	18	15	1	0	2	73	41	32
Carleton	19	12	3	2	2	66	49	28
Queen's	18	13	5	0	0	64	45	26
McGill	19	11	5	2	1	70	52	25
UOIT	19	10	5	3	1	60	57	24
Concordia	18	10	7	1	0	63	64	21
UQTR	19	9	8	1	1	62	60	20
Laurentienne	17	5	11	1	0	43	65	11
Nipissing	17	5	12	0	0	51	75	10
RMC	20	4	15	1	0	39	81	9

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Brock	19	14	5	0	0	61	42	28
Ryerson	18	12	5	1	0	88	61	25
Western	18	11	6	0	1	55	43	23
York	18	10	6	2	0	62	56	22
Lakehead	18	9	8	0	1	56	64	19
Windsor	18	9	9	0	0	56	57	18
Guelph	18	7	9	0	2	48	47	16
Waterloo	20	6	10	3	1	51	83	16
Laurier	18	7	10	1	0	45	50	15
Toronto	19	5	10	3	1	43	64	14

Jeudi 10 janvier
Waterloo à Ryerson, 19h15
York à Guelph, 19h30
Vendredi 11 janvier
Laurier à Western, 11h30.
UOIT à Nipissing, 19h.
RMC à UQTR, 19h.
Brock à Toronto, 19h.
Carleton à Ottawa, 19h30.
McGill à Concordia, 19h30.
Lakehead à Windsor, 19h30.
Queen's à Laurentienne, 19h35.
Samedi 12 janvier
Brock à Waterloo, 14h.
RMC à UQTR, 15h.
McGill à Carleton, 19h.
Guelph à Toronto, 19h.
York à Western, 19h.
Ryerson à Laurier, 19h07.
Ottawa à Concordia, 19h30.
Queen's à Nipissing, 19h30.
Lakehead à Windsor, 19h30.
UOIT à Laurentienne, 19h35.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	38	27	8	3	0	133	104	57
Bridgeport	38	21	11	4	2	119	116	48
Lehigh Valley	35	20	12	1	2	127	112	43
Scranton	38	18	15	4	1	118	113	41
Springfield	36	16	12	5	3	127	120	40
Hartford	37	17	16	2	2	112	120	38
Providence	37	16	16	5	0	117	110	37
Hershey	36	15	19	0	2	91	120	32

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	36	22	12	2	0	117	105	46
Syracuse	33	21	10	2	0	128	89	44
Utica	39	20	16	2	1	124	133	43
Cleveland	35	17	13	4	1	103	116	39
Toronto	36	17	14	3	2	126	131	39
Laval	37	15	16	3	3	99	104	36
Binghamton	39	16	20	3	0	105	138	35
Belleville	38	16	20	2	0	113	127	34

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Iowa	36	20	9	4	3	125	102	47
Chicago	37	21	12	3	1	133	109	46
Grand Rapids	37	19	12	3	3	113	113	44
Milwaukee	37	19	12	5	1	100	100	44
Texas	34	18	11	3	2	125	104	41
Rockford	38	16	15	3	4	86	107	39
San Antonio	36	17	18	1	0	93	102	35
Manitoba	34	14	18	2	0	80	108	30

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	31	20	7	1	3	108	81	44
Tucson	32	19	9	3	1	111	98	42
San Diego	32	17	11	1	3	115	109	38
Colorado	33	16	13	3	1	95	107	36
Bakersfield	32	16	13	2	1	99	93	35
Stockton	34	15	16	3	0	120	138	33
Ontario	31	10	16	3	2	96	129	25

Dimanche 6 janvier
Utica 5 Cleveland 1
Hartford 1 Providence 5
Lehigh Valley 4 Springfield 3 (P)
Charlotte 5 Toronto 0
Milwaukee 3 Hershey 1
Iowa 2 Rockford 6
San Diego 4 Ontario 1
Mercredi 9 janvier
Utica à Toronto, 19h.
Cleveland à Belleville, 19h.
Syracuse à Binghamton, 19h05.
Bakersfield au Texas, 20h.
Grand Rapids à Milwaukee, 20h.
Iowa à San Antonio, 20h.
Ontario à San Jose, 22h.
San Diego à Stockton, 22h.
Jeudi 10 janvier
Laval à Manitoba, 20h.
Vendredi 11 janvier
Chicago à Tucson, 13h05.
Bakersfield Colorado, 13h05.
Belleville à Grand Rapids, 19h.
Bridgeport à Utica, 19h.
W./B. Scranton à Charlotte, 19h.
Cleveland à Syracuse, 19h.
Binghamton à Lehigh Valley, 19h05.
Hartford à Providence, 19h05.
Hershey à Springfield, 19h05.
Toronto à Rochester, 19h05.
Rockford au Texas, 20h.
Iowa à San Antonio, 20h30.
Ontario à San Jose, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	32	32	0	0	0	174	50	91
Trois-Rivières	33	21	9	3	0	120	79	64
St-François	32	18	13	0	1	112	101	52
Jonquière	32	16	12	2	2	93	86	48
Notre-Dame	32	4	25	2	1	41	137	15

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	33	26	3	2	2	156	74	81
Lac-St-Louis	32	18	13	0	1	127	105	52
St-Hyacinthe	32	16	14	1	1	110	100	46
Châteauguay	32	14	14	3	1	108	121	41
C.C.-LeMoy.	32	10	19	2	1	100	138	32

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	32	22	7	3	0	108	75	67
L.-Montréal	32	12	17	0	3	84	100	39
C.E.-Blondin	32	13	18	1	0	103	120	37
St-Eustache	32	12	18	2	0	66	105	36
Amos	32	7	23	2	0	77	165	22

Vendredi 11 janvier
E.-Blondin à St-Hyacinthe, 19h.
St-François à Trois-Rivières, 19h.
C.C.-LeMoy. à L.-St-Louis, 19h.
Châteauguay à Lévis, 19h30.
St-Eustache à Gatineau, 19h30.
Samedi 12 janvier
L.-Montréal à Magog, 13h30.
Lévis à Jonquière, 14h.
Amos au C.E.-Blondin, 17h.
Châteauguay à Notre-Dame, 19h.
Dimanche 13 janvier
L.-St-Louis à L.-Montréal, 13h.
St-François à Notre-Dame, 13h.
Trois-Rivières à Jonquière, 13h.
C.C.-LeMoy. à Magog, 13h30.
Amos à Saint-Eustache, 13h45.
Saint-Hyacinthe à Gatineau, 14h.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	11	5	0	,688	436	325
Miami	7	9	0	,438	319	433
Buffalo	6	10	0	,375	269	374
N.Y. Jets	4	12	0	,250	333	441

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	10	6	0	,625	389	287
Pittsburgh	9	6	1	,594	428	360
Cleveland	7	8	1	,469	359	392
Cincinnati	6	10	0	,375	368	455

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	11	5	0	,688	402	316
x-Indianapolis	10	6	0	,625	433	344
Tennessee	9	7	0	,563	310	303
Jacksonville	5	11	0	,313	245	316

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	12	4	0	,750	565	421
x-L.A. Chargers	12	4	0	,750	428	329
Denver	6	10	0	,375	329	349
Oakland	4	12	0	,250	290	467

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Dallas	10	6	0	,625	339	324
x- Philadelphie	9	7	0	,563	367	348
Washington	7	9	0	,438	281	359
N.Y. Giants	5	11	0	,313	369	412

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Chicago	12	4	0	,750	421	283
Minnesota	8	7	1	,531	360	341
Green Bay	6	9	1	,406	376	400
Detroit	6	10	0	,375	324	360

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	13	3	0	,813	504	353
Atlanta	7	9	0	,438	414	423
Caroline	7	9	0	,438	376	382
Tampa Bay	5	11	0	,313	396	464

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-L.A. Rams	13	3	0	,813	527	384
x-Seattle	10	6	0	,625	428	347
San Francisco	4	12	0	,250	342	435
Arizona	3	13	0	,188	225	425

PREMIÈRE RONDE ÉLIMINATOIRE
Samedi 5 janvier
Indianapolis 21 Houston 7
Seattle 22 Dallas 24
Dimanche 6 janvier
L.A. Chargers 23 Baltimore 17
Philadelphie 16 Chicago 15
DEMI-FINALES D'ASSOCIATIONS
Samedi 12 janvier
Indianapolis à Kansas City,16h35
Dallas à L.A. Rams, 20h15
Dimanche 13 janvier
Chargers à N.-Angleterre, 13h05
Philadelphie à N.-Orléans, 16h40

HOCKEY

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	24	16	5	3	0	93	62	35
Sorel-Tracy	25	14	9	2	0	87	88	30
Riv.-du-Loup	25	13	10	1	1	96	94	28
Jonquière	25	14	11	0	0	105	102	28
St-Georges	23



Frédérick Lajoie — PHOTO FOURNIE

Le Rocket a un nouvel entraineur

MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER
Mdauphin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Rocket South Shore de Coaticook a arrêté son choix sur l'ancien entraineur adjoint des Voyageurs du Saguenay Frédérick Lajoie pour piloter sa formation.

Ledirecteur général Éric Poulin a annoncé la nouvelle par voix de communiqué. Frédérick Lajoie, 30 ans, est originaire de Trois-Rivières.

« Fred nous amène beaucoup d'expérience malgré son jeune âge, souligne Poulin. Après avoir passé la totalité de sa carrière de joueur junior avec les Aigles de Trois-Rivières, durant laquelle il a gagné un championnat, il a entretenu sa passion du baseball en tant qu'entraineur. Il a d'abord été adjoint avec les Aigles avant de poursuivre son chemin avec les Voyageurs du Saguenay. »

Un meneur d'hommes naturel, Frédérick Lajoie a aussi mis ses talents au profit des Foreurs de Val-d'Or dans la Ligue de Hockey Junior Majeur du Québec (LHJMQ), encore une fois comme adjoint à l'entraineur.

« Il a su se joindre à de bons entraineurs expérimentés tels que Jean-Philippe Lemay et Martin Pouliot au fil de cette aventure », ajoute le directeur général au sujet de son nouvel entraineur-chef.

Éric Poulin est convaincu que Frédérick Lajoie est la bonne personne pour faire progresser le Rocket, qui a de la misère à perdre son étiquette de nouvelle équipe en développement dans le circuit. À sa cinquième saison dans la LBJEQ, la formation coaticookoise n'a atteint les séries éliminatoires qu'à deux reprises.

« Lajoie est un entraineur fier et intense qui saura apporter ses connaissances, sa passion ainsi qu'une nouvelle vision à l'équipe », poursuit Éric Poulin. « Il s'amène à Coaticook avec le désir de gagner avec notre organisation. » Le principal intéressé n'a pas pu être rejoint pour commenter son embauche.

PATINAGE DE VITESSE LONGUE PISTE

Boisvert-Lacroix n'abandonnera pas

SIMON DROUIN
La Presse

MONTRÉAL — Pour un dixième de seconde, Alex Boisvert-Lacroix a raté sa qualification pour les Championnats du monde. Ébranlé, l'athlète olympique de 31 ans n'a cependant pas l'intention de se retirer.

Boisvert-Lacroix a vécu comme « un choc » sa tentative de qualification ratée pour les Championnats du monde par distance individuelle d'Inzell, dans le cadre d'une course éliminatoire, vendredi dernier, à Calgary. Le patineur de vitesse de 31 ans n'a pas l'intention de se retirer pour autant.

« Je ne suis pas du genre à abandonner ce que je commence », a indiqué l'athlète olympique peu avant son vol de retour pour Montréal, lundi après-midi. « Peu importe ce qui arrive, je vais finir la saison sur le circuit national. »

Dans un 500 mètres marqué par le temps canon de Laurent Dubreuil, Boisvert-Lacroix a pris le quatrième rang.

Troisième au moment de franchir la ligne d'arrivée, il pensait bien maintenir sa position en vertu d'un chrono rapide de 34,66 secondes. Mais dans la paire suivante, le Montréalais Christopher Fiola a causé la surprise en inscrivant un temps de 34,55 s, un record personnel.

« Sur le coup, ça a vraiment été un choc, a relaté Boisvert-Lacroix. Je ne m'attendais pas du tout à ça. Je n'étais pas prêt à faire face à ce qui s'en venait. Dans ma tête, c'était peut-être fini. »

Ébranlé, il a quitté l'anneau olympique en coup de vent. Il a parlé à sa blonde, ses parents, son entraîneur Gregor Jelonek. En consultant un document de Patinage de vitesse Canada, il a réalisé que son avenir dans l'équipe nationale n'était pas complètement bloqué; une première place au classement cumulatif de la Coupe Canada, le circuit canadien, lui permettrait de maintenir son statut et le financement fédéral qui s'y rattache.

« Voyons voir de quelle façon je peux tourner ça en situation positive », a philosophé le vainqueur de deux épreuves de Coupe du monde l'hiver dernier.

Onzième et meilleur Canadien aux derniers Jeux de Pyeong-Chang, le natif de Sherbrooke avait connu une contre-performance aux Championnats canadiens de l'automne dernier. Il avait donc manqué les quatre premiers 500 m de la saison de Coupe du monde, en partie en raison de problèmes financiers de Patinage de vitesse Canada.

Après un retour qui s'était déroulé couci-couça en Pologne, il avait fini premier du groupe B à Heerenveen, devançant quelques grands noms. Il avait ensuite tourné ses énergies vers la course éliminatoire de Calgary, où une seule place était disponible dans cette épreuve.

À son arrivée en Alberta, des douleurs aiguës au dos l'ont ralenti, résurgence d'un mal apparu à l'automne. Dans les circonstances, il était très heureux de son temps, mais le Montréalais Fiola, plutôt discret en Coupe du monde, en avait un encore meilleur dans les jambes.



Alex Boisvert-Lacroix a vécu comme un choc sa quatrième position lors du 500 m disputé vendredi dernier à Calgary. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, BERNARD BRAULT

« Il m'avait battu à l'automne, mais j'ai été meilleur que lui durant les Coupes du monde, a souligné Boisvert-Lacroix. J'étais en train de revenir, de retrouver mes repères. Je pensais que les choses tourneraient en ma faveur à la course éliminatoire. Mais tout le mérite revient à Christopher. Il a fait une course exceptionnelle. »

Sur la corde raide, Boisvert-Lacroix a remporté l'épreuve de Coupe Canada présentée dimanche à Calgary. Cette victoire lui permet de souffler un peu et d'envisager l'avenir avec optimisme.

Sur le point de terminer un baccalauréat d'intervention en activité physique à l'UQAM, il n'a pas l'intention d'étirer l'élastique s'il est exclu du programme national la saison prochaine.

« Je suis allé aux Jeux l'an passé, j'ai gagné des médailles d'or en Coupe du monde. Le gros de ma carrière est fait. Si j'avais à prendre ma retraite, ce ne serait pas la fin du monde. Je n'en suis pas là. »

Si jamais ça ne passe pas en Coupe Canada, « ce sera une heure de réflexion très sérieuse qui m'attendra... ».

DANS LA NFL

Les Browns confient leur poste d'entraîneur-chef à Freddie Kitchens

CLEVELAND — Selon une source au fait du dossier, les Browns de Cleveland auraient embauché Freddie Kitchens au poste d'entraîneur-chef.

Kitchens, a connu un excellent passage de huit semaines comme coordonnateur à l'attaque intérimaire, est à finaliser son contrat afin d'être nommé le neuvième entraîneur-chef des Browns depuis 1999 a dévoilé cette source à l'Associated Press sous le couvert de l'anonymat, puisque l'équipe n'a pas encore confirmé l'embauche imminente.

ESPN a en premier annoncé l'embauche.

Âgé de 44 ans, Kitchens n'a pas d'expérience dans ce poste, mais son travail avec l'attaque de Cleveland — et le quart Baker Mayfield — en deuxième moitié de campagne l'a propulsé devant les six autres candidats interviewés par les Browns.

Mayfield, tout premier choix du dernier repêchage, a lancé 19 de ses passes de touché — un record pour une recrue — sous la gouverne de Kitchens. **THE ASSOCIATED PRESS**

Vic Fangio sera nommé entraîneur-chef par les Broncos de Denver

ENGLEWOOD, Colorado — Le directeur général des Broncos de Denver, John Elway, a choisi son nouvel entraîneur-chef : Vic Fangio, qui était coordonnateur à la défense des Bears de Chicago, selon ce qu'une source proche du dossier a indiqué à l'Associated Press.

Il deviendra le quatrième entraîneur-chef du club en six saisons. Il remplacera Vance Joseph, qui a conduit les Broncos à leurs premières saisons perdantes consécutives depuis 1971-72. Il a été congédié le 31 décembre après avoir compilé une fiche de 11-21.

L'équipe n'a toutefois pas encore confirmé cette embauche.

À 60 ans, Fangio n'a toujours pas occupé ce poste dans la NFL. Il a été adjoint dans le circuit Goodell pendant 32 saisons et 34 au total, en ajoutant deux campagnes dans la défunte USFL.

Fangio compte 19 années d'expérience comme coordonnateur avec les Panthers de la Caroline, les Colts d'Indianapolis, les Texans de Houston, les 49ers de San Francisco et les Bears. **THE ASSOCIATED PRESS**

QUALIFICATIONS EN AUSTRALIE

Bianca Andreescu accède au 2e tour

La Presse canadienne

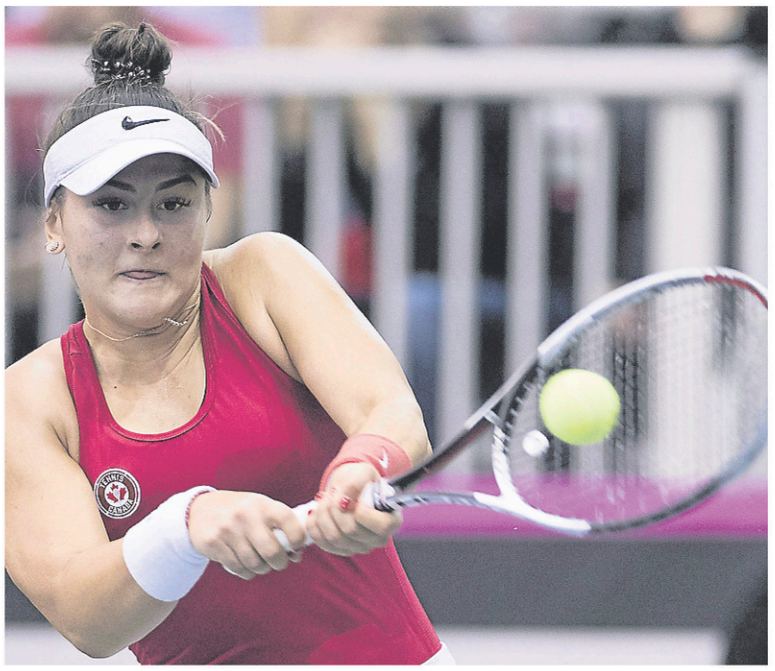
MELBOURNE, Australie — Bianca Andreescu a profité du retrait de la Britannique Katie Swan pour atteindre le deuxième tour du volet de qualifications des Internationaux de tennis d'Australie, mercredi, après avoir gagné le premier set 6-1.

La jeune femme âgée de 18 ans a ensuite profité de l'abandon de son adversaire, avant le début de la deuxième manche.

Andreescu a converti trois de ses sept balles de bris, et elle a décoché huit coups gagnants — contre cinq pour Swan.

Andreescu, qui vient tout juste de participer à sa première finale en carrière à la Classique ASB en Nouvelle-Zélande, a commencé la semaine au 107e rang mondial.

Elle a renversé l'ex-no 1 mondiale Caroline Wozniacki et l'Américaine Venus Williams avant de s'incliner en trois sets en finale devant l'Allemande Julia Görges, ce qui a permis à la joueuse originaire de Mississauga, en Ontario, de grimper de 45 rangs au classement mondial. Elle est donc la quatrième tête de série du volet des qualifications.



Bianca Andreescu, quatrième tête de série des qualifications aux Internationaux d'Australie, sera en action jeudi. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES, GRAHAM HUGHES

SEBOV ÉLIMINÉE

Plus tôt mercredi, la Canadienne Katherine Sebov a subi l'élimination en première ronde du volet des qualifications.

Classée 200e au monde, l'Ontarienne de 20 ans s'est inclinée en deux manches de 6-1, 6-4 face à Jessika Ponchet, une Française de 22 ans qui s'est présentée à Melbourne au 240e rang du classement mondial.

Le match a duré 63 minutes.

Sebov a perdu les trois premiers jeux du match, dont le deuxième à son service. Elle s'est montrée plus coriace en deuxième manche, allant même jusqu'à récupérer un bris de service pour créer l'égalité 4-4. Elle a cependant perdu son service dès le jeu suivant et Ponchet a tenu le coup pour mériter la victoire.

Ponchet l'a emporté malgré un pourcentage d'efficacité de 49 pour cent au premier service, bien inférieur à celui de Sebov qui s'est élevé à 70 pour cent. Ponchet a cependant réussi trois as et commis une seule double faute, exactement le contraire de la Canadienne.

Sebov a aussi commis 33 erreurs directes comparativement à 15 pour la Française.

Brayden Schnur tentait de rejoindre Félix Auger-Aliassime et Peter Polansky en deuxième ronde des qualifications, mais le Polonais Kamil Majchrzak l'a battu 6-4 et 6-3.

Andreescu, Auger-Aliassime et Polansky seront tous en action jeudi lors du deuxième tour des qualifications.

Auger-Aliassime, la deuxième tête de série du tableau des qualifications, affrontera l'Américain Christopher Eubanks, tandis que Polansky croisera le fer avec le Slovène Blaz Rona, et Andreescu aura rendez-vous avec la Grecque Valentini Grammatikopoulou.

Djokovic et Halep sont les favoris en simple en Australie

The Associated Press

MELBOURNE, Australie — Sans surprise, le Serbe Novak Djokovic et la Roumaine Simona Halep ont été classés à titre de favoris des simples masculin et féminin des Internationaux d'Australie qui s'amorceront lundi à Melbourne.

En vue du premier des quatre tournois du Grand Chelem de la saison, le Suisse Roger Federer, vainqueur en 2017 et en 2018, vient au troisième rang, derrière l'Espagnol Rafael Nadal.

Milos Raonic est le mieux classé des Canadiens, en 16e place, tandis que Denis Shapovalov sera la 25e tête de série.

Dans le tableau féminin, la Danoise Caroline Wozniacki, qui a vaincu Halep en finale en Australie il y a un an, sera la troisième tête de série. L'Allemande Angelique Kerber, gagnante en 2016, sera la deuxième tête de série.

Absente l'an dernier après son remarquable triomphe l'année précédente alors qu'elle était enceinte de son premier enfant, l'Américaine Serena Williams se présentera à Melbourne à titre de 16e tête de série.

EN BREF

Auger-Aliassime éliminé

MELBOURNE, Australie — Le Québécois Félix Auger-Aliassime a été éliminé au deuxième tour du volet des qualifications des Internationaux de tennis d'Australie jeudi à Melbourne. Deuxième tête de série des qualifications et 106e joueur mondial, Auger-Aliassime s'est incliné aux mains de l'Américain Christopher Eubanks (171e) qui l'a emporté 7-6 (4), 6-3, en 1 h 15 minutes. **LA PRESSE CANADIENNE**

Bencic défait Hives à Hobart

HOBART, Australie — Belinda Bencic a atteint les quarts de finale du tournoi Hobart international après avoir vaincu l'invitée australienne Zoe Hives 6-2, 6-4.

Hives avait causé la surprise en disposant de Johanna Larsson pour accéder au deuxième tour. Bencic, affrontera en quarts de finale l'Ukrainienne âgée de 18 ans Dayana Yastremska.

La septième tête de série Kirsten Flipkens a rejoint Bencic en quarts de finale en éliminant la Slovaque Viktoria Kuzmova 6-7 (3) 6-4, 6-1.

Plus tôt mercredi, la Slovaque Anna Karolina Schmiedlova a poursuivi sa lancée en battant la huitième tête de série Alison Van Uytvanck. **The Associated Press**

Del Potro commencera sa saison à l'Omnium de Delray Beach

DELRAY BEACH, Floride — Juan Martin del Potro prévoit entamer sa saison à l'Omnium de Delray Beach, le mois prochain.

Le tournoi sur ciment a confirmé l'information mercredi selon laquelle son champion en 2011 disputera son match de premier tour le 19 février.

Del Potro, champion des Internationaux des États-Unis en 2009, ratera le premier tournoi du Grand Chelem cette saison, les Internationaux d'Australie, afin de soigner une fracture de la rotule droite subie en octobre.

L'Argentin est présentement cinquième au monde.

Il a aussi été finaliste aux Internationaux des États-Unis en 2018.

Il participera au tournoi de Delray Beach pour une troisième année consécutive. **THE ASSOCIATED PRESS**

Barty défait la no 1 Simona Halep au 2e tour du tournoi de Sydney

SYDNEY, Australie — Ashleigh Barty a brisé Simona Halep lors du dernier jeu du match, en route vers une victoire de 6-4, 6-4 contre la no 1 mondiale au deuxième tour du tournoi Sydney international.

Il s'agissait du premier match d'Halep depuis le mois d'octobre, après qu'elle eut été incommodée par une hernie discale. Halep a remporté les Internationaux de France l'an dernier et s'est inclinée devant la Danoise Caroline Wozniacki en finale des Internationaux d'Australie.

Halep a assuré n'avoir ressenti aucune douleur, mais a souhaité attendre à jeudi avant de se prononcer sur l'état de son dos à la suite de son match contre Barty.

Barty a décoché cinq as, n'a commis aucune double-faute et a brisé Halep à trois reprises. Elle a ainsi vengé deux défaites encaissées contre Halep, en août 2018. **THE ASSOCIATED PRESS**

Isner est éliminé au deuxième tour de la Classique ASB d'Auckland

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande — Le favori John Isner a été éliminé au deuxième tour de la Classique ASB, mercredi, après avoir baissé pavillon 7-6 (3), 7-6 (5) devant l'Américain Taylor Fritz.

Ce fut néanmoins une bonne journée pour les tennismen américains, puisque Tennys Sandgren a également disposé de la troisième tête de série Marco Cecchinato 6-3, 6-3.

Le revers d'Isner est un autre dur coup pour les organisateurs du tournoi, qui sont déjà privés de Gaël Monfils, Roberto Bautista Agut et Tomas Berdych, sans compter les défaites au premier tour des espoirs Hyeon Chung et Denis Shapovalov.

Fritz avait perdu ses deux derniers duels contre Isner, mais il a surmonté ses 26 as mercredi pour l'emporter. Le tennisman âgé de 21 ans, qui est classé 50e au monde, est parvenu à vaincre son compatriote. **THE ASSOCIATED PRESS**

Pas de traitement de faveur pour Jimmy Waite

JEAN-GUY RANCOURT
jrancour@latribune.qc.ca

MAGOG — Pendant que son frère aîné Stéphane se faisait un nom comme entraîneur des gardiens de but, Jimmy Waite se tapait le travail ingrat d'affronter le caoutchouc noir dans l'uniforme des Cantonniers de Magog au milieu des années 1980. Étrangement, Jimmy Waite avait comme professeur son propre frère qui remplissait la fonction d'instructeur des gardiens de but à l'époque chez les Cantonniers.

Au hockey mineur, on voit régulièrement un père diriger son enfant, mais un frère, c'est plutôt inhabituel. On ne peut pas dire que Stéphane Waite a placé son frère sur un piédestal. « Il a fallu que je gagne ma place. Je n'ai jamais eu de cadeau. Même qu'à mon premier camp d'entraînement à 15 ans, Stéphane et Jacques Grégoire, qui dirigeait les Cantonniers, n'avaient pas retenu mes services. Mon père ne l'avait tout simplement pas pris. Il avait sermonné Stéphane en lui disant que j'avais été le meilleur gardien du camp et que je ne méritais pas d'être traité de la sorte. Un peu plus tard au mois d'octobre, on a décidé de me rappeler et je ne suis jamais retourné dans un niveau inférieur. Stéphane et moi rions encore de la crise de mon père. Il nous arrive encore de l'agacer », a mentionné Jimmy Waite.

Celui-ci a été devant le filet des Cantonniers lors des campagnes 84-85 et 85-86. À sa première saison, Jimmy Waite partageait le filet avec le Magogois Steve Proulx. « Steve était le vétéran. Stéphane l'a traité ainsi et il a obtenu plus de départs que moi. J'étais à l'aise avec ça, d'autant plus que Steve accomplissait de l'excellent boulot. Je ne sais pas si certains s'imaginaient que Stéphane serait tenté de me favoriser sans que cela paraisse trop, mais ce ne fut jamais le cas. Les faits le prouvent », d'enchaîner Jimmy Waite.

Celui-ci est revenu avec les Cantonniers à 16 ans et c'est après sa deuxième saison à Magog que les Saguenéens de Chicoutimi l'ont réclamé tôt en deuxième ronde lors du repêchage de la LHJMQ en 1986. « Dans les années 1980, à moins d'être un surdoué, les équipes du junior majeur ignoraient les joueurs de 15 ans et optaient surtout pour les 16 ans. Les 15 ans revenaient dans le midget AAA », fait valoir celui qui a disputé 106 parties dans la Ligue nationale, principalement avec les Blackhawks de Chicago, formation avec laquelle il agit maintenant comme instructeur des gardiens de but.

« J'ai sauvé l'honneur de la famille, ajoute Jimmy Waite dans un éclat de rire. Stéphane a vite compris qu'il n'avait pas d'avenir au hockey comme joueur. Il s'est concentré sur le travail d'entraîneur. Avant de remplir le même rôle que Stéphane, j'ai au moins goûté à l'action sur la glace. »



Jimmy Waite a rejoint les Saguenéens de Chicoutimi lors du repêchage de la LHJMQ en 1986. Dans la Ligue nationale, il a disputé 106 parties, principalement avec les Blackhawks de Chicago. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES

DU JEU OUVERT

Jimmy Waite avoue qu'il envie les jeunes gardiens de but aujourd'hui. « Il n'y a pas une position au hockey qui a progressé autant que celle de gardien de but. J'aurais aimé être encadré comme les jeunes aujourd'hui, mais nous n'étions pas rendus là dans les années 1980 et 1990. J'ai grandi en me faisant dire de rester debout. C'était le conseil qui sonnait le plus souvent aux oreilles des gardiens. Avec le résultat qu'on se faisait battre par des tirs bas. Vous savez comme moi que le jeu était pas mal plus ouvert il y a 30 ans. La trappe n'était pas encore venue au monde et des chances de marquer, on en voyait des dizaines et des dizaines à chaque partie. C'est plus tranquille de ce côté-là de nos jours, mais en revanche, la qualité des lancers est de beaucoup supérieure. »

Revenant sur son passage avec les Cantonniers, Jimmy Waite se rappelle le sentiment de fierté qui l'avait envahi la première fois qu'il a revêtu le chandail de l'équipe. « À ma dernière année bantam, dès que j'avais la chance d'aller voir jouer les Cantonniers je me pointais à l'aréna de Magog. J'observais Rock Marinier qui était leur gardien régulier et je rêvais de l'imiter dans le même uniforme. Lorsque mon rêve s'est réalisé, j'étais fou comme un balai. Mais je suis resté lucide en sachant que je venais à peine de faire un premier pas vers une éventuelle carrière. Je ne me suis jamais créé de faux espoirs. Le hockey est comme un entonnoir qui se referme. Plus on monte, plus l'opposition est de taille, voire féroce. Il ne faut jamais perdre ça de vue. Jouer midget AAA forge le caractère. J'ai été très bien préparé avec les Cantonniers et je réalise que le développement des joueurs est toujours la priorité de mon ancienne équipe midget AAA. Cela les honore. Les jeunes doivent profiter de cette chance unique. J'ai profité de la mienne », estime Jimmy Waite.

Avec Jimmy et Stéphane, les Waite ont assurément une place de choix au tableau d'honneur des Cantonniers.

LES GARDIENS DES CANTONNIERS DEPUIS 40 ANS

79-80	Mario **GOSSELIN** – Denis **ROY**	00-01	Philippe **EVANGELHO** – Francis **QUINTAL**
80-81	Denis **ROY** – Alain **RAYMOND**	01-02	Philippe **EVANGELHO** – Francis **QUINTAL**
81-82	Alain **RAYMOND** – Marc **DESBIENS**	02-03	Jean-Philippe **LEVASSEUR** – Anthony **CORMIER**
82-83	Bruno **GUILLEMETTE** – Michael **NADEAU**	03-04	Jean-Philippe **LEVASSEUR** – Pier-Antoine **GUILLEMETTE**
83-84	Rock **MARINIER** – Steve **PROULX**	04-05	Kevin **MALETTO** – Pier-Louis **NADEAU**
84-85	Steve **PROULX** – Jimmy **WAITE**	05-06	Francis **DIONNE** – Mathieu **FOURNIER**
85-86	Jimmy **WAITE** – Ghislain **LEFEBVRE**	06-07	Mickael **AUDETTE** – Alexandre **LEMIEUX**
86-87	Sylvain **LAUZIÈRE** – Danny **LÉVESQUE**	07-08	Mickael **AUDETTE** – Jessy **LECOURS**
87-88	Pascal **MONGRAIN** – Bruce **JUDGE**	08-09	Jean-Christophe **PLOUFFE** – Jacob **GERVAIS-CHOUINARD**
88-89	Jean-François **LABBÉ** – Marc **FRÉCHETTE**	09-10	Thomas **BOLLAND** – Mathieu **BEZEAU**
89-90	Philippe **DE ROUVILLE** – Éric **GAZAILLE**	10-11	Alexandre **BÉLANGER** – Alexandre **MICHAUD**
90-91	Martin **LAFONTAINE** – Hugo **HAMELIN**	11-12	Alexandre **BÉLANGER** – Alexandre **MICHAUD**
91-92	Dominique **ST-CYR** – Patrick **DALLAIRE**	12-13	Xavier **POTVIN** – Pier-Luc **BOUCHARD**
92-93	Claude **FERNET** – Sylvain **DAIGLE**	13-14	Xavier **POTVIN** – Pier-Luc **BOUCHARD**
93-94	Sébastien C**HARPENTIER** – Claude **FERNET**	14-15	Xavier **POTVIN** – Alex **D'ORIO**
94-95	Pierre-André **AREL** – Éric **BARRETTE**	15-16	Alex D**'ORIO** – Justin **BLANCHETTE**
95-96	Yanick **GRIMARD** – Sébastien **MATTE** David **GRÉGOIRE** – Denis **LARIVIÈRE**	16-17	Jacob **DELORME** – Rémi **POIRIER**
96-97	Martin PARÉ – **Hugo LUSIGNAN**	17-18	Rémi **POIRIER** – Olivier **ADAM**
97-98	Jean-François **NOGUES** – Martin **PARÉ**	18-19	Olivier **ADAM** – Xavier **DUPONT**
98-99	Jean-François **RACINE** – Aurélien **MONSARRAT**		
99-00	Maxime **DAIGNEAULT** – Mathieu **AUDET**		

Patrick Lalime retranché

MAGOG — Au début de la saison 1990-91, Roger Garneau dirigeait les Cantonniers. Au camp d'entraînement, Garneau et ses adjoints ont retranché un certain Patrick Lalime qui s'est finalement retrouvé avec les Forestiers d'Abitibi-Témiscamingue (aujourd'hui Amos). Martin Lafontaine et Hugo Lamelin formaient donc le duo de gardiens en ce début de saison à Magog. On connaît la suite, Lalime atteignant plus tard la Ligue nationale où il a connu une belle carrière. Garneau, personnalité fort connue à Magog, se fait encore agacer aujourd'hui, surtout par les amateurs de hockey. Bon joueur, Garneau n'hésite pas à jouer le jeu des amateurs et préfère en rire lui aussi.

• • • • •

À deux reprises, l'ex-entraîneur du Canadien de Montréal Jacques Demers est venu faire son tour dans le vestiaire des Cantonniers, question de les inspirer. La première fois, c'était en décembre 1994, à peine quelques mois après la conquête de la dernière Coupe Stanley du Tricolore. Puis en 2000, lors de la coupe Air Canada disputée et gagnée par les Cantonniers à l'aréna Maurice-Richard à Montréal, Mario Durocher avait fait appel à Demers. On connaît tous les talents de motivateur de Jacques Demers.

• • • • •

Plusieurs anciens porte-couleurs des Cantonniers ont fait ou continuent de faire carrière comme entraîneur au hockey. Qu'on pense à Martin Bernard, Jean-François Grégoire, Gordie Dwyer, Stephen Lebeau, Éric Veilleux, Jimmy Waite, Jean-François Labbé et combien d'autres.

• • • • •

Patrick Guay, l'actuel porte-couleurs du Phœnix de Sherbrooke, détient un record d'équipe chez les Cantonniers qui risque d'avoir une longue durée de vie. Il s'agit de la marque de neuf buts gagnants établie l'an dernier.

Domi et Drouin bientôt séparés ?

RICHARD LABBÉ
La Presse



Le rendement offensif de Jonathan Drouin et Max Domi est beaucoup moins percutant depuis quelques semaine. – PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, BERNARD BRAULT

ST. LOUIS — Claude Julien n'est pas du genre à balancer ses joueurs sous l'autobus de la critique, alors quand il prononce du bout des lèvres un commentaire tel « ils connaissent un peu de difficultés «, c'est peut-être signe que ça va vraiment mal.

Ça se passait mercredi après-midi dans un étroit corridor de l'Enterprise Center de St. Louis, là où le Canadien affrontera les Blues jeudi soir (sur la glace par contre, pas dans le corridor). Il était question de Max Domi et Jonathan Drouin, le duo de feu du Canadien il n'y a pas si longtemps, sauf que là, ces temps-ci, le feu est un peu moins fort qu'il ne l'était.

Récapitulons donc un peu. Domi n'a pas de buts à ses 14 derniers matchs. Drouin a un seul point à ses six derniers matchs. La belle complicité du début de saison entre les deux attaquants, si elle n'est pas complètement disparue, s'est en tout cas quelque peu dénouée en cours de route.

Et puis voici que l'entraîneur commence à être un peu à bout de patience. Un peu. « On peut toujours les séparer à un moment donné si les choses ne fonctionnent pas », a d'ailleurs suggéré Julien mercredi.

Dans la Ligue nationale, comme dans le reste du monde par ailleurs, la patience est un concept qui est parfois abstrait, en voie de disparition, presque. Max Domi et Jonathan Drouin ne pourront pas éternellement y échapper.

Il faut bien sûr rappeler qu'avant la présente saison, Domi n'était guère reconnu comme un marqueur de buts chez les professionnels. En trois saisons en Arizona, il n'avait jamais pu réussir plus de 18 buts lors d'une même campagne.

Mais après avoir passé les cinq premiers matchs de 2018-2019 sans parvenir à marquer, il est entré en état de grâce à compter du 17 octobre, date à partir de laquelle il a pu s'offrir une récolte de 9 buts à ses 10 matchs suivants. Au terme de ces 10 matchs magiques, et à partir du 8 novembre, Domi est revenu à un rythme plus « normal », si on veut : 5 buts lors des 29 rencontres suivantes.

La question qu'un peu tout le monde se pose, et surtout Claude Julien, est donc celle-ci : qui est le vrai Max Domi ? Le buteur que l'on a vu en octobre et novembre, ou le passeur qui a tout de même six aides à ses 10 derniers matchs ?

Le principal intéressé, lui, ne se formalise pas outre mesure de ce genre de questions.

> **« On peut toujours les séparer à un moment donné si les choses ne fonctionnent pas. »**
>
> — Claude Julien

« Je n'ai jamais été un gars qui saute sur la feuille des statistiques après les matchs, a-t-il expliqué hier. Si je vis une disette, je n'en ai aucune idée. À quand remonte mon dernier but ? Je n'ai pas marqué depuis combien de matchs ? Je ne me pose pas ces questions. Je ne connais pas les réponses parce que ce n'est pas important pour moi. Et ce ne serait pas productif que de m'attarder à ça. On a gagné plusieurs matchs cette saison et je dirais que c'est tout ce qui compte à mes yeux.

« À mon avis, les statistiques, c'est la chose la plus surestimée du sport professionnel. C'est un sport d'équipe, et tout ce qui importe, c'est la position de l'équipe au classement. »

Jonathan Drouin pense un peu la même chose.

« Après le match, les *fans* vont voir les statistiques sur *NHL.com* et ils veulent juger la performance des joueurs à partir de ça, mais un match de hockey, c'est plus que ça, a-t-il ajouté. On ne joue pas si mal, on crée des chances de marquer. »

Les deux joueurs affirment qu'il est parfaitement possible de jouer un excellent match tout en ne récoltant aucun point sur la feuille des statistiques, mais de toute évidence, l'entraîneur aimerait mieux voir des points de la part de ces deux-là.

Parce que le futur immédiat de l'équipe passe un peu par eux. Par leurs points aussi.

« Une saison, c'est 82 matchs, et depuis le début de l'année, ils ont fait du bon travail, mais peut-être un peu moins dernièrement, a ajouté Claude Julien. Ils doivent retrouver leur rythme. »

WEBER ABSENT

Shea Weber est bel et bien à St. Louis, mais il a obtenu un congé d'entraînement mercredi, lui qui s'était pris une rondelle au visage lors du match contre Minnesota, lundi soir au Centre Bell. Il devrait être à son poste jeudi soir. Rappelons que le capitaine était tout de même présent lors du match précédent, celui de mardi soir à Detroit contre les Red Wings.

CHARLES HUDON DE NOUVEAU À L'ÉCART ?

Charles Hudon vient à peine de disputer un premier match en huit rencontres, son troisième match à peine depuis le 1er décembre. Malgré tout, il ne faudrait pas s'étonner s'il était de nouveau laissé de côté jeudi soir à St. Louis. En tout cas, lors de l'entraînement d'hier à l'Enterprise Center, le quatrième trio était piloté par Kenny Agostino, Matthew Peca et Nicolas Deslauriers. « C'est difficile de se sentir près de l'équipe en étant en dehors de la formation, a admis Hudon mercredi. J'essaie d'être présent le plus possible. Mais je mentirais si je disais que je ne suis pas déçu. »

LIGUE DE HOCKEY JUNIOR DE L'ONTARIO

L'Attack cède Nick Suzuki au Storm

La Presse canadienne

GUELPH, Ontario — L'espoir du Canadien de Montréal Nick Suzuki, qui évolue dans la Ligue de hockey junior de l'Ontario (OHL), est passé de l'Attack d'Owen Sound au Storm de Guelph, dans le cadre d'une mégatransaction réalisée mercredi.

Suzuki et l'attaquant Zachary Roberts, de même que le défenseur Sean Durzi, sont passés de l'Attack au Storm, en retour des attaquants Zachary Poirier et Barret Kirwin, du défenseur Mark Woolley et de quatre choix au repêchage de l'OHL — dont un conditionnel —, a révélé l'entraîneur-chef et directeur général du Storm, George Burnett, par voie de communiqué.

« Nick est l'un des meilleurs joueurs de la Ligue canadienne de hockey, et son jeu offensif est exceptionnel, a mentionné Burnett. Nous sommes très excités de pouvoir ajouter son talent extraordinaire à notre formation. »

Suzuki, un joueur de centre de cinq pieds, 11 pouces et 183 livres, a marqué 22 buts et récolté 23 mentions d'aide en 30 rencontres jusqu'ici cette saison. Le hockeyeur originaire de London, en Ontario, totalise 129 buts et 150 mentions d'assistance en 222 matchs en carrière avec l'Attack. Suzuki a aussi inscrit 13 buts et amassé 23 passes en 34 matchs éliminatoires dans l'OHL en carrière.

De plus, l'Ontarien âgé de 19 ans a récolté trois mentions d'aide en cinq parties avec le Canada lors du récent Championnat du monde de hockey junior, à Vancouver et Victoria. Il a aussi représenté le pays au Défi mondial de hockey des moins de 17 ans en 2015 et à la Coupe Ivan Hlinka Memorial chez les moins de 18 ans en 2016.

Suzuki a été sélectionné par les Golden Knights de Vegas au 13e rang du repêchage de la LNH en 2017. Il a cependant été acquis par le Canadien en septembre dernier, en compagnie de l'attaquant Tomas Tatar et d'un choix de deuxième ronde au repêchage de la LNH en 2019, en retour du capitaine Max Pacioretty.

Entrée réussie pour Lund-Cornish et Kemp



JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca



Dakota Lund-Cornish est demeuré invaincu en deux matchs avec le Phœnix de Sherbrooke. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY.

SHERBROOKE — On n'a jamais deux chances de faire bonne première impression et les nouveaux joueurs du Phœnix en étaient bien conscients mercredi soir. Le gardien Dakota Lund-Cornish en a fait suffisamment pour offrir une deuxième victoire en autant de matchs à sa nouvelle formation, mais cette fois, devant ses partisans présents au Palais des sports de Sherbrooke.

Le défenseur Michael Kemp a également épaté la galerie grâce à une passe parfaite en direction de Samuel Poulin sur le but gagnant de la rencontre, le tout dans un gain de 3 à 1 contre les Tigres de Victoriaville.

« Dakota a fait de bons arrêts aux bons moments, note l'entraîneur du Phœnix de Sherbrooke. Kemp a joué un très bon match en servant entre autres toute une passe à Samuel Poulin. Ils ont très bien paru à leur première rencontre avec nous à domicile. Notre groupe a intégré rapidement ces deux nouveaux joueurs. Dakota aura la chance de se faire valoir avec nous. Il a encore des choses à prouver et il reviendra devant le filet vendredi à Rimouski. »

« C'était extraordinaire ce soir, admet le portier de 18 ans après ses 16 arrêts sur 17 tirs. Je me sentais très bien dans mon nouvel amphithéâtre et la rondelle a roulé en notre faveur à la fin du match. J'étais confiant même au début de la partie. C'est peut-être être ma deuxième victoire en deux matchs, mais il s'agit d'une belle victoire d'équipe. Samuel Poulin a très bien joué et tout le monde a contribué. »

« J'ai travaillé fort et je tenais à aider notre club à gagner ce soir, assure le défenseur de 20 ans Michael Kemp. Sur le premier but de Sam, une belle ligne de passe s'est créée et Sam en a profité. Ce gain au Palais des sports m'enlève un peu de poids sur les épaules. J'étais assez confiant pour cette partie. Je connais bien la ligue, c'est déjà ma troisième année dans la LHJMQ, donc j'étais plus excité par ce défi que nerveux, même si lors des premières minutes je me sentais bizarre un peu. »

PAS TOTALEMENT SATISFAIT

Stéphane Julien en aurait tout de même voulu davantage de sa troupe.

« Après la première période, on n'était pas entièrement satisfaits en étant toujours une seconde en retard sur chaque jeu. On attendait un peu trop de voir ce que les Tigres allaient faire. Par la suite, on s'est activés en amenant beaucoup plus souvent la rondelle au filet et en améliorant nos relances. »

Benjamin Tardif a été le premier à faire bouger les cordages pour les Oiseaux en première période, mais Jordan Brière a rapidement donné la réplique dans le clan des Tigres. Samuel Poulin a ensuite offert l'avance aux siens en troisième période et a conclu la rencontre avec le but d'assurance dans un filet désert.

« On n'a pas été chanceux ce soir, a constaté l'entraîneur des Tigres, Louis Robitaille. Avant d'accorder nos derniers buts, on jouait un très bon match. Sur le premier but du Phœnix, la rondelle a touché notre joueur et sur le deuxième but, un de nos joueurs avait perdu son bâton et le Phœnix a capitalisé sur cette séquence. La ligne est mince entre la victoire et la défaite et on l'a vu ce soir. »

La prochaine partie des Oiseaux aura lieu vendredi à Rimouski et ils reviendront dimanche au Palais des sports en après-midi pour y affronter l'Armada de Blainville-Boisbriand.

« Je veux jouer le maximum de parties, donc je suis content de retrouver le filet vendredi, explique Lund-Cornish, qui aura le défi de freiner Alexis Lafrenière. Je ne suis pas habitué de jouer quelques matchs de suite et je suis content d'avoir cette chance avec le Phœnix. »

1	**LES ÉTOILES DU MATCH**
	1. MICHAËL KEMP
3	**2.** DAKOTA LUND-CORNISH
	3. SAMUEL POULIN

Première période
1. Sherbrooke, Tardif 9 (Okuliar, Dasilva) 10:51 (an)
2. Victoriaville, Brière 4 (Abramov, Larochelle) 15:49
Pénalité(s) — Brière Victoriaville 8:53, Dow Sherbrooke (maj.) 17:26, Poulin Victoriaville (maj.) 17:26.

Deuxième période
Aucun but.
Pénalité(s) — Mathieu Victoriaville 0:44, Serdyuk Victoriaville 3:19, Poulin Sherbrooke 7:49, Lafrance Victoriaville 19:58.

Troisième période
3. Sherbrooke, Poulin 16 (Kemp, Lapointe) 5:36
4. Sherbrooke, Poulin 17 (Okuliar, Jacques) 19:01 (-EN)
Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Tirs au but

Victoriaville	5	8	4	— 17
Sherbrooke	10	8	13	— 31

Gardiens — Victoriaville: Fabio Iacobo (P, 5-14-0) (19:01 3e période); Sherbrooke: Dakota Lund-Cornish (G, 8-2-0).
Avantages numériques — Victoriaville: 0-1; Sherbrooke: 1-4.
Arbitres — Mathieu Menniti, Jonathan Alarie. **Juges de lignes —** Maxime Desjardins, Maxime Chaput.
Assistance — 2,008.

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

MESSAGE IMPORTANT

Vous travaillez ou avez travaillé dans un **environnement bruyant?**

Saviez-vous QUE?

Le gouvernement peut vous indemniser financièrement

De plus, même si vous avez déjà été indemnisé par la CSST, **vous avez droit à une autre évaluation**. Si votre condition auditive s'est aggravée, vous pourriez bénéficier **d'une nouvelle indemnisation**.



Saviez-vous QUE?

1 personne sur 2 de 75 ans et plus souffre de surdité

Saviez-vous QUE?

1 personne sur 3 de 65 ans et plus souffre de surdité

Saviez-vous QUE?

1 personne sur 10 souffre de surdité et **1 personne sur 100 consulte!**

Nous consultons...

Un spécialiste **pour nos yeux** régulièrement

Un spécialiste **pour nos dents** annuellement

Prenez votre santé auditive en mains!

Consultez un professionnel pour vos oreilles!

Nous offrons...

Une nouvelle technologie 100% digitale

- Réduction de bruits de fond
- Maximisation de la parole
- Aucun volume à contrôler



Entendre et comprendre enfin!

LaPlante Audioprothésiste

CENTRE PROFESSIONNEL BELVÉDÈRE
300, rue Belvédère Nord, bureau 104
SHERBROOKE
Aussi à DRUMMONDVILLE, GRANBY et THETFORD MINES

819 821-4435 Sans frais : **1 888 821-4435**